

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE  
ET HÉRALDIQUE  
DE L'Auvergne ET DU Velay**

**Assemblée  
Générale-2**



# **A moi Auvergne !**

**Dans ce numéro :**

**Assemblée générale 2020**

**Pestes et autres épidémies**

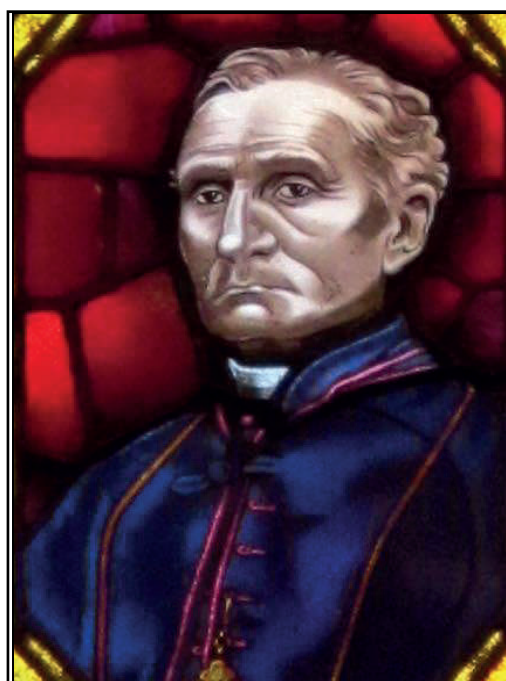
**Peintres verriers clermontois**

**Prêtres émigrés aux Etats-Unis**

**Succession. Monnaies**

**Quelques personnages**

***et Vos Questions et Réponses***



**Mgr Jean Baptiste LAMY, évêque de Santa-Fe  
(vitrail local)**

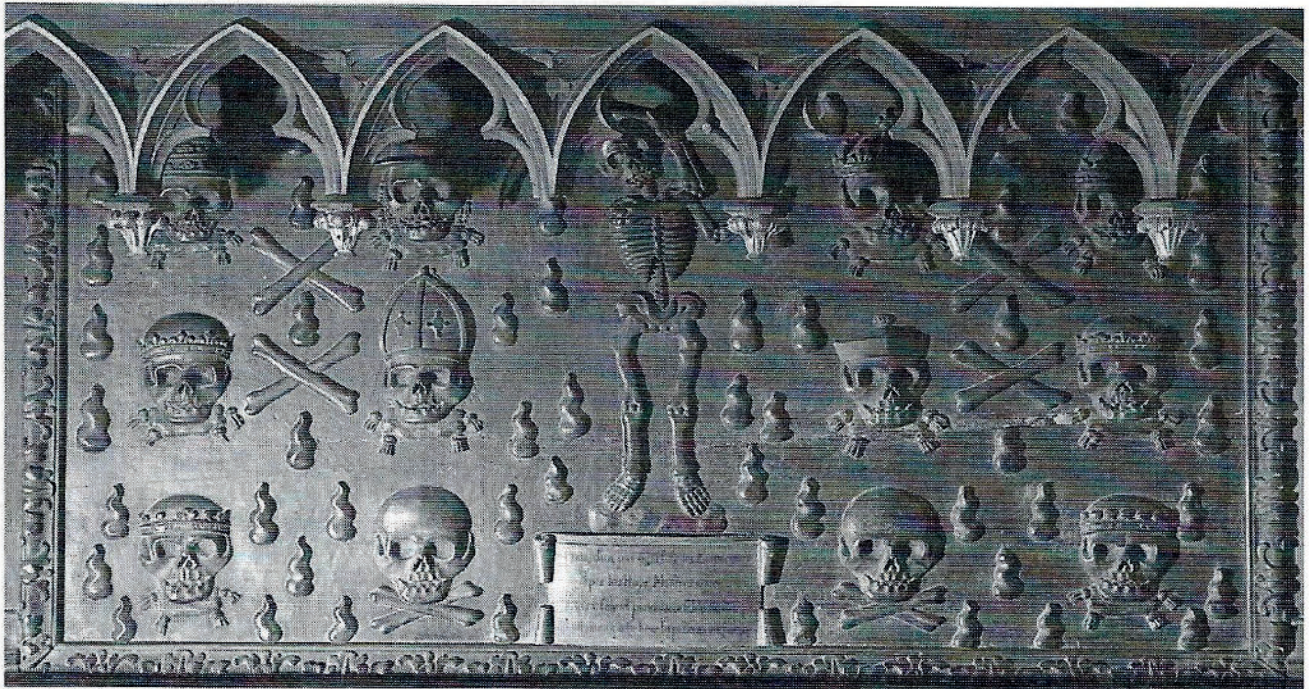
**PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 43<sup>e</sup> ANNÉE – 2<sup>e</sup> TR. 2020**

**N° 172**

**mai 2020**

**10 € le numéro**





### Église d'Augerolles.

Panneau de bois sculpté du XVI<sup>e</sup> siècle, illustrant le thème de la danse macabre, remonté au XIX<sup>e</sup> siècle sous un autel. On peut y lire le texte suivant : « *Je vais d'un pas égal saisir les empereurs, les rois, maîtres et serviteurs, ma faux s'étend partout et ce sable me marque à quel jour, à quelle heure tu passeras ma barque* ».

*(voir l'article sur la peste à Augerolles en 1630, dans ce numéro, page 71)*





## Editorial



Chers Amis,

Tout d'abord, je vous dois mes plus sincères excuses pour le retard de sortie de cette nouvelle livraison de notre revue, qui aurait dû vous parvenir en juin.

N'en sont responsables ni le virus, ni le confinement, mais le travail qu'il fallait achever sur un projet de la Fédération de Généalogie, destiné à nous valoriser, nous généalogistes, auprès des responsables institutionnels d'archives.

Evoquer le confinement, donne l'occasion de dire que votre Conseil d'administration a tiré les conclusions des mesures gouvernementales de protection des personnes et de la quasi impossibilité de tenir une AG dans les conditions habituelles d'ici à la fin de l'année.

**Notre Assemblée générale 2020** se tiendra donc par correspondance, ce que permettent nos statuts.

Vous trouverez dans la rubrique « Vie du Cercle », les rapports, moral et financier, que doit approuver l'AG et, en encart central, la « mécanique » et le bulletin du vote.

### **Un projet commun FFG / Souvenir Français :**

Répertorier tous les « morts pour la France » de la guerre de 1870 (*voir Avis importants*)

### **Les articles de ce numéro :**

Il ne vous étonnera pas qu'une grosse rubrique (*Un peu d'Histoire*) de ce numéro, rassemble plusieurs articles sur les pestes (ou gripes), que leur impact ait été très local ou, au contraire, national ou international.

Vous trouverez dans ce numéro des informations techniques sur les déclarations de succession au 19<sup>e</sup> siècle et sur la valeur des monnaies des époques anciennes.

Des personnages intéressants, tels des peintres verriers clermontois ou un instituteur, dont on suit la carrière, ainsi qu'un ambertois tout à fait particulier, « le Druide ».

On retrouvera, ici encore, des migrants religieux du Puy-de-Dôme mais, cette fois, leur émigration se fit vers l'ouest, au Nouveau Mexique, et non vers le Magreb ou l'Extrême-Orient.

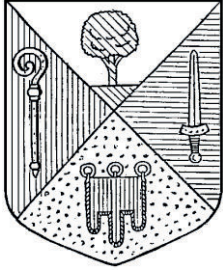
Et bien entendu, vos **Questions et Réponses**

Bien cordialement à tous

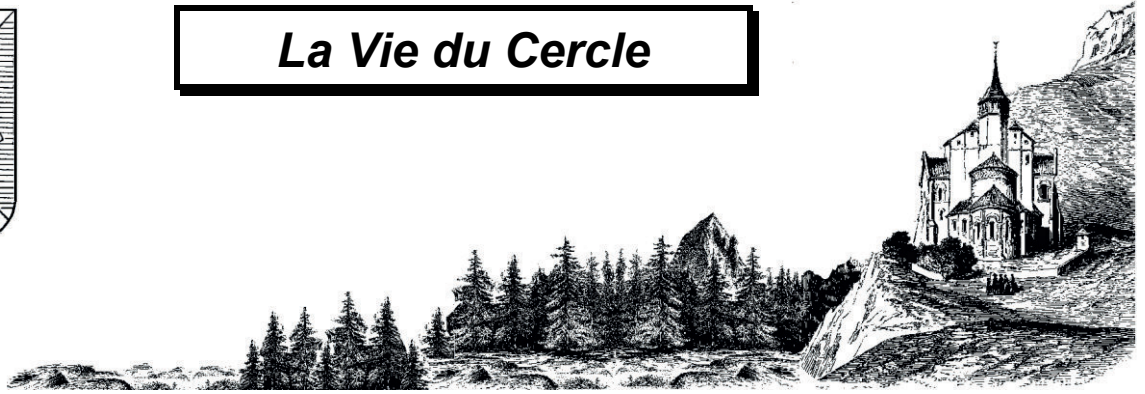
Alain ROSSI

### **SOMMAIRE N° 172**

Éditorial.....	p. 65
Assemblée Générale.....	p. 66
Avis importants ( <b>morts guerre de 1870</b> ).....	p. 69
<u>A propos des pestes et gripes</u>	
La peste de 1630 à Augerolles .....	p. 71
<i>par Henri PONCHON</i>	
La peste et ses épidémies historique .....	p. 76
<i>par Alain ROSSI</i>	
La grippe espagnole à Royat.....	p. 79
La déclaration de succession au 19 <sup>e</sup> .....	p. 82
<i>par Gérard BOUDET</i>	
Action sociale du Conseil général au 19 <sup>e</sup> .....	p. 86
<i>par Jean Pierre BARTHÉLEMY</i>	
Valeur des anciennes monnaies .....	p. 90
<i>par Alain ROSSI</i>	
François TAUREILLES, peintre verrier .....	p. 92
<i>par Fernand COUZON</i>	
Compléments sur les peintres verriers .....	p. 95
<i>par Alain ROSSI</i>	
Michel MOURLEVAT, instituteur.....	p. 96
<i>par Claude CHASSAGNE-MOURLEVAT</i>	
J.M. DISSARD, « le Druide » à Ambert.....	p. 102
<i>par Marie Dominique ICOLE</i>	
Claude FOURNIER, « l'Américain ».....	p. 108
<i>par Jean Pierre BARTHÉLEMY</i>	
Prêtres du PdD au Nouveau Mexique .....	p. 111
<i>par Virginie JOATHON</i>	
Questions.....	p. 118
Réponses.....	p. 123
<u>Encarts centraux hors texte :</u>	
Questions posées au Conseil d'administration .....	I
Bulletin de vote pour l'Assemblée Générale.....	II
Organisation du vote et suggestions sur le Cercle..	III
Sommaire détaillé et Publications spéciales .....	IV



## La Vie du Cercle



### LA 42<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par La Rédaction

#### Le « confinement »

Notre Assemblée Générale n'a pu se tenir le dimanche 29 mars comme cela était prévu et cela ne vous étonnera pas !

Nous sommes toujours dans une grande incertitude au sujet de l'évolution de l'épidémie, de la possibilité d'une « deuxième vague ». Les modalités de réunion au sein du « déconfinement » en cours sont, pour l'instant, assez contraignantes et ne nous ne permettent pas d'envisager une autre date pour une AG en 2020 ou, alors, de la faire en visioconférence !

Il est cependant nécessaire que les membres du CGHAV soient tenus informés de l'évolution de l'association, de ses actions et nos statuts prévoient une AG annuelle

#### Conseil d'Administration tenu par Internet fin avril - début mai

Les administrateurs du CGHAV n'ont pu se rencontrer physiquement pour tenir le Conseil d'administration qui précède traditionnellement l'AG et approuver le rapport moral et le rapport financier présentés à l'Assemblée Générale.

Une concertation par Internet a pu cependant se mettre en place, très fructueuse grâce à l'implication de tous.

#### Assemblée générale

Votre Conseil d'Administration a décidé de résoudre le problème de la façon suivante.

Les statuts du CGHAV prévoient la possibilité d'un **vote par correspondance** sur ces rapports, nous donnerons aussi la possibilité aux adhérents de s'exprimer, de poser des questions, de faire des propositions.

Par contre, le vote à bulletins secrets, prévu pour l'élection des administrateurs, étant très lourd à mettre en œuvre, il vous est aussi proposé un vote sur la possibilité de prolonger le mandat des administrateurs éligibles en 2020 jusqu'en 2021, où ils pourront être élus seulement pour 2 ans.

Le CGHAV n'a pas reçu de nouvelles candidatures. Le vote repoussé à l'année prochaine n'amène donc pas à repousser indûment leur élection éventuelle.

#### Rapport moral de la Présidente

Fin 2019, le CGHAV comptait 847 adhérents. Leur répartition géographique est sensiblement stable. La légère baisse du nombre d'adhérents constatée les années précédentes s'est malheureusement poursuivie en 2019. Le CGHAV doit répondre à l'évolution de l'attente d'un grand nombre d'adhérents, sans abandonner ceux qui sont peu informatisés ou peu à l'aise avec les nouvelles technologies.

Les buts du CGHAV sont de favoriser les échanges entre les adhérents ainsi que le partage et la diffusion des informations et travaux généalogiques. Pour cela nous disposons d'un certain nombre de médias :

- **La revue** : celle-ci est notre élément fondamental de communication entre les adhérents. Depuis plusieurs années elle s'efforce, grâce aux articles proposés par les uns et les autres, d'apporter des éléments de connaissance qui soient non seulement intéressants, mais aussi utiles aux recherches sur la vie de nos ancêtres.

Les 4 numéros de 2019, riches de leur 64 pages, ont eu un peu de retard par rapport aux dates prévues (les milieux des trimestres).

La rédaction a toujours besoin de la participation de tous pour nourrir les 4 numéros annuels. Surtout n'hésitez pas à écrire des articles sur des sujets qui vous intéressent.

***Dans les pages centrales de ce numéro, qui vont constituer votre participation à la vie du cercle pour 2020, vous aurez la possibilité d'exprimer ce que vous aimeriez voir changer ou amplifier dans votre revue.***

Par ailleurs, Alain ROSSI, tout en restant présent, demande à être relevé de la responsabilité du formatage de la revue, à laquelle il a trop peu de temps à consacrer

- **Le forum Yahoo !**, toujours fonctionnel, mais auquel nous regrettons que moins d'un tiers des adhérents soit inscrit. Malgré les difficultés dues à son nouveau fonctionnement, ce forum est encore très utile, en attendant mieux. Jean Marc FAYOLLE en assure la modération, l'aide à l'inscription et à l'utilisation avec patience et efficacité.

- **La page Facebook** est très régulièrement alimentée par Jean Noël MAYET avec 134 publications en 2019, elle

joue un rôle important pour l'image du cercle et son attractivité.

- **Le site Internet** n'est plus satisfaisant dans sa forme actuelle. Alain ROSSI a demandé l'élaboration d'un nouveau site à un prestataire dont la proposition a été acceptée en septembre 2019. Ce site doit être mis en ligne dans les tous prochains jours, mais il devra rapidement être enrichi d'articles utiles aux recherches et à la vie du cercle.
- **Les relevés** des contrats de mariages et d'autres sources généalogiques ont été interrompus en avril 2019 par la fermeture au public de la salle de lecture des Archives Départementales du Puy-de-Dôme pour travaux. Le relevé des actes de BMS et aussi du 19<sup>e</sup> siècle s'est poursuivi grâce à l'implication d'adhérents bénévoles. La liste des nouveaux relevés disponibles sous forme papier ainsi que les remerciements dus aux auteurs sont prévus pour la revue du 3<sup>e</sup> trimestre 2020. Ces relevés permettent à Dominique BÉNET d'alimenter les bases de données, en particulier Geneabank.
- **Des réunions mensuelles** ont eu lieu à Paris ainsi qu'à Lyon. Les permanences au local de Clermont-Ferrand se sont tenues trois fois par mois, sauf pendant les mois de juillet et août.

Dans le Puy-de-Dôme les journées d'échanges ont leurs fidèles participants et permettent de faire connaissance avec de nouveaux adhérents : pour les groupes Combrailles-Limagne et Volcan-Val d'Allier à St Quintin sur Sioule le samedi 27 avril, pour le groupe Livradois-Forez le dimanche 13 octobre à Bongheat.

Le CGHAV a répondu avec plaisir aux invitations du Cercle du Bourbonnais de fêter son 40<sup>e</sup> anniversaire, en mai à Moulins et en juin à Montluçon.

Participation au forum organisé toujours par le cercle du Bourbonnais à Yzeure en septembre, le stand était tenu par Michèle GOUAT et Marie-Françoise BRUNEL.

Le CGHAV était aussi présent au **salon du livre** organisé par le « Centre de Loisirs » de Cournon avec H. PONCHON, J-F. TAILLANDIER et M-F. BRUNEL. Et aussi au salon de généalogie de Mende en juillet où M-F. BRUNEL a fait la connaissance de la nouvelle présidente de la Fédération Française de Généalogie ainsi que d'autres rencontres intéressantes.

Le **forum des associations** de Clermont-Ferrand est l'occasion de présenter le CGHAV aux Clermontois. Cela serait difficile à animer par M-F. BRUNEL sans l'aide de F. COUZON. Certains stands sont représentés par de nombreux adhérents, pourquoi pas le CGHAV ?

Nous n'annoncerons pas les rencontres prévues en 2020 qui sont annulées ou en suspens à ce jour.

La **réunion Livradois-Forez** était prévue le 27 septembre et ne pourra pas se tenir dans de bonnes conditions. Plutôt que de subir des modifications de dernière minute ou des conditions de réunion ingérables, il est préférable de l'annuler. Nous en sommes tout à fait désolés, car nous savons combien beaucoup y sont attachés

Vous trouverez en encart central le bordereau de vote vous permettant d'approuver ou rejeter ce rapport moral ainsi que le rapport financier qui suit.

## Rapport financier de la Trésorière

Le bilan et le compte d'exploitation sont parus dans AmA 171.

**Le bilan** peut-être considéré comme une photographie de notre association au 31.12.2019.

**Passif** : le compte que nous avons appelé « situation financière » représente notre **fond associatif** d'un montant de 266. 928,90 €.

Les sommes correspondant, d'une part aux adhésions 2020 perçues en 2019 (564,00€) ; et d'autre part aux charges 2019 payées en 2020 (factures non reçues ou chèques non retirés) (3498,21 €), augmentent nos avoirs bancaires 2019 et doivent en contre-partie être indiquées au passif du bilan.

**L'actif** représente ce que nous possédons :

- le local associatif pour 22 100,00 € (valeur d'acquisition)
- les produits à recevoir pour 1008,94€
- nos disponibilités pour un total de 247 651,61€
- les charges que nous avons payées et qui ne concernent pas 2019 (mais qui ont cette fois baissé nos avoirs bancaires) sont portées à l'actif soit 2013,96€.

**Le bilan** est équilibré par le résultat du compte d'exploitation soit **1783,40 €**.

**Le compte d'exploitation** est constitué de nos recettes et de nos dépenses concernant uniquement l'année 2019.

**Les recettes** (produits) sont composées principalement des cotisations et des dons de l'année 2019 par nos 847 adhérents pour 28.215,00 €.

Viennent s'ajouter nos ventes de l'année (tables, internet, anciens numéros) pour 10.821,16 €,

Le total de nos recettes a été de **39.036,16 €**.

**Les dépenses** (charges) principales correspondent aux frais liés à la revue pour 18.301,77 €

Les frais du siège social viennent ensuite pour un montant de 4.943,76 €. (En cette année 2019, nous avons payé des charges supplémentaires pour le ravalement de la façade de l'immeuble soit 940,60 €).

- notre assemblée générale, les manifestations locales (y compris locations de salles), les cotisations (FFG et autres) totalisent 5.338,36 €.
- l'informatique (avec ce qui concerne le site Internet en rénovation) représente 3.005,00 €.
- les frais postaux avec les envois de compléments de revues (retards de cotisation, nouveaux adhérents), tables, publications, courriers divers ont un coût de 1.320,32 €.
- les achats de livres, documentation, matériel pour un total de 2.409,65 €.
- les autres frais (assurances, déplacements, frais bancaires, amortissements) pour 1.933,90 €.

Le total de nos dépenses a été de **37.252,76€**.

La différence entre recettes et dépenses nous donne un résultat de **1.783,40 €**, qui correspond bien au résultat inscrit au bilan et reste positif malgré la légère baisse du nombre d'adhérents.

Hors compte d'exploitation et bilan, on trouve une somme de 4.129,19 € qui correspond à des dépenses faites par les bénévoles dont il n'ont pas demandé le remboursement (mais qui ont donné lieu à un reçu fiscal).

De la même manière, on trouvera l'année prochaine la valorisation des heures de travail effectuées par les bénévoles pour l'association (*obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020*).

**Budget prévisionnel 2020 (en euros)**  
**Annexe au rapport financier**

<b>Produits</b>		
Adhésions (850)		28 100,00
Ventes livres, revues		550,00
Ventes tables		850,00
Ventes internet		7 500,00
Produits financiers		590,00
<b>Charges</b>		
Revue (avec poste)	20 500,00	
Autres frais postaux	1 400,00	
Informatique, internet	2 900,00	
Cotisations (FFG)	1 580,00	
Acahts livres	150,00	
Publications	550,00	
Assurances	250,00	
Manifestations	1,690,00	
Frais de siège	4 500,00	
Petit matériel, photocopies	1 550,00	
Frais de déplacement	500,00	
Frais bancaires	122,40	
<b>TOTAUX</b>	<b>35 692,40</b>	<b>37 590,00</b>
Résultat prévisionnel	<b>1 897,60</b>	

*A noter que le nombre d'adhérents sera sans doute un peu plus faible et donc le produit des cotisations aussi.*

**Renouvellement des Administrateurs**

Devant l'extrême difficulté d'organiser un vote à bulletins secrets par correspondance, votre CA soumet au vote de l'AG la décision d'allonger le mandat des administrateurs sortants jusqu'à la prochaine AG de 2021. Le mandat qui suivra cette élection ne sera que de deux années supplémentaires pour conserver la durée de base des mandats renouvelables à 3 ans.

Sont concernés par cette mesure six administrateurs :

- Christiane BELLIER (trésorière)
- Marie Françoise BRUNEL (présidente)
- Jean Marc FAYOLLE
- Marie Dominique ICOLE
- Henri PONCHON (vice-président)
- Elise TARAGNAT

Mais cela ne concerne pas Jean François CROHAS qui, pour des raisons personnelles, a demandé à être déchargé de sa responsabilité d'administrateur et a donc démissionné.

Aucune candidature supplémentaire ne s'étant manifestée, cette procédure ne lèsera pas un candidat qui n'aurait pu être élu par l'AG de cette année.

**VOTES**

**On trouvera en encart central de cette revue le bulletin qui vous permettra d'exprimer votre vote sur les trois sujets :**

- Rapport moral
- Rapport financier et quitus à la trésorière
- Extension du mandat des administrateurs

Pour chacun, vous aurez, comme toujours, trois possibilités : « pour », « contre », « abstention ».

Si vous votiez « contre », il serait intéressant et utile de donner les raisons de votre vote, comme vous le feriez lors d'une AG « physique ».

Vous avez aussi la possibilité de poser des questions à votre CA, comme vous le feriez au cours d'une AG.

Par ailleurs, nous profitons de l'opportunité qui nous est offerte par cet échange, pour vous poser quelques questions sur notre revue et son contenu.



## Avis Importants



### PERMANENCES ET RÉUNIONS

Conformément aux recommandations gouvernementales, aucune permanence ou réunion de plusieurs personnes ne pourra se tenir avant la fin du mois de septembre. Dans ces conditions toutes nos réunions des 3 mois à venir sont annulées. Dans le prochain numéro vous retrouverez dates et conditions des permanences et réunions du 4<sup>ème</sup> trimestre de notre année 2020.

### LES SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE DE LA GUERRE DE 1870

par Alain ROSSI (cghav-2140)

La Fédération Française de Généalogie et le « Souvenir Français » se sont associés pour mettre en valeur le sacrifice de nos oncles ou grands-oncles, « morts pour la France » au cours de cette guerre, qui nous a « *fait perdre l'Alsace et la Lorraine* ».

Ils sont environ 100.000, issus de toute la France et, aujourd'hui, leur souvenir est presque totalement perdu.

Le projet est d'en assurer l'identification à partir des transcriptions faites dans les registres de décès des différentes communes dont ils sont issus.

C'est ce qu'avait commencé à faire Marie Dominique ICOLE avec la publication d'une première liste de décès des jeunes soldats issus du Puy-de-Dôme dans « AmA ! » n° 169 (pp. 145-147) du 3<sup>e</sup> trimestre 2019. Actuellement elle continue ce travail dont l'objectif, avec le Souvenir Français, est d'en entretenir la mémoire.

Toute aide dans ce domaine sera la bienvenue, d'autant que si le Puy-de-Dôme est en cours, demeureront à explorer le Cantal et la Haute-Loire. Si votre commune actuelle ou d'origine est concernée ou si vous avez un souvenir familial dans ce domaine, n'hésitez pas à me contacter.

Bien entendu, l'affaire est urgente, car le 11 novembre 2020 en constitue un 150<sup>e</sup> anniversaire. De la même façon, nos amis suisses, vont célébrer, début février, le 150<sup>e</sup> anniversaire du « sauvetage » des 87.000 hommes de l'armée « Bourbaki », qui a largement concerné la naissante « Croix rouge » suisse. N'oublions pas que sur les décès de la guerre, 1.500 (environ) sont survenus en Suisse, de maladies ou de suites de blessures.

Nous savons cependant que le repérage visé de tous ces morts ne sera pas achevé d'ici novembre 2020, mais que l'opération continuera au-delà.

#### Pour me contacter :

- par mail : [rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr)

- par téléphone : 06 8070 1538

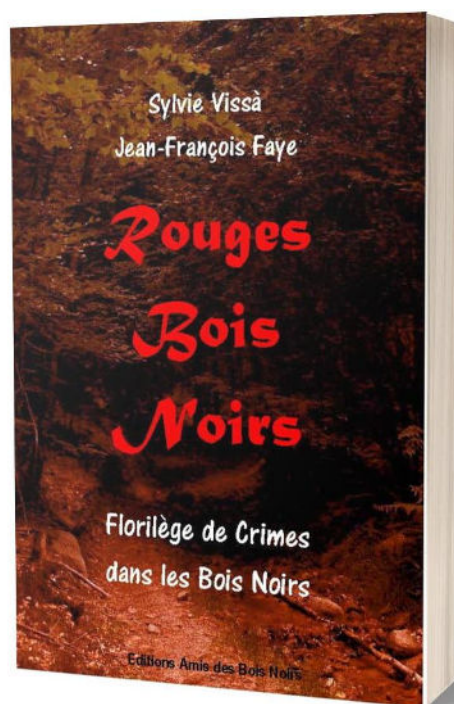
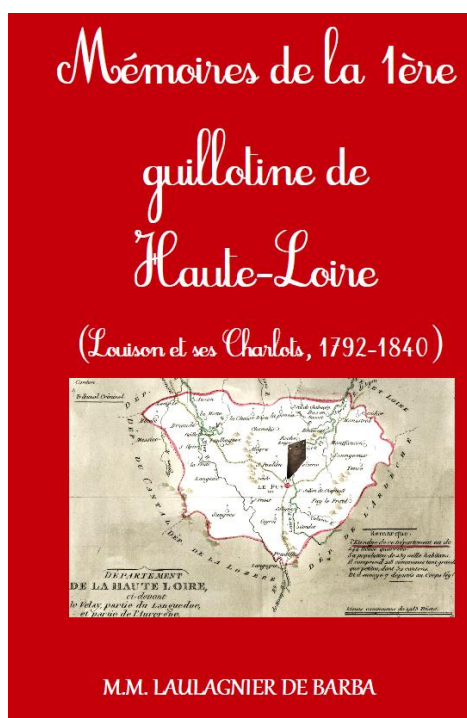
#### En pratique :

Si vous désirez faire une indexation sur quelques communes, une fiche de conseils et des fiches de recueil ou un tableau Excel pré-formaté sont à votre disposition.

La quasi-totalité des actes de décès, comme pour la guerre de 14-18, sont des transcriptions issus de bordereaux régimentaires ou d'actes inscrits dans d'autres communes et sont repérés comme tels en marge des actes.



## PUBLICATIONS INTÉRESSANTES



par Sylvie VISSÀ et Jean-François FAYE

Marie-Martine LAULAGNIER DE BARBA nous a fait part de la parution de son nouveau livre : « *Mémoires de la 1<sup>ère</sup> guillotine de Haute-Loire, Louison et ses Charlots, 1792-1840* »

Tous les faits rapportés sont avérés. Et le fait que ce soit Louison, la guillotine, qui s'exprime, donne un peu de légèreté à un thème qui pourrait paraître scabreux.

Ce livre sera bientôt disponible en librairie. Vous pouvez aussi le commander directement à Mme LAULAGNIER DE BARBA [argosgenealogie@gmail.com](mailto:argosgenealogie@gmail.com), en indiquant si vous désirez une dédicace. Coût : 20 € (éventuellement par l'intermédiaire de JP Barthélemy).

Notre nouveau livre « ROUGES BOIS NOIRS », florilège des crimes dans les Bois Noirs est paru

Informations complémentaires, points de vente (mis à jour régulièrement) et bon de commande sur le site

[www.amidesboisnoirs.fr](http://www.amidesboisnoirs.fr)

### Editions THISA

Ce petit éditeur donne naissance deux fois par an à une revue thématique « THEMA » que j'estime beaucoup. C'est l'une de ses pages (THÉMA n°2) que j'ai reproduite (en l'actualisant) pour vous présenter la valeur des monnaies d'autrefois.

Le mieux est que vous alliez vous-même sur son site pour prendre connaissance de ses réalisations :

<http://www.editions-thisa.fr/>

Voici la liste des sujets traités dans les 15 numéros parus à ce jour et encore disponibles :

N° 1 : Nos ancêtres et les mentions insolites des registres paroissiaux (disponible).	N° 4 : Familles et ménages de nos ancêtres (disponible).	N° 8 : Comprendre les actes notariés (2e partie) (disponible).	N° 12 : Les voyages et les déplacements de nos ancêtres (disponible).
N° 2 : La valeur des biens, niveaux de vie et de fortune (disponible).	N° 5 : Nos ancêtres au temps de la peste (disponible).	N° 9 : Les registres paroissiaux racontent la vie de nos ancêtres (disponible).	N° 13 : La maison paysanne (disponible).
N° 3 : Les signatures de nos ancêtres (disponible).	N° 6 : Les migrations de nos ancêtres 1814-1914 (disponible).	N° 10 : Hiérarchie et ascension sociale de nos ancêtres paysans (disponible).	N° 14 : Les femmes, actrices majeures de nos généalogies (disponible).
	N° 7 : Comprendre les actes notariés (1ere partie) (disponible).	N° 11 : Comprendre les actes notariés (3e partie) (disponible).	N° 15 : Hiérarchie et ascension sociale de nos ancêtres artisans et boutiquiers (disponible).

On peut ajouter des brochures appelées « CONTEXTE » dont le titre traduit le contenu.





## Un peu d'Histoire



# LA PESTE DANS L'HISTOIRE GÉNÉRALE ET LOCALE

*Cette rubrique, qui comporte plusieurs articles, vous étonne-t-elle aujourd'hui ?*

## LA PESTE DE 1630 À AUGEROLLES

par Henri PONCHON (cghav-62)

**NDLR :** cet article est déjà paru dans la revue du GRAHLF « Chroniques Historiques du Livradois-Foréz ». Mais il nous est apparu important de le remettre sous les yeux de nos lecteurs à l'occasion de la catastrophe sanitaire que nous connaissons.

Tout au long du moyen-âge, la peste fit des ravages considérables à travers l'occident. La dernière attaque ayant concerné le Livradois se situera autour des années 1630. Au Nord, des étés pluvieux avaient noyé les blés et fait pourrir sur place les récoltes ; au sud, au contraire avait régné la sécheresse.

La conséquence fut une hausse vertigineuse des prix du grain et du pain, des populations sous alimentées et affaiblies, où la peste va trouver un terrain favorable.

De 1627 à 1631, elle va être générale dans le pays ; en 1631, rares sont les villes épargnées. Dans les bourgs et les campagnes, on meurt par centaines.

Cet article se propose d'en mesurer l'impact à l'échelon d'une de nos paroisses.<sup>[1]</sup>

Grâce à Etienne VIALLE qui fut curé de 1608 à 1652, Augerolles possède une remarquable série de registres paroissiaux tout au long de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle. La série des baptêmes et décès est continue ; celle des mariages a plus de lacunes dues sans doute à quelques « emprunts » au cours du 20<sup>e</sup> siècle.

Les registres de décès nous permettent de suivre l'évolution de l'épidémie. Certains villages ou certaines familles furent plus particulièrement touchés.

Les dépouillements systématiques des registres et les reconstitutions des familles dans le cadre d'études généalogiques facilitent l'analyse<sup>[2]</sup>.

On peut également s'interroger sur l'impact quantitatif de cette peste d'un point de vue purement démographique.

### A travers les registres.

La première notation se situe en date du 19 avril 1629 avec le décès de Rose TERAULES femme de Guillaume JOYEUX du village de Matucières, suivi le 26 avril par celui de Guillaume JOYEUX, 22 ans, pour lesquels le curé a indiqué « *obiit peste* ». Ils s'étaient mariés deux mois plus tôt, le 26 février 1629. Quelques mois plus tard, c'est le tour du père de Guillaume « *Claude JOYEUX non enterré en terre sainte par crainte de contagion 70 ans* » A noter que la femme de ce dernier, Anna DELORTET, ne sera pas touchée et mourra en 1637. Par contre, deux de leurs enfants, Antoine et Jean, seront également atteints mais 18 mois plus tard ; ils décéderont en décembre 1631.

Était-ce vraiment la peste ou une mesure de précaution compte tenu de ce qui se passait dans des paroisses voisines ?

En effet, après cette première alerte, rien ne semble se passer jusqu'à l'été 1631, où tout s'accélère brutalement.

Ce sont 49 personnes que comptabilise le curé entre le 14 juillet 1631 et le 24 janvier 1632. Des individus isolés ou des familles entières vont être atteints. Les morts sont enterrés sur place afin d'éviter la propagation de l'épidémie.

[1] Un court article sur la peste à Augerolles avait été publié, sous ma signature, dans le n° 37 pp. 7-8 (3<sup>e</sup> trimestre 1986) de « A moi Auvergne ! » (in *Chroniques du Livradois-Foréz* n°6)

[2] Tous les relevés de baptêmes, mariages et sépultures de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle ont été effectués par mes soins, autour de 1980, dans les registres de la mairie d'Augerolles.

L'enregistrement dans les registres n'est pas toujours chronologique ; le curé n'apprenait certains décès qu'avec retard. De nombreux décès semblent même ignorés ; il faudra attendre « le relèvement des ossements » pour dénombrer les morts surtout dans des villages éloignés comme les Clavelières ou Vironnesse.

Citons quelques exemples parmi les plus dramatiques :

- le 30 juillet 1631, au village de Melhassolle « *Jeanne LONDISCHE femme à Blaise MELHASSOLLE décédée de peste et quelques jours après Pierre MELHASSOLLE Bartoly et trois enfants dudit Blaise et leur servante Benoîte MALLET fille à Damien tous enterrés dans led. Village de Melhassolle.* »
- le 14 août 1631 environ « *Claude MELHASSOLLE du village de la Chossonie cinq de ses filles et deux gendres quelques temps après tous morts de peste et enterrés aud. Village de la Chossonie* »
- le 10 octobre 1631 environ « *Benoît FRADAS du Chier, Gilberte TRIPPADOUX sa femme et une de leur petite fille et encore une autre fille dud. FRADAS du premier lit et une Pironne DUCHIER ayeule de lad. petite dud. FRADAS âgée de 85 ans tous du mal contagieux.* »
- le 31 octobre 1631 *Gilbert FRADAS du Poyet Granet âgé de 35 ans et quelques jours avant Anna GAREST sa mère 80 ans et quelques jours avant deux filles dud. Gilbert tous du danger contagieux.* »

Le nombre de morts va ensuite diminuer progressivement. Le dernier décès indiqué sur les registres est celui de Gilbert BRUGIÈRE, âgé de 33 ans, le 24 janvier 1632 « de peste ». Si on fait un bilan mois par mois du nombre de décès, on trouve :

- mai 1629 :	2
- Août 1629 :	1
- Juillet 1631 :	7
- Août 1631 :	11
- Septembre 1631 :	1
- Octobre 1631 :	17
- Novembre 1631 :	5
- Décembre 1631 :	6
- Janvier 1632 :	2

Soit un total, enregistré à ce moment là, de **52 décès** dus à la peste. Nous verrons que ce chiffre doit être revu à la hausse.

### Le relèvement des ossements.

Il n'était pas question de laisser sans sépulture chrétienne tous ces morts enterrés à la hâte dans les villages. Aussi quand la terrible maladie semblera définitivement éloignée, le clergé et les parents vont enterrer au cimetière d'Augerolles ceux qui n'avaient pu l'être.

De novembre 1634 à 1637, les ossements vont être relevés des sépultures provisoires et transportés au cimetière avec les cérémonies d'usage. Citons quelques-unes de ces cérémonies :

- la première aura lieu le 23 novembre 1634 où sont « *relevé le corps et ossements de Jeanne POYET vivant femme à Estienne TAILHANDIER résidant aux Clavelières Basses laquelle trépassa l'année 1631 de maladie contagieuse* »

- puis le 18 décembre 1634 « *ont été relevés les ossements de Claude COLLAUD, Catherine CHASSAIN sa femme et deux petites filles de Pierre COLLAUD leur fils qui décédés de peste étaient enterrés en terre prophane ont docq esté en sépultures en leur tombeau avec les cérémonies et solemnités de l'église...décédés en l'année 1631.* »

Ce sont 28 cérémonies du même type représentant une centaine de corps que l'on recense dans les registres jusqu'en septembre 1637.

Certains décomptes sont précis.

D'autres le sont un peu moins tel que celui du 6 septembre 1637 qui sera le dernier « *relèvement des ossements Jean BOURDILHON, Pironne MELHASSOLLE sa femme, Benoite BOURDILHON leur cousine et quelques petits enfants.* ».

J'ai volontairement mis en exergue cette notation laconique, où la famille et le curé ne savent plus combien de jeunes enfants sont décédés : trois ou quatre peut-être d'après les naissances de ce couple. Le curé avait enregistré le décès de deux filles et d'une cousine les 24 et 25 août 1631 et celui des parents le 4 octobre.

### La peste et ses appellations.

L'épidémie fut notée sous divers vocables. En 1629, on parle de « *crainte de contagion* ». En 1631, le mot « *peste* » fait son apparition dans les registres : « *trois morts de peste* », « *sépulture en terre prophane décédé de peste* ». Mais le curé écrit plus souvent décédé « *de contagion* », « *de mal contagieux* », « *du danger contagieux* ».

Et en 1636, lors du transfert des ossements, on trouvera à nouveau référence au « *mal contagieux* » ainsi que « *décédés de peste* » et « *qui décédèrent tous l'année de la contagion.* ».

A Marat, on parle uniquement de contagion.

### Combien de morts ?

En prenant les registres des années 1629 à 1631, ce sont 52 personnes qui sont formellement indiquées comme mortes de la peste. Si on utilise comme base les « relèvements d'ossements », ce sont entre 90 et 100 personnes dont les restes seront transportés quelques années plus tard au cimetière d'Augerolles ; toutes les personnes ne sont pas indiquées nominativement, mais avec la simple mention « *et quelques autres* », sans doute les jeunes enfants.

Si on compare, famille par famille, les deux listes, on s'aperçoit que la deuxième est plus complète, que certains décès n'avaient pas été enregistrés, que les enfants avaient été souvent négligés. Pour y voir plus clair et grâce aux études généalogiques, nous avons pu travailler au niveau des familles et se faire une idée plus précise du nombre de personnes réellement décédées, des villages où la maladie s'est propagée, des familles ou couples plus particulièrement atteints. On trouvera en annexe ce décompte macabre. Cette mise en concordance précise des deux listes conduit à un nombre compris **entre 100 et 105 personnes dites décédées de la peste**. Un doute subsiste toutefois sur les nombreux morts enregistrés, au cours du premier semestre

1631, sans indication particulière : simple conséquence de la famine ou premier impact du démarrage de l'épidémie.

Quel pourcentage de la population représente cette épidémie ? Bien sur, nous ne connaissons pas avec précision cette population. Les études montrent toutefois qu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle le taux de natalité était d'environ 40 ‰ (voir en particulier l'étude de Bernard BRUNEL [3]).

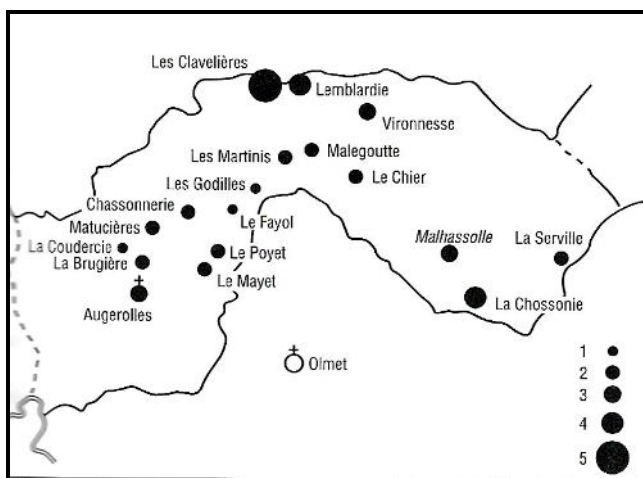
Or de 1622 à 1630, il y a eu 689 naissances à Augerolles soit une moyenne annuelle de 76. Le taux de natalité ci-dessus conduirait donc à une population de 1900 personnes ce qui est homogène avec les chiffres estimés par B. BRUNEL pour les années 1700. Ce serait donc environ 5% de la population qui serait décédé de la peste pendant cette période.

### La géographie de l'épidémie et les modes de propagation

Comme on peut le voir sur une carte, l'épidémie n'a pas touché l'ensemble de la paroisse. Elle est restée circonscrite à une quinzaine de villages, située au nord-est du bourg. La quasi-totalité d'entre eux est située dans la même zone, sur l'axe Augerolles-Le Trévy, sur la rive droite du ruisseau de La Faye.

A l'opposé, aucun cas ne fut signalé dans la partie basse de la paroisse, située à l'ouest du bourg, qui constituait le quartier fiscal de Frédeville. Mis à part, les cas isolés de La Chossonie et de La Servilie, la partie haute, quartier dit de la Montagne, aujourd'hui commune de La Renaudie, fut relativement épargnée. Aucun cas, non plus, dans la dizaine de villages, proches d'Aubusson, sur la rive gauche du Couzon.

Certaines familles furent plus particulièrement touchées et cela dans plusieurs villages. On trouve, par exemple, des décès de porteurs du patronyme FRADAS aux Clavelières, au Cheix, au Poyet-Granet, du patronyme BRUGIÈRE aux Martinis, à La Brugière, à La Coudercie, au Poyet-Granet, au Chier, du patronyme MELHASSOLLE à Melhassolle, à La Chossonie et à La Servilie.



**Géographie de la mortalité**

Sur cette carte de l'ancienne paroisse d'Augerolles, on a relevé, par village, les décès connus, liés à l'épidémie : un ou deux morts (1), trois à cinq (2), six ou sept (3), huit à quinze (4), et seize au village des Clavelières (5)

Après le premier cas identifié, à Matucières en 1629, suivi d'une longue rémission, l'épidémie semble se propager de village en village avec la famille pour principal vecteur. Le cas le plus caractéristique est celui des villages voisins de La Chossonie, Melhassolle et La Servilie, éloignés des autres villages atteints, et où, chaque fois, un ou plusieurs membres de la famille MELHASSOLLE sont concernés.

### L'impact à moyen terme.

Si on examine l'évolution des naissances, mariages et décès de part et d'autres cette période de crise, on constate :

- une chute sensible des naissances de 1629 à 1632 (40 % en 1631, 20% en 1629, 1630 et 1632 par rapport à la moyenne des cinq années précédentes (1624-1628) puis un retour à la normale à partir de 1633
- une diminution de 50 % des mariages en 1629 (11 mariages) et 1631 (9 mariages), atteignant 70 % en 1630 (6 mariages), avec une récupération très nette dès 1632 (24 mariages)
- une multiplication des décès par 4 ou 5 en 1631 avec une incertitude sur la cohérence de l'enregistrement par le curé suivi par des années en dessous de la moyenne en 1634, 1635, 1636 comme si les années de l'épidémie n'avaient fait qu'anticiper le décès de certains.

L'analyse de ces données et l'estimation globale de 5 % de décès conduisent à penser que les conséquences de l'épidémie se sont très vite estompées, sans impact significatif sur la démographie à moyen terme de la paroisse.

### Dans les paroisses avoisinantes.

La paroisse d'Olmet est encadrée dans la zone d'Augerolles où il y eut un fort impact de la peste. Les registres de décès de janvier 1629 à mai 1633 ont été conservés ; le curé de l'époque n'a rien indiqué sur les causes de décès. Mais l'évolution de leur nombre indique clairement qu'il s'est passé quelque chose : 1629 = 15 décès ; 1630 = 27 ; 1631 = 104 ; 1632 = 26. Donc quatre fois plus de décès ont été enregistrés en 1631 par rapport aux deux années encadrantes. Une dizaine de morts mensuels ont eu lieu de mars à octobre 1631, un en novembre et deux en décembre.

A Marat [4], la contagion fait son apparition en juillet 1629, au bourg, où le curé enregistre deux cas dans la maison de Michel BOSDECHIER : son épouse Damiane CHAMBON, le 8 juillet, et sa chambrière, Gabrielle GIMET.

D'autres cas sont signalés en avril et juin 1630 à la Dinasse et à la Fortiche, chez des membres de la famille DINASSE. Surtout, en septembre 1631, le village de la Bourlhonne sera décimé : les MARÉCHAL, les FAYE, les DICHAMPS sont particulièrement atteints. C'est ainsi que Pierre MARESCHAL « meurt de la contagion ainsi que ses enfants » et quelques jours plus tard son épouse Benoîte RODDE. Comparativement à Augerolles, le nombre de mort semblerait moins élevé qu'à Augerolles mais le curé n'a peut-être pas tout enregistré. On peut noter toutefois que les lieux cités ; (le Paton, le Bourg, la Dinasse, la Fortiche le mas de Farges et la Bourlhonne) sont dispersés sur le territoire de la paroisse.

[3] Bernard BRUNEL : « Le vouloir vivre et la force des choses – Augerolles en Livradois Forez du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles » publié par l'Institut d'Etudes du Massif Central en 1992 (512 p.)

[4] Communication de Pierre Lucien POUZET (†)



De l'autre côté de la montagne, Jean-Paul MAZIOUX <sup>[5]</sup> indique que la peste atteignit Noirétable au printemps 1629. Le premier cas fut signalé au hameau de Poyol, puis, en juillet 1629, au Mas et à La Chabrotie. En 1631, « *le fléau s'étendit et gagna la vallée de la Vêtre...Tous ceux qui pouvaient s'enfuirent loin des lieux contaminés ; l'Auvergne principalement servit de refuge* » comme l'indique un acte du 13.11.1633 du curé de Noirétable qui a complété les cérémonies de baptême du fils du receveur de la seigneurie de Cervières, ondoyé à Courpière « *icelle ville leur ayant servi de refuge pendant les maladies contagieuses.* »

### En conclusion.

La peste fit son apparition dès 1629, mais ne se propagea que lentement pour atteindre son paroxysme au cours de l'été 1631. Sans doute grâce à certaines mesures d'isolement, elle resta circonscrite à certains villages dans des zones bien délimitées ; les relations familiales semblent avoir été le vecteur de propagation principal. Environ 5 % des habitants de la paroisse furent atteints et décédèrent, sans toutefois que cela ait eu un impact significatif sur la démographie de la paroisse à moyen terme.

### Décès enregistrés par la peste Classés par villages

#### Chassoneris

Famille MEYNADIER (4 morts) : Le 20.10.1636, on relève les ossements de Pierre MEYNADIER de Chassoneris, sa femme et deux filles. Quatre enfants étaient nés de ce couple.

#### La Chossonie

Famille MELHASSOLLE (8 morts) : en août 1631, Claude MELHASSOLLE, cinq de ses filles et deux gendres. Cela correspond à la totalité de ses cinq filles âgées de 9 à 21 ans. L'épouse de Claude, Jeanne DOS CHAMPEAUX étant décédée peu avant, le 22.12.1630, il pourrait s'agir déjà de l'épidémie.

#### La Brugière

Famille COLLAUD (5 morts) : En octobre 1631, décès de Claude COLLAUD, 80 ans, Catherine CHASSAING sa femme, et trois filles de Pierre COLLAUD, leur fils. Pierre COLLAUD, marié à Clauda CHANTEGREILH, aura deux autres enfants après l'épidémie de peste. Les autres couples Collaud de la Brugière n'ont pas été touchés.

#### La Coudercie

Famille DUPUY-GARDELLE (2 morts) : Le 22.01.1636, on relève les ossements de Marie BRUGIÈRE de la Coudercie et d'Anna DUPUY-GARDELLE sa fille (sans doute celle née en 1608). Le 11.12.1631, le curé avait noté le décès de Marie de la Coudercie veuve d'Antoine DUPUY-GARDELLE.

#### La Servilie

Famille BOURDILHON (5 morts) : Jean BOURDILHON et Peronne MELHASSOLLE, sa femme, (+ 4.10.1631), deux filles du couple et Benoîte BOURDILHON, leur cousine (+ 24.08.1631). Ce couple avait eu 6 enfants, au moins deux ont survécu dont Gabriel marié en 1651.

#### Lemblardie

Famille CHASSONERIS (9 morts environ) : Un relevé d'ossements difficile à lire et débrouiller qui indique les noms de « Benoiste ROSSIAS...Vincent et Louis CHASSONERIS de Lemblardie, Julien, Madeleine et Pierre CHASSONERIS enfants... Clauda DECOUZON, ...Chamb...et de Lemblardie leurs cousins », apparemment tous plus ou moins apparentés.

#### Le Chier

Famille FRADAS (5 morts) : En octobre 1631, décès de Pironne DUCHIER, 80 ans, Benoit FRADAS, son gendre, Gilberte TRIPPADOUX, sa femme, une de leur fille, plus une fille du premier lit dudit Benoît FRADAS.

#### Le Fayol

Antoine BESSET, métayer au Fayol, et sa femme Clauda DES BOSCHES, en octobre 1631. Ils s'étaient mariés en 1628 et n'avaient pas encore eu d'enfants.

#### Le Mayet

Famille BOREL/GRISSONENCHE (3 morts) : Jean BOREL (+ 2.11.1631), Marie, sa fille, décédée quelques jours auparavant, Guillaume GRISSONENCHE, 25 ans, fils à feu Damien, décédé le 17.01.1632. Jean BOREL l'aîné avait épousé en 1623 Anna BRUGIÈRE veuve de Damien GRISSONENCHE ; ce dernier couple avait eu plusieurs enfants dont Guillaume né en 1607. Un autre couple GRISSONENCHE/BOREL vivait au Mayet à cette époque mais ne fut pas touché.

#### Le Poyet Granet

Famille FRADAS (5 morts) : En octobre 1631, décès de Gilbert FRADAS, Marie TERRASSE, sa femme, deux filles dudit Gilbert (Michelle, 9 ans, née d'un précédent mariage, et Catherine, 2 ans), Anna BRUGIÈRE (ou GAREST), sa mère. Aucun survivant dans cette famille.

#### Les Clavelières

Famille FRADAS (6 morts) : La seule information provient du relèvement des ossements qui aura lieu en deux fois : le 17.12.1635 pour Benoît FRADAS, sa femme et leurs deux enfants ; le 2.01.1636 pour Michelle (?) et Antonia FRADAS, frère et sœur (en fait enfants des précédents). Ces deux cérémonies pourraient signifier que les corps n'étaient pas tous enterrés au même endroit avec des décès à deux dates différentes. En tous les cas, c'est la disparition du père, de la mère et de 4 enfants sur 5 connus.

Famille MORANGE (4 morts au moins) : Le 2.01.1636, relèvement des ossements de Michelle POMMERETTE, veuve de Estienne MORANGES, Loyse, Michelle et Claude (?), leurs enfants. A ceux-ci, il faut probablement ajouter Estienne MORANGES, lui-même, décédée le 19.06.1631 et qui avait du être enterrée normalement.

Famille DUMONT (3 morts) : Le 17.03.1736, relèvement d'ossements de Marguerite DESCLAVELIÈRES, Annet DUMONT et Anna PROVENCHIÈRES sa femme.

Le 23.11.1634, on relève les ossements de Jeanne POYET, femme d'Estienne TAILLANDIER, décédée en 1631 aux Clavelières-Basses de maladie contagieuse. Son décès, à l'âge de 26 ans, avait été enregistré le 28.11.1631, sans indication.

Deux autres décès, connus également par le transfert des ossements, ont sûrement eu lieu aux Clavelières :

[5] Jean Paul MAZIOUX « Le Pays de Noirétable » Imp. DUMAS

- (Clauda) LEMLARDIE femme à (Antoine) FRADAS, transférée le 14.01.1636.
- Loys MORANGES fils à Benoît transféré le 22.01.1636.

#### **Les Godilles**

Pierre GODILHAS l'aîné y décède le 14.07.1631. Aucun autre membre de la famille ne semble avoir été touché. Sa veuve décèdera en 1670 à 80 ans.

#### **Les Martinis**

**Famille BRUGIÈRE (5 morts au moins)** : En février 1636, relèvement des ossements de Pierre et autre Pierre BRUGIÈRE, Françoise et Antonia BRUGIÈRE leurs sœurs, Anna MOURLEVAT-RALEYRE leur belle-fille. Cette dernière, en fait leur belle-sœur, originaire de la Chapelle-Agnon, avait épousé en 1622 Hugues BRUGIÈRE, lui-même décédé en janvier 1631 sans que l'on parle de peste.

#### **Malegoutte**

**Famille DELAVETS (4 morts)** : En 1635, on relèvera les ossements de « Benoite MASDORIET veuve de Loys DELAVETS, Claude et Marguerite leurs enfants, et Clauda fille audit Pierre (???) ». Marguerite était décédée le 26.11.1631 âgée de 30 ans ; née en 1605, elle avait épousé en 1628 Guillaume DUVERT LONGHON.

#### **Matucières.**

**Famille JOYEUX (5 morts)** : Claude JOYEUX (+ 17.08.1631 à 70 ans), Guillaume (+ 26.05.1631 à 22 ans), Antoine (+ 19.12.1631 à 24 ans) et Jean (+ 19.12.1631 à 22 ans) ses enfants et Rose TERAULES (+ 19.05.1629), sa gendresse, femme de Guillaume. A noter que les décès ont eu lieu à des dates très différentes, contrairement à d'autres familles.

#### **Melhassolle.**

**Famille MELHASSOLLE (6 morts)** : en juillet-août 1631, décès de Jeanne LONDICHE, épouse de Blaise MELHASSOLLE, trois de leurs enfants (sur 4 nés entre 1622 et 1631) ; Pierre MELHASSOLLE dit Bartoly ; Marguerite MALLET, sa femme; Benoîte MALLET, fille à Damien, leur servante originaire du Thuel (La Clef).

A noter que Blaise MELHASSOLLE, ci-dessus, se remarie peu après, le 24.11.1631 avec Jeanne BOREL et aura 6 enfants avec sa nouvelle épouse.

*Nota : Le village de Melhassolle n'a pu être localisé avec précision (village disparu ou changement de nom). Par recoupement, nous pensons qu'il se situait à proximité de la Chossonie. C'est probablement ce village qui est à l'origine du patronyme Mégeassolle.*

#### **Vironnesse**

**Famille BURIAS (7 morts)** : Sans doute en novembre 1631, décès de Jacques BURIAS, Benoite ARCHIMBAUD, sa femme, Michel, Guillaume, Benoît et Jacqueline leurs enfants, Benoîte BORIAS, leur belle-fille

(femme à Guillaume ci-dessus). Seul le décès de Jacques BURIAS avait été noté le 12.11.1631 ; on connaît les autres grâce au relèvement des ossements.

#### **Lieux non identifiés avec précision :**

Sans doute au bourg d'Augerolles : Antoine FRETYS fils à Pierre, marguillier (+ 3.09.1631). A noter que sont décédés à la même époque, sans indication particulière de la cause, Clauda BOSSON femme de Pierre FRETYS à 45 ans le 3.04.1631, Antoine FRETYS, un autre fils, le 14.04.1631, et enfin le père, Pierre FRÉTYS, marguillier, à 44 ans le 4.03.1632 qui semblait s'être remarié entre temps. La famille était décimée, conséquence, directe ou non, de la peste.

Le 12.12.1631, décès de Agathe CANARD, 24 ans, peut-être à Las Thérias.

Le 24.01.1632, décès de Gilbert BRUGIÈRE, sans doute au bourg où vivait un Gilbert BRUGIÈRE marié en 1626 avec Anna GASCHON dont deux enfants en 1627 et 1629.

Le 13.02.1636, relèvement des ossements d'Elisabeth PROLONG, Annet de MATUSSIÈRES et Anna MASDORIET, peut-être à La Brugière.

### **Nombre des baptêmes, mariages, décès autour des années 1630**

Années	Naissances	Mariages	Décès
1620	89		47
1621		28	48
1622	76	16	35
1623	67	14	37
1624	81	16	43
1625	84	25	11
1626	69	21	34
1627	93	19	27
1628	85	19	23
1629	67	11	19
1630	67	6	47
1631	51	9	153
1632	66	24	38
1633	82	20	27
1634	79	29	18
1635	88	18	18
1636	84	15	22
1637	84		37
1638	67		36
1639	80		42
1640	80		43

# LA PESTE ET SES ÉPIDÉMIES HISTORIQUES

par Alain ROSSI (cghav-2140)

La peste est une maladie infectieuse due au microbe « *Yersinia pestis* » ou bacille de Yersin, du nom du médecin de ce nom, membre de l'Institut Pasteur, qui le découvrit à Hong-Kong en 1894, à l'occasion de la dernière grande épidémie (qui devait durer jusque vers 1924) et put ainsi développer un sérum permettant de traiter les infectés avant que les antibiotiques ne soient découverts.

La maladie se présente sous deux aspects cliniques selon le point d'inoculation :

- par piqûre de puce provenant d'un rat : les bacilles se répandent par le système lymphatique sous-cutané jusqu'aux ganglions drainant ce territoire et y pullulent, créant des « bubons », tuméfactions douloureuses, capables de se rompre en laissant échapper du pus (*des hémorragies sont possibles dans les bubons qui prennent un aspect noir-bleuté*). Puis se développe un envahissement septicémique créant une maladie généralisée avec une mortalité de l'ordre de 50 %.
- par contamination aérienne entre deux humains, où la porte d'entrée est le tissu pulmonaire. Le devenir est plus sombre encore que pour la forme bubonique, avec une mortalité presque constante.

L'intervention des puces du rat permet de comprendre que l'origine des épidémies se trouva presque toujours dans les ports, où débarquaient des bateaux provenant de pays où la peste était plus ou moins **endémique** <sup>[6]</sup>, une grande partie de la population se trouvant « vaccinée » pour avoir survécu à une première atteinte de la maladie.

Le rat lui-même est sensible à la maladie et en meurt. La puce le quitte alors et cherche un nouvel hôte. Par ailleurs, des bactéries peuvent demeurer longtemps au fond des terriers, ce qui constitue un réservoir de contamination.

Historiquement on connaît plusieurs épidémies s'étant développées sur le continent européen et ayant donc laissé des traces dans notre histoire :

- La peste d'Athènes des années 430-426 av. JC. qui provoqua une dizaine de milliers de victimes dont PÉRICLÈS (cf. THUCYDIDE, « *La Guerre du Péloponèse* »), mais qui était peut-être plutôt une typhoïde.
- La peste de Justinien, entre 541 et 767 qui provoqua environ 20 millions de victimes dans toute la zone méditerranéenne. En 567, à Clermont, un dimanche on compta 300 cadavres dans la cathédrale (cité par GRÉGOIRE DE TOURS)
- La peste « de 1348 » due au débarquement à Marseille, le 1<sup>er</sup> novembre 1347, d'un bateau génois échappé de Caffa en mer Noire, ville assiégée par les Turcs qui avaient balancé des cadavres de pesteux par-dessus les murailles. Se poursuivant par petites résurgences locales, combinée à la guerre de 100 ans et à quelques autres événements, cette peste fut responsable d'une perte de l'ordre de 50 % de la population européenne : en France (hexagone), entre le début du 14<sup>e</sup> siècle et le milieu du 15<sup>e</sup>, la

population se trouva réduite de 18 à 9 millions (vers 1700, elle était répartie à 22 millions).

- La peste de 1564 à Lyon au moment de la visite de Charles IX et Catherine de MÉDICIS, accompagnés d'Ambroise PARÉ qui en a fait le récit. On lui a attribué 60.000 morts (?) (cf. Claude de RUBYS - 1533-1613). La Reine profita du voyage pour visiter (à Salon) NOSTRADAMUS, qui avait « prédit » en 1555 la mort de son mari, Henri II (1559)
- La « grande peste » de 1580, due au débarquement à Cannes en août 1579 d'un bateau de retour de l'est méditerranéen, fut responsable de plusieurs milliers de morts en Provence et eut « l'avantage » de réduire les confrontations armées entre catholiques et protestants (qui y commencèrent en 1565 pour ne se terminer qu'avec l'abjuration de Henri IV).
- Cette épidémie n'est peut-être pas indépendante de celle qui débuta en juin 1575 à Venise, où elle fit 45.000 morts, rendant nécessaire la construction d'un immense « lazaretto » fait de plus de 3.000 bateaux amarrés les uns aux autres. C'est de ce temps que date les images des tenues des « médecins de peste » avec leur masque en forme de bec d'oiseau, rempli d'herbes balsamiques.
- Tout au long du 17<sup>e</sup> siècle la peste resta endémique avec des flambées locales, dont une débuta à Milan en 1629 et la « Grande Peste » de Londres de 1664-1665.
- La peste de 1720 est en rapport avec le débarquement dans une des calanques marseillaises des draps (et des rats !) apportés du Moyen Orient par le « Grand Saint Antoine » qui échappa à l'assignation au lazaret, qui existait à l'époque. La mortalité qui en résulta est estimée à 40.000 morts à Marseille et 80.000 en Provence. L'extension au reste du royaume fut évitée par des mesures coercitives fortes, dont l'érection du « mur de la peste » et de la mise en place, sur celui-ci et les rivières, d'un cordon de gardes chargés de fusiller tous ceux qui essayaient de le franchir.
- on eut encore la peste de Messine en 1747 et celle de Jaffa en 1799, lors de l'expédition d'Égypte de Bonaparte.

La connaissance de la transmission de la maladie par contagion inter-humaine remonte très loin. Au temps de la peste de 1580, on parlait de « *maladie de contagion* » et les gens se confessaient ou dictaient leur testament depuis leurs fenêtres. Ceux qui savaient signer, refusaient de le faire pour se protéger de la contamination par le papier ou la plume (cf. « *Provence Historique* » 1951, pp.191-201)

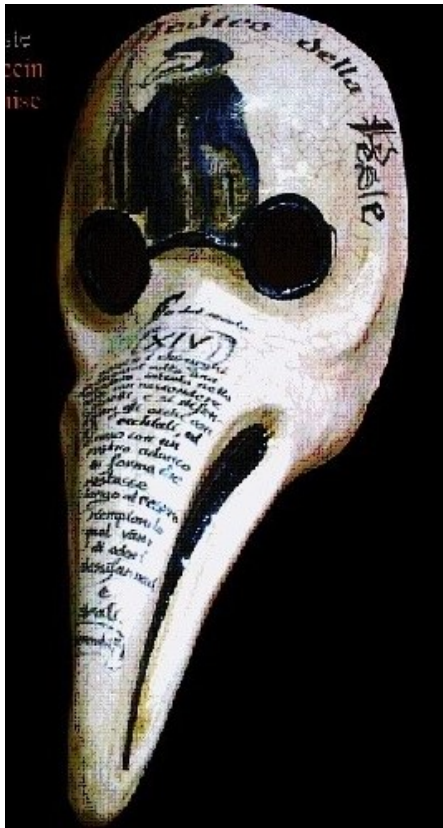
On essaya d'interdire les processions, mais dans beaucoup de cas le peuple passa outre. Ce fut le cas en 1629 à Milan, mais, alors, ce fut plus le Carnaval de 1630 qui assura l'explosion pesteuse qui toucha ensuite Venise et Florence

**Les images, page suivante, illustrent un masque vénitien et un vêtement complet de médecin allant visiter des pesteux.**

Le bec d'oiseau du masque était rempli d'herbes aromatiques destinées à filtrer et désinfecter l'air inspiré

[6] Une **endémie** désigne la présence habituelle d'une maladie dans une région ou sur une population déterminée





Masque et vêtement complet de médecin de peste  
Le dessin en pied, ci-contre, est de 1656 à Rome



## AUTRE TEMPS, AUTRE ÉPIDÉMIE MÊMES PEURS, MÊMES RÉACTIONS

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Fin 1720, la peste est introduite à Marseille par un navire chargé de tissus en provenance d'Orient.

Elle franchit rapidement les Cévennes et fait des ravages dans le Gévaudan, notamment dans les cités manufacturières de La Canourgue et de Marvejols, où l'on fabrique le cadis.

De crainte d'une mise en quarantaine qui paralyserait l'industrie, les autorités locales ne parlent tout d'abord que de fièvres malignes ou pourprées, et l'évêque de Mende leur fait écho.

Début 1721, il n'est plus possible de dissimuler la gravité du mal. C'est bien la peste avec bubon et charbon qui sévit à 12 km de Saint-Flour. Elle a été apportée à La Canourgue, le 28 décembre dernier, par un habitant qui, à la foire de St-Laurent, avait acheté une veste à un forçat échappé de Marseille et avait trinqué avec lui pour conclure le marché. Il avait ainsi contaminé sa famille et beaucoup d'autres. Le fléau atteint Marvejols, puis poursuit sa marche vers le nord.

Le gouverneur du Languedoc interdit alors tout rapport avec la Haute-Auvergne et le Rouergue. Il se rend sur les lieux, et n'hésite pas à faire brûler toutes les maisons d'un village contaminé dont la population est ensuite parquée dans des baraquements érigés à proximité.

En Auvergne, l'intendant Brunet d'Evry prend des mesures de protection énergiques pour une durée de 6 mois qui seront prorogées. Il se rend dans la région de St-Flour et constate qu'elle est plongée dans la plus grande détresse. Si le blocus interdit l'entrée de marchandises contaminées en provenance du Gévaudan, il empêche aussi l'exportation des bestiaux et des fromages d'Auvergne vers la Provence, mettant à plat l'économie du pays.

Pour secourir tous ceux qui meurent de faim, l'intendant fait procéder à d'importants versements d'espèces aux subdélégués de St-Flour et de Chaudesaigues, ainsi qu'au vicaire de St-Urcize pour qu'ils achètent du blé ou du seigle. Il fait aussi envoyer une cargaison de remèdes à titre préventif.

Le mal atteint son paroxysme en Gévaudan en juillet-août. Dans leur rapport au Contrôleur Général qui les a envoyées sur place, les médecins parisiens écrivent : « *Les gens atteints sans espoir de guérison sont emmurés dans leurs maisons et dictent par les fenêtres leurs dernières volontés* ».

Le fléau ne sera maîtrisé qu'en novembre. La Haute-Auvergne en sortira indemne grâce notamment aux mesures énergiques prises par l'intendant.

## Autorisation de déplacement en 1720

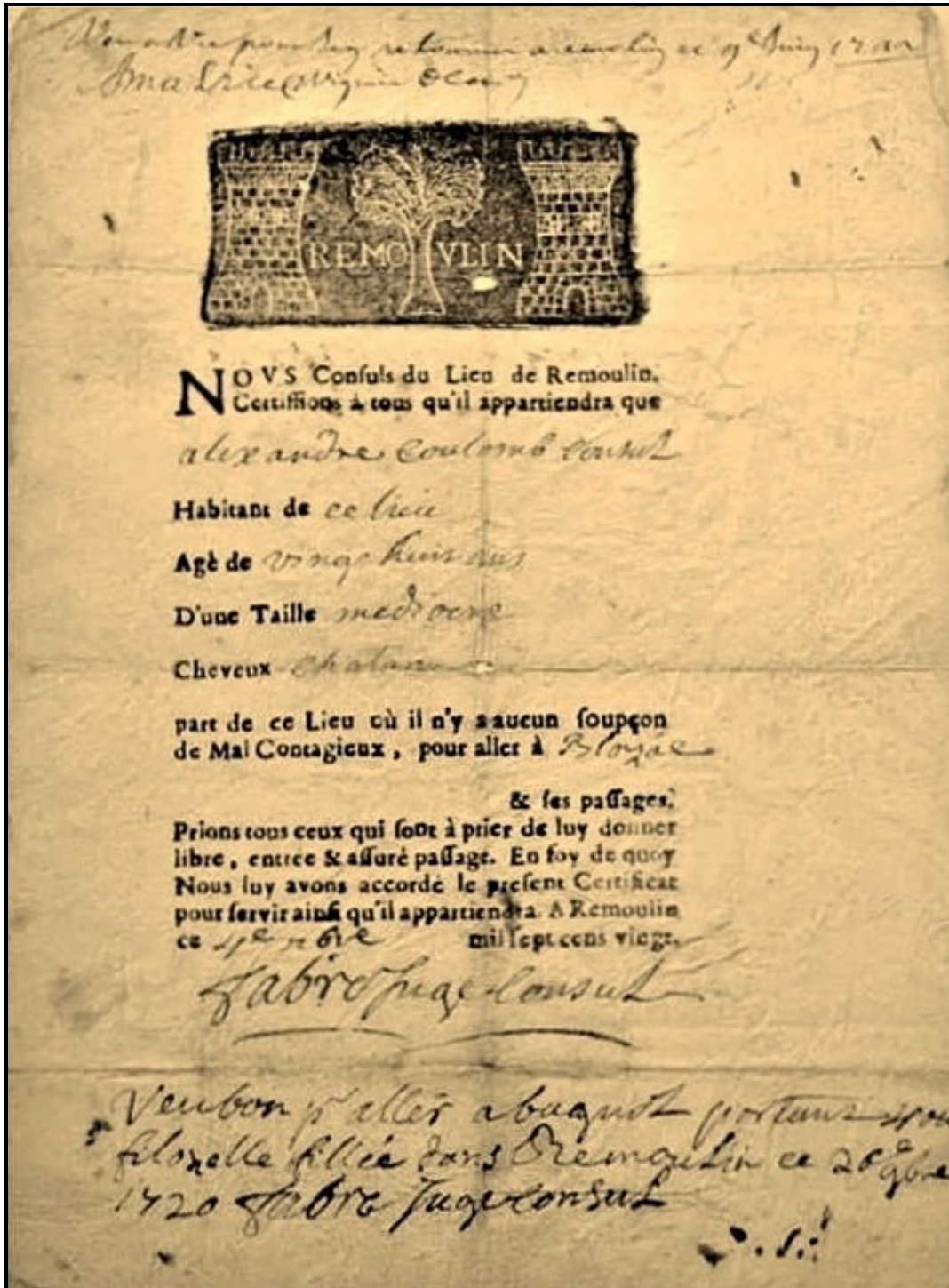
Transmis par Jean-Loup HOBENICHE (cghav-1808)

Dans la gestion de l'épidémie de 1720, la circulation des personnes était sévèrement contrôlée. Il y avait des frontières interdites de franchissement. Matérialisées, bien souvent par des rivières.

Ici, un superbe exemple des **certificats de non-contagion** pour se déplacer entre deux villes (*cela ne vous rappelle rien ?*)

Signé par le sieur FABRE, sa première utilisation, du 4 novembre 1720, emmène ce garçon de Remoulins (à côté du Pont-du-Gard), 28 ans et déjà consul, à Blauzac (16 km à l'ouest), et le second, du 26 novembre, à Bagnols (-sur-Cèze), 28 km au nord. Ce second départ, probablement au bénéfice de la communauté du fait de sa fonction, se fait avec un lot de filoselle « filée à Remoulins » (*la filoselle est faite de bourre de cocons de vers à soie et de fibres végétales plus longues, telles le coton, pour en permettre la filature — on en faisait des bas*). En haut du certificat, un nouveau visa pour « s'en retourner à Remoulins », le 9 juin 1722 (18 mois plus tard !), signé par le sieur AMALRIC, viguier et consul.

A noter que dans cette région, les consuls, élus chaque année, étaient l'équivalent de notre maire et de ses adjoints.

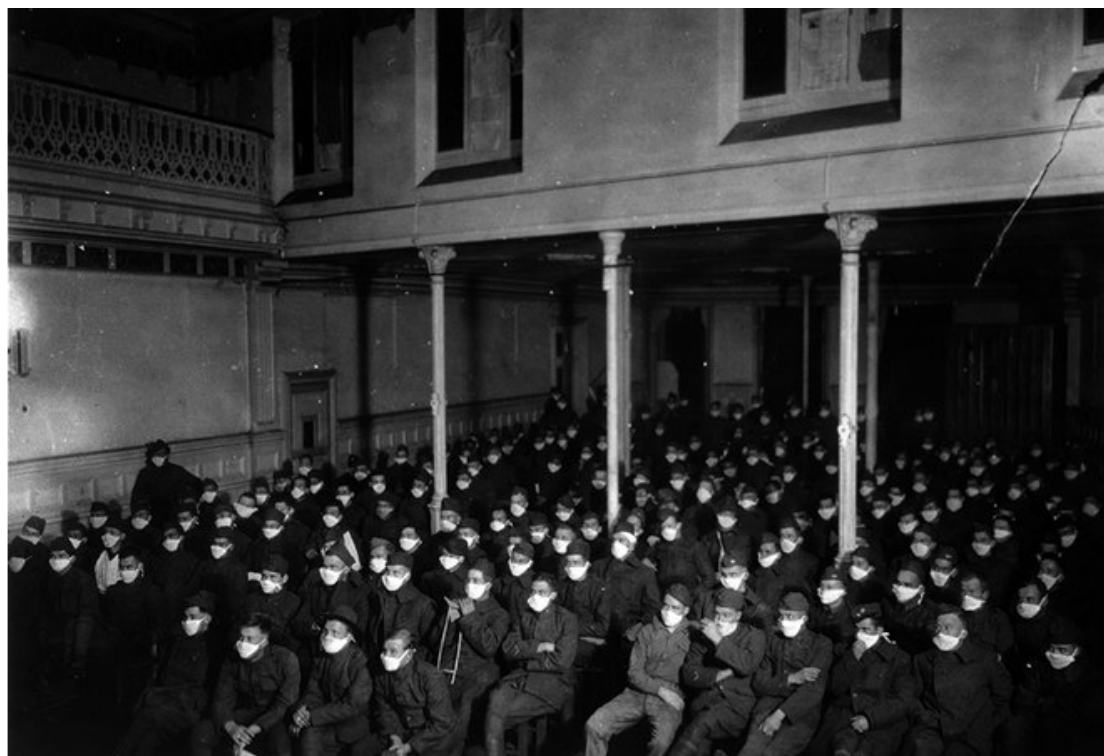




*Ce n'est plus la peste, mais la « grippe espagnole »*

## A l'hôpital américain de Royat en 1919 Soldats américains masqués

(Henri PONCHON avec les participants du Forum CGHAV)



Royat, Puy-de-Dôme, France : séance de cinéma à l'hôpital militaire américain

Le premier, en guise de distraction, Michel DUBESSET m'a fait parvenir sans explication cette photo prise au temps de la grippe espagnole vers 1918/1919. Je m'empressais de la publier sur le Forum et dans la foulée Eléonore FABRE fit parvenir une réponse en anglais qu'elle avait trouvée sur le site de l'AMEDD (The Army Medical Department of the [U.S. Army](#) (AMEDD)). Je me suis efforcé de le traduire (*librement*).

« L'hôpital N° 30 fut organisé en mars 1917 à l'Université de Californie à San Francisco et fut mobilisé le 20 novembre 1917 à Fort Mason, Californie. Après trois mois d'entraînement et d'équipement, l'organisation quitta Fort Mason sur la côte du Pacifique pour New York via Panama, arrivant le 17 mars à New York. L'unité resta à Camp-Merritt (New Jersey) jusqu'au 22 avril puis s'embarqua le 24 à Hookeen sur le *Leviathanad*.

L'unité arriva à Brest le 2 mai 1918 et à Royat le 7 mai. Royat est une petite ville des Montagnes d'Auvergne bien connue pour sa station thermale. Il n'y avait pas d'autre hôpital à Royat et jusqu'à peu de temps avant l'Armistice, l'hôpital n° 30 fonctionna indépendamment. Pendant une courte période, il fut intégré au centre hospitalier de Clermont-Ferrand.

L'hôpital occupait 16 hôtels et un garage avec une capacité normale totale de 2 400 lits. La difficulté vint du réseau d'égouts ; tous les immeubles dépendaient des fosses

d'aisance (*cesspools*), qui à cause du manque de wagons et d'hommes ne pouvaient être vidées aussi souvent que nécessaire. Les fosses d'aisance étaient situées directement sous les bâtiments et quand elles débordaient, elles envahissaient les sous-sols et les cuisines.

Les premiers patients arrivèrent le 12 juin ; du 12 juin 1918 au 20 janvier 1919, 7 562 cas furent traités, 2 145 en chirurgie et 5 147 pour maladie.

Le 20 janvier 1919, tous les malades restants furent transférés et l'Hôpital n° 30 cessa de fonctionner. L'unité fut transférée à Saint-Nazaire, d'où elle partit le 13 avril sur le *Freedom* pour les Etats-Unis ; elle arriva le 15 mai au Presidio de San Francisco et fut démobilisée le 26 mai 1919. »

La photo (<http://resource.nlm.nih.gov/101396929>) est donc antérieure au 20.01.1919 ou alors elle n'a pas été prise à Royat, selon Eléonore FABRE

### Ce texte amène à plusieurs réflexions.

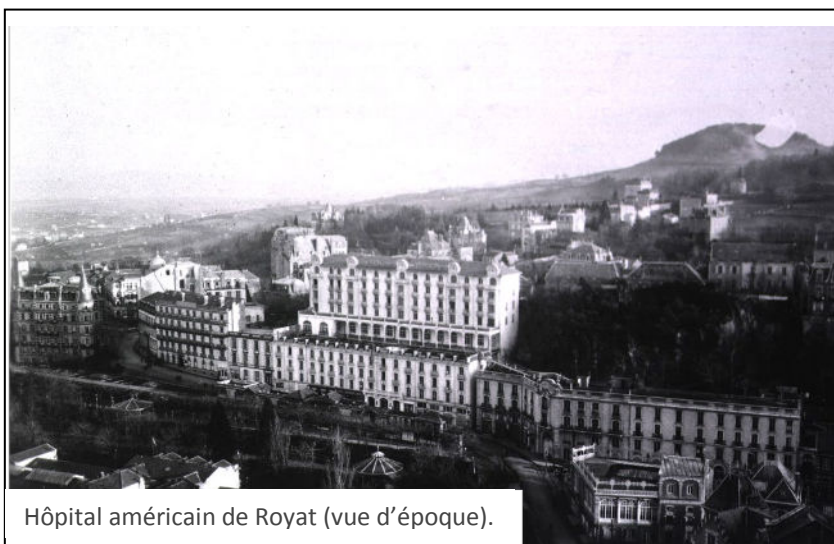
1. On ne peut être que surpris par l'importance de cet hôpital. On y aurait traité 7 562 personnes : 2 145 pour blessure ou chirurgie générale, et 5 147 pour maladie. IL faut supposer que la plupart des hôtels de Royat avait été réquisitionnée. Les malades ou blessés français étaient-ils également soignés dans cet hôpital ?



2. Le responsable se plaint du système d'égouts et que les fosses d'aisance étaient sous les bâtiments, que l'on ne pouvait pas les vider aussi souvent que nécessaire à cause du manque de wagons.

Qui connaît l'histoire du tout à l'égout clermontois et des communes avoisinantes ? On sait que Paris fut doté d'un système d'égouts moderne par Haussmann. Mais quid dans nos provinces.

3. Les masques seraient apparus dans les rues de Londres en 1918 pour lutter contre la propagation de la grippe dite espagnole. L'armée américaine l'avait adopté mais il est peu probable, sauf démenti, que cela ait diffusé vers la population de Royat ? Des réponses partielles ont été apportées à ces questions sur le forum



Hôpital américain de Royat (vue d'époque).

1. Il s'agit du Grand Hôtel et Majestic Palace, Dans les registres de décès de Royat de 1917 à 1920, il n'y a aucun décès d'américain inscrit, les américains ne déclarant pas les décès des leurs aux autorités locales ; par contre j'ai trouvé une dizaine de décès de prisonniers allemands pendant cette même période. Il y avait donc aussi des allemands probablement depuis le début du conflit, mais je n'ai pas vérifié. Il existe une photo dans les archives de la Croix-Rouge de tels prisonniers allemands.

2. *Chamalières*, d'André Georges MANRY et Pierre CHAZAL, 1979, consacre quelques pages (pp. 322 & 352) à l'histoire des égouts de Chamalières et Royat. La situation était en effet très problématique, et a crispé les relations entre les deux communes pendant au moins un demi-siècle. Un premier projet commun aux deux municipalités voit le jour en avril 1894, mais Chamalières diffère finalement le vote. En mars 1911, la commission départementale d'hygiène s'en mêle et insiste sur la nécessité de la construction du tout-à-l'égout, et dans l'immédiat d'instaurer un règlement sanitaire à Royat dans les six mois, et la construction de fosses d'aisance au Royat Palace, « *principal pollueur* ».

Évidemment, avec la guerre, aucune suite n'est donnée. En 1926, nouveau rapport, concluant sur l'urgence de construire enfin un réseau d'égouts : « *le déversement des eaux ménagères se fait directement sur la chaussée où elles s'infiltrent en dégageant des odeurs désagréables [...]* La Tiretaine reçoit les eaux usées et résiduelles des habitations et des établissements industriels situées en

*bordure, elle est ainsi transformée en un véritable égout avant de pénétrer dans la ville de Clermont [...] il faut lui rendre sa limpidité primitive* ».

Les négociations sont enfin conclues entre 1926 et 1929 entre les trois municipalités de Royat, Chamalières et Clermont-Ferrand (topographiquement, c'était forcément Clermont qui allait tout recevoir !). On a posé alors entre 1 et 2 km de canalisations (seulement !) par an...

Bref, cela a pris du temps, beaucoup de temps, et je me rappelle que l'enfant de la fin des années 60 que j'étais était assez terrifié lorsqu'il devait passer le pont sur la Tiretaine, avec le débit d'eau à la fois turbulent et très sale.

(Jean-Noël MAYET)

3. Dans un contexte très différent, et alors que s'achève la Première Guerre mondiale, la grippe dite espagnole s'abat sur le monde.

Pendant l'hiver de 1918-1919, on comptera jusqu'à un milliard de malades, sur une population totale de 1,9 milliard d'humains sur la planète, et le nombre de décès liés à cette pandémie est évalué entre 50 à 100 millions. L'épidémie fit environ 408 000 morts en France, parmi lesquels Guillaume APOLLINAIRE et Edmond ROSTAND.

Le site « *Tous les jours curieux* » dédié à la photographie, a retrouvé des clichés de cette époque. (Jacques GOMOT)



À gauche : pendant l'épidémie de grippe espagnole, personne ne pouvait monter dans les tramways de Seattle sans porter un masque. À droite : balayeur des rues à New York.

### D'autres recherches possibles sur internet

En creusant un peu plus, j'ai trouvé une série d'articles concernant cet hôpital, écrite à l'occasion d'une exposition commémorative à l'UCSF en 2017-2018 :

<https://blogs.library.ucsf.edu/broughttolight/2018/04/24/ba-se-hospital-no-30-one-hundred-years-later-part-one/>

<https://blogs.library.ucsf.edu/broughttolight/2018/05/29/ba-se-hospital-no-30-one-hundred-years-later-part-two-france/>

<https://blogs.library.ucsf.edu/broughttolight/2018/08/07/ba-se-hospital-no-30-one-hundred-years-later-part-three-the-work-of-the-hospital/>

Une autre série de photographies liées à cet hôpital, issue des archives de la Croix Rouge :

<https://milanpatrick8.wixsite.com/ww1-us-photos/royat>

Eléonore FABRE

On peut extraire et résumer quelques éléments du blog (en anglais) cité ci-dessus.

Selon le rapport des officiers d'installation, la ville de Royat est « *propre, tranquille, salubre* » avec beaucoup d'air frais et de soleil et une atmosphère qui attirait une clientèle de « *très haut niveau, incluant, pour la plupart, richesse et noblesse* ». A cause de cela, les locations étaient chères à Royat, mais l'environnement était bien approprié pour un hôpital ...

Les officiers louèrent 11 bâtiments – 8 hôtels, une villa, un casino et un garage, et laissèrent des instructions sur le coût des billets de tram vers Clermont, le coût de l'entretien et de l'exploitation du téléphone et comment avoir un système sécurisé d'égouts.

Ils s'assurèrent auprès des restaurants et cafés que les prix seraient affichés en Anglais et Français afin « *d'empêcher l'exploitation abusive des étrangers* » Ils avertirent aussi sur le manque de main d'œuvre et la nécessité de surveiller la propreté des rues et l'enlèvement des ordures.

Après leur arrivée, les officiers de l'hôpital n° 30 notèrent que l'équipe de réquisition avait retenu les hôtels les moins souhaitables de la ville et que le travail pour préparer la réception des patients serait herculéen. Les cuisines,

situées dans les sous-sols, étaient particulièrement en mauvais état

Plus tard, un colonel écrivit que la cuisine de l'hôtel *Continental* était un véritable cachot. Mais ce n'était qu'un début.

La fourniture d'électricité, à partir d'une usine hydraulique, était terriblement insuffisante pendant les mois d'été, laissant l'hôpital, le nouvel équipement rayon X et le laboratoire, sans électricité trois jours sur sept.

Pire encore, l'alimentation en eau prévue pour quelques douzaines de touristes n'était pas adaptée pour plusieurs centaines de lits d'hôpital. Il fallut monter l'eau aux étages dans des seaux pour les toilettes et la vaisselle.

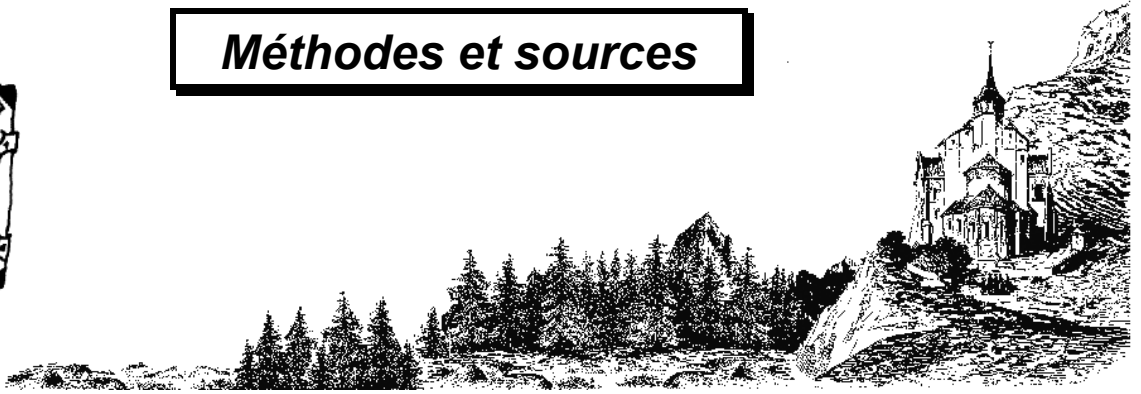
On revient également longuement sur les problèmes d'égouts et le débordement des fosses d'aisance. La vidange était assurée par la Société d'Assainissement de Clermont qui devait être réservée trois semaines à l'avance. Elle arrivait avec une pompe à vapeur tirée par des chevaux, surnommée « *honey wagon* » (ici citerne à purin). Elle ne pouvait pas faire le travail en une seule fois, et laissait souvent le travail à moitié fait. Aussi l'Armée fut obligée d'envoyer depuis le front un détachement d'ingénieur pour installer un meilleur système de vidange, des fosses supplémentaires, des douches, des bacs de lavage et des poêles pour chauffer.

Je laisse le soin à chacun de lire la suite qui nous éclaire sur les côtés obscurs de l'intendance des hôtels.

**NDLR** : *Nous publierons dans le prochain numéro un article d'Annie FRIER qui, au vu de cette photo, s'est remémorée une conférence faite sur la présence américaine à cette période.*



## Méthodes et sources



### LA DÉCLARATION DE SUCCESSION AU 19<sup>ème</sup> SIÈCLE (Avec quelques exemples dans la région de La Chaise Dieu)

par Gérard BOUDET (cghav-1045)

La Révolution a supprimé le contrôle des actes, mais ces services de l'administration furent remplacés par un autre, « l'enregistrement ».

Si certaines formalités restent semblables dans les bureaux de l'enregistrement, comme la perception de droits pour les actes notariés d'autres sont nouveaux. Ainsi, depuis la période révolutionnaire, la déclaration de succession (ou « mutation par décès ») est une obligation après un décès.

Elle doit s'effectuer auprès des bureaux de l'enregistrement, dans un délai de six mois. Actuellement cette déclaration est souvent faite par le notaire chargé de la succession, mais au 19<sup>e</sup> siècle cette formalité était faite par les héritiers, ou, le plus souvent, par un des héritiers au nom de tous les autres.

Les déclarations de succession se terminent par une formule du type : « Laquelle déclaration le comparant a affirmé sincère et véritable se soumettant en cas d'omission ou de fausse évaluation aux peines portées par les lois »

#### L'intérêt des déclarations de succession

Apparemment, les généalogistes familiaux utilisent peu les déclarations de succession, peut-être parce qu'elles ne concernent qu'une période récente. Par contre les généalogistes successoraux ont souvent recours à cette source pour rechercher des héritiers dans une succession complexe.

En effet un des intérêts des déclarations de succession est de citer tous les héritiers du défunt, liste bien utile pour compléter une généalogie descendante. Mais en parcourant ces registres nous pouvons dégager trois autres intérêts. En citant et en évaluant les biens du décédé, dans le but de percevoir des droits, les déclarations de succession permettent de mieux connaître les conditions de vie de nos ancêtres. Bien souvent elles permettent aussi de trouver un acte de notaire (donation, testament, inventaire après décès...). Enfin, dans quelques cas, elles permettent de corriger des erreurs ou des oublis de l'état civil.

#### La déclaration de succession pour les généalogies descendantes

La déclaration de succession cite tous les héritiers, donc les enfants de la personne (ou petits enfants si un des enfants est décédés avant ses parents).

Par exemple dans la déclaration de succession de Marie LIGONIE, dans les registres du bureau de l'enregistrement de La Chaise Dieu, on peut lire : « du premier juin 1844 est comparu BAYLOT Claude cultivateur habitant à La Vernède ... agissant 1<sup>o</sup> en son nom personnel, 2<sup>o</sup> faisant et se portant fort de Jean Baptiste, Marie, Jeanne, Françoise épouse RAYNAUD, Jean, Jean Claude autre Jeanne épouse de Jean Pierre MALAPERT, métayer au lieu des Salles, commune susdite de Sembadel, Elisabeth BAYLOT religieuse demeurant à St Claude (Jura), Marie BAYLOT aussi religieuse habitante de Félines, lequel a dit que Marie LIGONIE, V[eu]ve de Jean BAYLOT, leur mère était décédée à La Vernède... » (Archives Départementales de la Haute Loire, abrégé par la suite ADHL, cote 3Q1548). Donc Marie LIGONIE et son défunt mari, Jean BAYLOT, ont eu 10 enfants encore vivants au décès de leur mère. De plus le document nous apprend que deux des filles, Françoise et Jeanne, sont mariées, mariages que nous pourrions retrouver facilement dans les registres de l'état civil (Françoise le 25 novembre 1835 et Jeanne le 7 mai 1823 dans la commune de Sembadel). Deux autres filles, Marie et Elisabeth, sont religieuses. Marie dans la commune voisine de Félines où nous pouvons retrouver son décès au couvent Saint Joseph le 30 juillet 1863. Pour Elisabeth il faudra probablement faire des recherches dans le Jura...

Mais les enfants décédés avant leurs parents, sans héritiers, sont absents de la déclaration de succession. Par exemple le couple Jean BAYLOT-Marie LIGONIE a eu d'autres enfants décédés en bas âge, comme Mathieu né le 22 frimaire de l'an 9, mais décédé le 27 nivôse de la même année républicaine. Ce Mathieu BAYLOT n'apparaît donc pas, en 1844, dans la liste des héritiers de Marie LIGONIE.



Par contre si un enfant est décédé avant ses parents, mais s'est marié et a eu des enfants, ceux-ci seront héritiers de leurs grands parents. C'est le cas, par exemple, dans la déclaration de succession de Pierre ROUX où les héritiers sont ses enfants, mais aussi ses petits enfants, une de ses filles, Marie ROUX épouse SEGAIN, est décédée en laissant trois enfants : « du dix huit août 1842 est comparu Pierre RAS époux d'Anne ROUX cultivateur à Limat commune de La Chapelle Geneste agissant et se portant fort 1<sup>e</sup> pour la dite Anne ROUX sa femme 2<sup>e</sup> pour Jeanne ROUX sa belle sœur religieuse au Puy 3<sup>e</sup> pour Anne Marie ROUX sa belle sœur demeurant dans le canton de Bordeaux près Valence, département de la Drome 4<sup>e</sup> et enfin pour Pierre, Claude et Marie SEGAIN ses neveux et nièce, enfants mineurs d'autre Claude SEGAIN et de défunte Marie ROUX cultivateur au Mauvachale commune de La Chapelle Geneste. Lequel a dit que Pierre ROUX leur père, grand-père, et beau père est décédé veuf et *ab intestat*, le trente avril mil huit cent quarante deux au susdit lieu de Limat... » (ADHL cote 3Q1547, note : Bordeaux est très probablement la commune de Bourdeaux).

Si la personne décédée est célibataire, sans enfants, il n'y a pas d'héritiers directs. Par exemple la déclaration de succession de Pierre MARCONNET du 2 juin 1835 à Bonneval, près de La Chaise Dieu, nous apprend que son frère Claude et sa sœur Marguerite sont ses héritiers : « du deux juin 1835 est comparu Claude MARCONNET cultivateur habitant à Lagnat commune de Bonneval, agissant tant en son nom personnel que se faisant fort de Marguerite MARCONNET sa sœur denteleuse habitante avec lui, lequel a dit que ... le dit Pierre MARCONNET leur frère est décédé célibataire le onze décembre dernier » (ADHL cote 3Q1543).

Parfois le devenir d'un frère ou d'une sœur d'un de nos ancêtres reste mystérieux. On peut supposer qu'il (ou elle) est mort jeune, est parti loin... Mais s'il n'apparaît pas dans la déclaration de succession des parents on peut conclure qu'il est décédé, sans héritier, avant ses parents. On trouvera bien quelques rares cas où des oublis, de fausses déclarations, intentionnelles ou non... perturberont cette conclusion.

### **La déclaration de succession pour rectifier des erreurs ou des oublis de l'état civil**

Les déclarations de succession mentionnent la date et le lieu de décès. Au cours de vos recherches, vous avez peut-être constatés des erreurs dans les registres d'état civil. Nous avons évoqué dans le numéro 132 de « A moi Auvergne ! » (2<sup>e</sup> trim. 2010, pp. 76-78) le décès de Marianne DELION enregistré, dans l'état civil, sous le nom de Marianne DELLITA. La déclaration de succession de Marianne DELION a permis de montrer que l'acte de décès de Marianne DELLITA est en réalité celui de Marianne DELION.

Un autre exemple d'erreur de l'état civil nous est fourni avec le décès de Marie LIGONIE dont nous avons parlé ci-dessus : les recherches dans l'état civil de Sembadel et des communes alentours, restent vaines. La déclaration de succession nous précise son décès : « ...Marie LIGONIE v[eu]ve de Jean BAYLOT leur mère était décédée à La Vernède le trente novembre dernier... » (1843). Mais impossible de retrouver son acte de décès dans les registres

d'état civil de la commune de Sembadel dont La Vernède est un hameau. Il s'agit probablement d'un oubli.

### **La déclaration de succession permet parfois de trouver un acte de notaire**

De nombreuses déclarations de succession font référence à divers actes notariés : testament, inventaire après décès, contrat de mariage, donation....

Par exemple la déclaration de succession de Pierre MARCONNET, à Bonneval, citée ci-dessus, mentionne une donation : « ...en vertu d'acte reçu Blancheton no[tai]re à Jullianges le neuf septembre 1830, enregistré le seise du même mois il [Claude MARCONNET] est donataire entre vif de la moitié des biens de Pierre MARCONNET et héritier après son décès de l'autre moitié des biens de laquelle moitié la dite Marguerite MARCONNET est usufruitière... »

La déclaration de décès de Christophe VOZI du 14 avril 1818 à Frissonnet, commune de Cistrières, donne la référence d'un testament : « ...ladite PASCAL sa femme est usufruitière pour moitié des biens qu'a laissés le défunt en vertu du testament reçu FAUROT père le 27 janvier dernier... » (ADHL cote 3Q1539), mais aussi d'un inventaire après décès : « ...et en meubles, ceux désignés et détaillés en l'inventaire reçu Me MILLION et ses témoins le 23 février 1818... ».

Parfois la référence à l'acte notarié se trouve dans la marge. C'est le cas, par exemple, pour la déclaration de succession de Pierre AUBERT du 21 septembre 1811 (ADHL cote 3Q1538) : « Testament M<sup>re</sup> BLANCHETON N<sup>re</sup> le 18 vend<sup>re</sup> an 13 ». Le testament se retrouve facilement dans les minutes de Maître BLANCHETON, le 18 vendémiaire de l'an 13, conservées aux Archives départementales de la Haute Loire.

### **La déclaration de succession pour mieux connaître les conditions de vie de nos ancêtres**

L'État n'a pas créé la déclaration de succession pour les généalogistes, mais pour percevoir une taxe sur les biens des défunts ! L'administration doit donc connaître ces biens pour évaluer le montant de cette taxe. La déclaration de succession indique donc une liste des biens mobiliers et immobiliers et leurs évaluations. Suit un calcul de la taxe. Si l'inventaire des biens immobiliers est plus précis dans les archives du cadastre, la déclaration de succession est une source pour connaître les biens mobiliers et donc connaître les conditions de vie de nos ancêtres.

L'inventaire après décès, souvent fait par un notaire, est plus détaillé, mais réalisé si les biens mobiliers sont conséquents. Il ne concernera donc pas nos ancêtres les moins fortunés alors que la déclaration de succession est établie pour tout le monde.

Si un inventaire après décès est fait, la déclaration de succession donnera la date et le nom du notaire. C'est, par exemple, le cas de la déclaration de succession de Jean BAYLOT du 1 avril 1818 qui cite l'inventaire après décès : « ...Mobilier inventorié par acte reçu FAUROT fils le 16 mars 1818 en sa forme à la somme de deux mille cent cinquante neuf francs 35 centimes... » (ADHL cote 3Q1539).

La lecture de l'acte notarié dans les minutes de Maître FAUROT, notaire à La Chaise Dieu, nous fait entrer dans la maison de la famille BAYLOT avec beaucoup de précision.

Faute d'inventaire après décès la déclaration de succession donne une liste et une évaluation des biens du défunt. Ainsi dans la déclaration de succession de François FAURE (décédé à Félines le 31 mai 1833), faite par Anne Marie BERTHOLY, sa veuve, le 15 novembre 1833, (ADHL cote 3Q 1543), on note les biens suivant :

- 2 bœufs prisés 150 F
- 8 vaches prisées 400 F
- 1 jument prisées 100 F
- 4 veaux prisées 40 F
- Ustensiles de cuisine d'une valeur de 50 F
- Instruments aratoires prisés 50 F
- 4 lits prisés 80 F
- Armoire, table, chaises et bancs prisé 50 F
- Linge de table et autres prisés 50 F
- Cinq sixièmes d'un corps de domaine non affermé situé aux appartenances et au dit lieu de Sassac Latour, composé de bâtiments de toutes natures, jardin, prés, terres, pâtures, chènevières, bois et buges ... d'un revenu de 750 F, au capital de 15.000 F

Ici les ustensiles de cuisine, les instruments aratoire, etc. ne sont pas détaillés comme dans un inventaire après décès, mais le document existe (sauf erreur) pour chaque défunt.

Dans la déclaration de succession de Pierre Roux du hameau de Limat, dont nous avons cité les héritiers précédemment, les biens mobiliers sont moins conséquent :

- « 1° un essaim de mouches à miel évalué vingt francs
- 2° quelques ustensiles de cuisine évalués vingt francs
- 3° une armoire évaluée dix francs
- 4° un lit complet évalué trente francs
- 5° une maie à pétrin et une table évaluées dix francs
- 6° quelques linges évalués dix francs
- 7° et enfin ses habillements, linges et hardes, évalués cinquante francs ... »

Mais la déclaration de succession peut aussi être très succincte si le défunt ne possède pas de biens. C'est le cas de celle de Marguerite MANDAROUX : « du 2 mai 1818, est comparu Louis SAURET, cultiv[ateur] à La Chaise Dieu, lequel a dit que par le décès de Marguerite MANDAROUX sa mère, décédée le 14 mai 1816, il n'a hérité d'elle que de ses hardes ou effets personnels presque usés et de valeur de cent francs, reçu vingt cinq centimes, en sus treize centimes. Laquelle déclaration le comparant a affirmé sincère se soumettant aux peines de droits en cas d'omission et n'a su signer de ce enquis » (ADHL cote 3Q1539).

### **Recherche d'une déclaration de succession aux AD (15, 63, 43 et autres...)**

Dans les Archives départementales, les registres des déclarations de décès sont accompagnés d'autres registres : des tables.

Pour effectuer la recherche il faut commencer par trouver le bureau de l'enregistrement. C'est souvent le chef lieu du

canton, mais les situations administratives ont changé au cours du temps...

Dans les tables, les déclarations sont classées suivant l'initiale du nom du défunt, puis par ordre chronologique.

Les tables donnent sur une double page les nom, prénom date et lieu de décès, les noms des héritiers et le montant de la succession... et la date de la déclaration de décès.

Cette dernière information est à noter pour ensuite rechercher la déclaration de succession dans les registres tenus par ordre chronologique.

Les recherches diffèrent un peu selon les départements. Beaucoup d'Archives départementales ont mis les tables des mutations par décès en ligne et la situation évolue. Par contre les registres des déclarations de succession seront, en général, à consulter dans les salles de lecture.

Dans nos trois départements, Cantal, Puy-de-Dôme et Haute-Loire, actuellement les tables sont en ligne et les registres consultables en salle de lecture dans la série 3Q.

Une liste des bureaux de l'enregistrement est proposée sur les sites des Archives départementales (pour le Cantal et le Puy de Dôme la liste apparaît directement lorsqu'on se place sur les archives numérisées de l'enregistrement, pour la Haute-Loire : cliquer sur l'icône symbolisant une liste puis sur [ \* ] pour avoir tous les bureaux).

Dans les listes des tables en lignes, pour le bureau correspondant à vos recherches, choisir la période de recherche. Attention, les archives de l'enregistrement contiennent d'autres tables comme celles des contrats de mariage ou des testaments...

Après quelques clics pour visualiser la table, et une fois trouvé la ligne correspondant à l'ancêtre recherché, noter la date de déclaration de succession (et éventuellement les autres renseignements sur votre ancêtre selon l'avancement de vos recherches). Il suffit alors de se rendre aux Archives départementales et après avoir consulté l'inventaire de la série « 3Q » demander le registre qui vous intéresse.

### **Un exemple de déclaration de succession**

Précédemment nous n'avons cité que des extraits des déclarations de succession.

Voici un exemple d'une déclaration complète, avec sa transcription. L'acte suit le schéma habituel avec la présentation du déclarant ou, ici, de la déclarante, les héritiers et leurs liens de parenté avec le défunt, puis le rappel du décès.

Ensuite la liste et l'évaluation des principaux biens mobiliers (il n'y a pas de biens immobiliers dans cet exemple), avec la mention des droits de succession à percevoir.

Un acte notarié est cité, malheureusement, dans cet exemple, la référence est incomplète, la date de l'acte n'est pas mentionnée. La déclaration se termine par une formule où la déclarante certifie l'exactitude de la déclaration.



DECLARATIONS DES MUTATIONS PAR

Du seize novembre 1840.

Les enregistrements seront faits en toutes lettres; chaque déclaration doit être émarginée du nom, des prénoms, du domicile du défunt, et de la date du décès.

DROITS D'ENREGISTREMENT

simple.

fr. c.

Suc. ou Directe de Jean = monatte de St Léger, décédé le 22 mai 1840.

n° 23. Est comparue Marie Anne Monatte de l'état de cultivateur habitante au chef lieu de la commune de St Léger, agissant tant en son nom personnel, que se faisant et se portant forte pour Gaspard, autre Gaspard, Paul, Michel, Claude, Marguerite, Rose et Marie Monatte ses frères et sœurs. Laquelle a dit: que Jean Monatte leur père veuf de Marie Anne Jourde est décédé ab intestat, le vingt deux mai mil huit cent quarante, qu'ils sont de droit ses héritiers, que la succession se compose 1° d'une somme de deux cents francs qui lui était due par la succession de Jean Monatte leur ayeul suivant acte reçu le 22 grangier notaire à Allègre sous la date dument enregistré. cy ----- 200 fr

- 2° Des outils nécessaires à sa profession de Sabotier, évalués trente francs. ----- 30 "
  - 3° De deux armoires évaluées vingt francs. ----- 20 "
  - 4° D'une hache évaluée soixante francs. ----- 60 "
  - 5° De deux manoirs fers, évalués quinze francs. ----- 15 "
  - 6° Des ustensiles du ménage évalués dix francs. ----- 10 "
  - 7° D'un char de bois à deux roues, évalué cinq francs. ----- 5 "
  - 8° D'une table et une chaise à poutre, évalués ----- 5 "
  - 9° Enfin de ses habillemens, linges et hardes, évalués onze francs. cy ----- 11 "
- total trois cent cinquante dix francs. cy ----- 356 = "

Deux 2 1/2 % p. 100. quatre vingt dix centimes. cy -----

Laquelle déclaration, en comparant aux noms qu'elle agit, a affirmé sincère et véritable, se soumettant en cas de démission ou de fausse évaluation, aux peines portées par les lois et titres du royaume de ce enquis et requise par les dits jour, moi et au.

90 " "

TRANSCRIPTION

du seize novembre 1840

n° 23 Est comparue Anne Marie Monatte de l'état de cultivateur habitante au chef lieu de la commune de St Léger, agissant tant en son nom personnel, que se faisant et se portant forte pour Gaspard, autre Gaspard, Paul, Michel, Claude, Marguerite, Rose et Marie Monatte ses frères et sœurs. Laquelle a dit : que Jean Monatte leur père veuf de Marie Anne Jourde est décédé ab intestat, le vingt deux mai mil huit cent quarante, qu'ils sont de droit ses héritiers, que la succession se compose 1° d'une somme de deux cents francs

qui lui était due par la succession de Jean Monatte leur ayeul suivant acte reçu Me Grangier notaire à Allègre sous sa date dûment enregistré. cy .....	200 F .. c
2° des outils nécessaires à la profession de sabotier, évalués trente francs .....	30
3° de deux armoires évalués vingt francs .....	20
4° d'une vache évaluée soixante francs.....	60
5° de deux mauvais lits, évalués quinze francs .....	15
6° des ustensiles du ménage évalués dix francs.....	10
7° d'un chard usé à deux roues, évalués cinq francs.....	5
8° d'une table et une maie à pétrin, évalués. ....	5
9° enfin de ses habillemens, linges et hardes, évalués onze francs. cy .....	11
total trois cent cinquante six francs. cy .....	356
reçu à 25 c p % quatre vingt dix centimes. cy .....	90
Laquelle déclaration, la comparante aux noms qu'elle agit, a affirmé sincère et véritable, se soumettant en cas d'omission ou de fausse évaluation, aux peines portées par les lois et n'a su signer de ce enquis et requis les dits jours, mois et an	

Dans la marge : suc[cessi]on directe de Jean Monatte de St Léger, y décédé le 22 mai 1840

Quelques notes sur cette déclaration de succession :

- « n°23 » placé au début, est un numéro d'ordre, chaque acte d'un registre est ainsi repéré.
- Saint Léger est une commune supprimée au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, rattachée à celle de Sembadel.
- Pour le calcul de la taxe, on peut lire : « 25 c p % », soit 25 centimes pour 100 francs, donc pour 356 francs déclarés, la taxe est de 89 centimes arrondie à 90 centimes.

## L'ACTION SOCIALE DU CONSEIL GENERAL DU PUY-DE-DOME DE LA BELLE-EPOQUE À LA GRANDE GUERRE

par Fernand COUZON (cghav-3833)

### Avant-propos

Le département du Puy-de-Dôme compte 544.194 habitants en 1901, 525.916 habitants en 1911 et 490.500 en 1921, L'attractivité du département reste modérée malgré les bassins miniers et les industries du caoutchouc à Clermont. Les décès dépassent en nombre les naissances, L'action sociale du Conseil général, relayant les dispositions nationales, s'attache à réduire la mortalité infantile très élevée et à aider les familles nombreuses pauvres ou modestes

En application des lois « sociales » de la III<sup>e</sup> République, le conseil général du Puy-de Dôme va intervenir pour :

- la protection de l'enfance (enfants du premier âge et enfants assistés)
- l'assistance médicale gratuite
- l'assistance aux personnes âgées, infirmes et incurables
- l'assistance aux familles nombreuses

### Protection de l'enfance

La loi du 5 mai 1869 transfère aux départements la charge financière d'assistance aux enfants, charge supportée jusqu'alors par les hospices,

La loi « ROUSSEL » du 23 décembre 1874 améliore la protection du nourrisson en luttant contre la mortalité infantile. Article 1 : « *Tout enfant âgé de moins de deux ans qui est placé, moyennant salaire, en nourrice, en sevrage ou en garde hors du domicile de ses parents, devient par ce fait l'objet d'une surveillance de l'autorité publique ayant pour but de protéger sa vie et sa santé, »*

Le préfet de département (le Préfet de police pour le département de la Seine) est chargé de la surveillance du dispositif de protection, les fonctionnaires sont assistés d'un conseil départemental composé d'élus et de personnalités qualifiées et de commissions locales si nécessaire, Le préfet nomme les médecins chargés de l'inspection en tant que de besoin,



Cette protection s'appuie sur une procédure déclarative des enfants concernés et sur leur suivi par les médecins-inspecteurs ; les déclarations renseignent sur la qualité des placiers, des nourriciers et des lieux de séjour des enfants (arrivée, départ, décès éventuel) par la tenue de registres en mairie.

En 1908, 63 médecins-inspecteurs assurent le suivi périodique de surveillance et de soins des enfants protégés dans le Puy-de-Dôme

2.795 enfants sont suivis en 1906 ; 1.421 garçons et 1.374 filles répartis dans 367 communes du département. On compte 1.777 enfants légitimes et 1.024 enfants naturels ; 1.683 sont originaires du Puy-de-Dôme et 1.112 étrangers (au département)

Ils sont majoritairement (71,8%) élevés au biberon ou en sevrage,

Sur la période 1900-1911, le nombre d'enfants suivis oscille autour de 2.700 (2.506 en 1900 ; 2.937 en 1903) ; Ce nombre chute drastiquement pendant la Guerre (639 en 1917, 681 en 1919)

En 1906, la mortalité infantile atteint 7,12 % , un peu plus élevée que celle des années précédentes 6,33 % , (sur la période 1900-1911 , le taux de mortalité se situe entre 5 % et 6,5 % en général)

La dépense du département en 1906 a été de 28.315 F pour le fonctionnement de ce service de protection du nourrisson.

Sur la période 1902-1906 on compte environ 9.200 naissances par an dans le Puy-de-Dôme

### Les enfants assistés

Il y a deux populations

- **Ceux qui dépendent légalement de leurs parents.** Leur séjour à l'Assistance publique est provisoire.

Les enfants « en dépôt », recueillis temporairement en raison de l'hospitalisation, de la condamnation, de la détention ou de l'internement de leurs parents

Les enfants « en garde » sont ceux victimes de délits, mais aussi ceux auteurs de délit.

- **Ceux qui sont placés sous la tutelle de l'Assistance publique.** Ils deviennent « pupilles de l'Assistance publique » ou « pupille de l'État » (Latin *pupillus* = mineur)

-les enfants trouvés

-les enfants abandonnés

-les orphelins

-les enfants moralement abandonnés

Pour une raison ou pour une autre, l'État s'est substitué à leurs géniteurs, Il exerce la tutelle légale jusqu'à la majorité du pupille (21 ans),

La dépense du service des enfants assistés est prise en charge à 40% par l'État, 40% par le Département et 20% par les communes

Pour l'année 1906 on compte dans le Puy-de-Dôme 1.240 enfants assistés, (653 garçons et 587 filles) dont 639 enfants trouvés ou abandonnés, 512 moralement abandonnés, 72 orphelins et 17 en dépôt

Cette année-là, on compte aussi 1.255 enfants secourus temporairement dont 570 admis dans l'année. Ce sont des enfants de fille-mère, des enfants naturels orphelins, ou des enfants légitimes de familles nombreuses dont les parents sont dans l'indigence. Le secours est limité à 3 ans et dégressif : 10 F/mois la 1<sup>ère</sup> année, puis 9 F la seconde et 8 F la troisième année. Une layette est fournie aux filles-mères,

L'année suivante (1907), compte 1211 enfants assistés « permanent » et 1350 secourus temporairement,

- 139 entrants : 5 en dépôt, 12 trouvés, 50 abandonnés, 33 orphelins et 39 moralement abandonnés

- 151 sortants de l'assistance publique : 43 décès, 73 ayant la majorité, 25 remis à leurs parents et 10 émancipations ou mariage.

Sur la période 1900-1919, l'Assistance publique a en charge 1.100 à 1.350 enfants assistés « permanents » et 1.150 à 1.400 enfants secourus temporairement.

Certaines années, les taux de mortalité des nourrissons « assistés » (moins d'un an) est extrêmement élevé > 13% en 1910 ; > 26% en 1917 et 44% en 1919 (grippe espagnole ?),

### *Le placement en milieu rural et agricole est privilégié*

Le département prend un soin tout particulier de ces malheureux enfants dont il s'efforce de faire de braves gens et d'honnêtes travailleurs,

Ils sont placés le plus possible à la campagne et ne séjournent qu'un temps minimal à l'hospice dépositaire ; le placement familial étant reconnu comme donnant les résultats les meilleurs et les plus pratiques,

Au sortir de l'école, à l'âge de 13 ans, on les emploie comme domestiques, autant que possible dans une exploitation agricole, ils sont poussés vers une carrière agricole, sauf si leurs aptitudes ne le permettent pas,

M DARTEYRE, directeur départemental de l'Assistance publique en 1911 écrit « *Autant que possible, je tiens à placer les pupilles à la campagne ; pour tous la vue des champs est un bienfait, nos pupilles doivent, de préférence, être dirigés vers des professions agricoles, c'est un bien général de donner aux champs le plus grand nombre de bras* »

En 1906, le placement de l'épargne pupillaire à la Caisse d'épargne s'élève à 219.349 F, ce qui prouve que les enfants de plus de 13 ans sont placés à des prix rémunérateurs (de 400 F à 700 F selon leur âge) et qu'ils sont élevés dans des principes de sagesse et d'économie

L'appréciation du comportement des enfants « en garde » auteurs de crimes ou de délits est plus réservée. Le tribunal confie à l'Assistance publique les enfants acquittés au motif d'agissement sans discernement « *Ils sont placés à la campagne dans des familles paysannes et leur comportement est rarement exemplaire et leurs exactions jettent un discrédit sur tous les enfants assistés* »

La réussite scolaire des enfants assistés reste plus faible que celle des enfants vivant avec leurs parents et un inspecteur fait cette remarque désabusée à l'encontre des nourriciers « *Il faudrait que l'on s'occupe un peu moins de la vache et un peu plus de l'écolier* »

### **Rémunération et primes**

Les rémunérations des nourriciers constituent un complément modeste mais appréciable de revenus pour des familles peu aisées de la campagne, Les primes visent d'abord à encourager les soins donnés aux nourrissons pour réduire la mortalité infantile, puis ensuite encourager le travail scolaire ou de vie active du (de la) pupille

Rémunération des nourriciers en 1908 : 12 F/mois pour les enfants de 2 à 4 ans, puis 10 F/mois jusqu'à 13 ans

La rétribution des nourrices ou nourriciers diminue avec l'âge de l'enfant. En 1911, elle est de 30 F par mois pour un nourrisson de moins de deux ans, puis de 18 F jusqu'à 9 ans puis de 17 F jusqu'à 13 ans ; l'administration fournit les vêtements et paie les frais médicaux,

La scolarité des pupilles est encouragée et leur réussite au certificat d'études primaires est gratifiée de 75 F en 1903, somme partagée à égalité entre le lauréat, le nourricier et l'instituteur.

La nuptialité des pupilles est aussi encouragée : en 1908, le Conseil général attribue 21 primes de mariage représentant une somme de 11.500 F.

### **L'assistance aux familles nombreuses**

Pour enrayer la baisse de fécondité observée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la loi du 14 juillet 1913 prévoit le versement d'une allocation à tout chef de famille d'au moins 4 enfants de moins de 13 ans et ne disposant pas de ressources suffisantes. En 1915, 2.336 familles sont bénéficiaires de cette allocation.

En 1920, le budget prévisionnel pour cette action s'élève à 655.096 F et représente 4,9 % du budget global. Financement par l'Etat : 81%, les communes 12% et le département : 7%.

### **L'assistance médicale gratuite A.M.G.**

La loi du 18 juillet 1893 a posé le principe de la gratuité des soins à l'hôpital comme à domicile pour les malades privés de ressources, Elle reste le symbole de la législation d'assistance sociale de la III<sup>e</sup> République.

Article 1<sup>er</sup> : « *Tout français malade, privé de ressources, reçoit gratuitement de la commune, du département ou de l'Etat suivant son domicile de secours, l'assistance médicale à domicile ou, s'il y a impossibilité de le soigner utilement à domicile, dans un lieu hospitalier* »

Les femmes en couches sont assimilées à des malades Les étrangers malades, privés de ressources, sont assimilés aux français toutes les fois que le Gouvernement aura passé des traités d'assistance réciproque avec leur nation d'origine.

La loi fait de l'AMG une obligation pour les communes, les départements et l'Etat. Un service d'AMG est organisé dans chaque département sous l'autorité du Préfet, le CG délibère sur l'organisation du service d'AMG et sur la désignation (ou la création) des hôpitaux auxquels est rattachée chaque commune (ou syndicat de communes).

Le médecin établit un certificat d'admission à l'hôpital dans le cas où il y a impossibilité de soigner utilement le malade à domicile

5 à 6 % de la population française est inscrite à l'AMG en 1900, soit environ 2 millions de personnes

Mais les dépenses (niveau national) vont progresser rapidement sur la période 1900-1913 : 9,3 MF à 13,7 MF pour les dépenses à domicile et 7,5 MF à 11,8 MF pour l'hospitalisation ; les dépenses de pharmacie représentent plus de 50% des dépenses à domicile,

Cette croissance rapide de la « consommation » étonne et choque les élus qui vont essayer d'encadrer les dépenses et faire la chasse aux abus,

Dans le Puy-de-Dôme, le nombre d'inscrits voisine les 16.500 entre 1902 et 1911 et diminue légèrement durant la Guerre de 15.900 à 14.800, ce qui représente 3 % de la population, Le nombre de malades pris en charge se situe autour de 9.000 soit environ 60 % des inscrits

La dépense globale de l'AMG au budget du département passe de 163.652 F en 1902 à 204.163 F en 1904 puis diminue à 175.362 F en 1908 pour revenir à 205.282 F en 1911, Elle sera de 145.397 F en 1915 et la prévision de dépense de 1919 se situe à 246.700 F.

Les honoraires des médecins représentent 25 à 30 % de la dépense, les médicaments 45 à 50 % et les frais hospitaliers 25 %. La charge est répartie entre les communes qui contribuent pour 47 %, le département 33 % et l'Etat 20 % (ref. année 1905)

Un malade soigné à domicile coûte en moyenne 15 F contre 110 F s'il est soigné à l'hôpital (année 1902)

Un accouchement à domicile revient en moyenne à 10 F contre 70 F à la maternité de Clermont

Le prix de la journée à l'hôpital-hospice de Lezoux est de 1,50 F en 1905, l'établissement demande une revalorisation à 2,30 F, demande refusée par le CG

Les rapporteurs de la 5<sup>e</sup> commission du CG chargée des affaires sociales dénoncent souvent les abus de prescriptions, de visites, et la cherté des médicaments.

Ainsi M. DARTEYRE, rapporteur sur les dépenses d'AMG à la 1<sup>ère</sup> session 1905 du CG attribue aux prescriptions trop chargées le dérapage des dépenses de l'AMG. Les ordonnances trop chargées s'élèvent parfois à des sommes considérables 10, 20, 50 et quelquefois 100 F pour une même ordonnance. Les maires sont aussi pointés du doigt, ils délivreraient les livrets d'assistance avec prodigalité. Les malades sont aussi mis en cause, ils consulteraient plusieurs médecins dans la même journée,

Le CG, dans la session d'août 1905, décide de limiter à 3 F le montant des ordonnances, décision pas toujours respectée par les médecins,

En 1911, il propose de supprimer de la liste autorisée, 3 médicaments nouveaux et onéreux : l'eau oxygénée, le pyramidon (un antalgique) et le thiocol (utilisé contre les douleurs musculaires).

En 1906, on dénombre 15.000 bénéficiaires de l'AMG, 6.415 malades soignés, principalement à domicile, 396 seulement ont été hospitalisés, la dépense au budget de CG a été de 149.418 F, soit en moyenne 23,29 F par malade.

Les médecins adhérents à l'organisation départementale recevaient 0,25 F/km pour les déplacements

## Assistance aux vieillards et incurables

La loi du 14 juillet 1905 donne à tout français privé de ressources, incapable de subvenir par son travail aux nécessités d'existence, âgé de plus de 70 ans ou ayant une maladie incurable, le droit d'être accueilli gratuitement dans les hôpitaux ou les hospices,

La loi est mise en œuvre en 1907 : on compte 2.063 bénéficiaires de l'aide à domicile et 118 hospitalisations. La dépense est évaluée à 176246F

Dans le Puy-de-Dôme : 5.463 bénéficiaires en 1909 ; 7.234 en 1912, 7.636 en 1915, 5.186 en 1919, Les budgets prévisionnels progressent plus vite 400.000 F en 1911 à 1.713.500 F en 1921

## Les aliénés

Le service des aliénés est assuré par la congrégation Sainte-Marie de l'Assomption dans ses établissements de la Celette (Corrèze) d'une capacité de 500 malades (hommes) et de Clermont-Ferrand, un millier de malades, principalement des femmes, les hommes étant admis en court séjour, avant un transfert à la Celette si besoin,

En 1906, la dépense départementale s'est élevée à 251.396 F pour 802 malades ; 465 à Clermont et 337 à la Celette,

La population d'aliénés en institution est comptabilisée à 775 en 1900 ; 645 en 1904,

La dépense de 240.195 F en 1902 est prise en charge à hauteur de 19.362 F par les familles, 54.886 F par les communes,

En 1911, le CG vote un budget de 16.000F pour l'envoi des idiots, des indigents, enfants et adultes à l'établissement d'incurables de Royat (300 F /an/personne).

## De la Belle-Époque à nos jours

En 1906, le budget consacré à l'Assistance publique s'élève à 800.190 F constitué des principaux postes développés supra :

- Protection des enfants du 1<sup>er</sup> âge ..... 28.315 F
- Enfants assistés.....270.451 F
- Aliénés .....251.396 F
- Assistance médicale gratuite : .....149.498 F

- Assistance communale et départementale ..... 40.502 F
- Sourds-muets et jeunes aveugles ..... 20.241 F
- Dépenses diverses ..... 33.862 F

Le budget prévisionnel du département a été voté à 4.529.762 F et le budget prévisionnel de l'action sanitaire et sociale à 789.800 F ; il représente 17,5% du budget général,

Après 1907 s'ajoutera l'assistance aux personnes âgées, infirmes et incurables, puis celle aux familles nombreuses (loi de 1913, décret de 1920)

## Et 110 ans plus tard

Le département compte 656.643 habitants en 2019, soit une augmentation de 25 % environ depuis 1911.

Le franc de 1910 a été remplacé par l'euro, toute évolution prise en compte, le franc de 1910 vaut sensiblement 4 euros de 2019.

Le conseil du département du Puy-de-Dôme a élargi le champ de ses compétences et accru considérablement les moyens alloués à la solidarité et à la lutte contre les exclusions, à l'enfance et à la famille,

La dépense pour l'action sociale (allocations + personnel) a été voisine de 320 M€ en 2018 ; elle représente 46 % de l'ensemble des dépenses

- plus de 15.000 ménages sont bénéficiaires du RSA
- plus de 2.600 bénéficiaires de la prestation compensatrice du handicap
- plus de 16.000 bénéficiaires de l'APA
- plus de 1.000 enfants reçoivent l'aide sociale à l'enfance
- 3.400 ménages sont aidés par le fonds social au logement,

Malgré toutes les lois sociales mises en œuvre au XX<sup>e</sup> siècle, le Conseil départemental reste un pilier de l'action sociale et solidaire,

## Sources principales

- « *Chronique historique du Conseil Général du Puy-de-Dôme* », tome 1900- 1920
- « *Ni père ni mère* » Yvan JABLONSKA, Ed. du Seuil, fév 2006
- « *Les droits de l'enfant abandonné* » Yvan JABLONSKA université de Caen

# APPRÉCIATION DE LA VALEUR DES ANCIENNES MONNAIES

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Que pouvaient valoir un Franc de 1860 ou une livre de 1760 ?

C'est la teneur de la **question n° 172-17678** à laquelle Henri PONCHON et moi-même avons tenté de répondre, à partir de données différentes, en obtenant des résultats incompatibles.

On pourrait dire qu'il suffit de s'appuyer sur le contenu des pièces de monnaie en métaux de référence (or ou argent) pour répondre à ce problème. Mais il n'en est rien.

L'écu de 3 livres de Louis XIII, ou « Louis d'argent », créé en 1643 pesait 27,45 g au titre de 0,917, soit ca 25 g d'argent pur, ou 8,3 g/£. Pour un poids légèrement supérieur (27 g d'argent pur), l'écu de Louis XVI valait 6 livres ou 4,5 g/£. La pièce de 5 Francs de Napoléon III (que les numismates appellent un « écu ») pesait 25 g. au titre de 0,9 soit 22,5 g d'argent pur, ou 4,5 g/F.

Aujourd'hui le lingot d'un kg d'argent vaut 50.000 € ou 50 € le gramme.

Est-ce à dire que l'on aurait les équivalences suivantes :

- 1 livre de 1643 = 415 €
- 1 livre de 1780 = 225 €
- 1 franc de 1860 = 225 €

Donc, une identité entre la valeur monétaire de la livre de 1780 et du franc de 1860. Ce qui ne tient pas la route. Lorsque Bernard BRUNEL (*Le vouloir vivre et la force des choses - Augerolles*, 1992) indique qu'un scieur de long rapportait vers 1780 entre 60 et 80 livres de sa saison et GACHON, pour la même activité vers 1880, donnait entre 600 et 800 Frs

Il est donc nécessaire de chercher d'autres bases pour faire cette évaluation. C'est ce qu'a fait Jean FOURASTIÉ qui a créé une base de données statistique débutant à la fin du Moyen Âge pour se terminer vers 1958.

Cette base repose sur le rassemblement d'une foule de données permettant de connaître à une date déterminée quel était le salaire horaire d'un ouvrier, homme, non spécialisé (un « manœuvre »).

Cette base dont on trouvera les données principales page suivante permet d'évaluer combien pouvait-on payer d'heures d'ouvrier avec une livre ou un franc :

- 1 livre de 1643 = 28,6 heures
- 1 livre de 1780 = 10,9 heures
- 1 franc de 1860 = 4,8 heures

Cependant, l'analyse de Jean FOURASTIÉ s'arrête au moment où le salaire ouvrier est soumis à des critères particuliers d'évolution comme un salaire minimum de référence comme le SMIC.

D'où l'interruption de ces données en 1958. Par ailleurs, on se rend bien compte qu'au cours de ces dernières années, la composition du « panier de la ménagère » a totalement changé de nature, abandonnant le seul cumul « logement + nourriture » pour y ajouter, tout ce qui a un caractère d'aide ménagère ou d'électronique (téléphones, ordinateurs, télévision, à l'achat et en abonnements).

Pour arriver à notre époque et prendre en compte l'équivalence en euros, nous sommes obligés d'avoir recours au convertisseur de l'INSEE, dont l'objectif est essentiellement fiscal, mais il prend en compte le « pouvoir d'achat » et non des valeurs financières.

Avec les éléments qui nous sont donnés :

Salaire horaire de 1950/60 = 175 anciens francs

Salaire horaire de 1980/85 = 30 NF

Les équivalences en euros actuels représenteraient

En 1950/60 = 175 AF x 0,2 = 3,5 euros/heure

En 1980/85 = 30 NF x 0,3 = 9 euros/heure

Cette dernière valeur est proche du SMIC horaire actuel, soit 10 € bruts ou 8 € nets.

Quelle valeur à retenir pour répondre à la question posée ?

Combien d'euros sont-ils équivalents à 1 franc de 1860 ?

Réponse : un franc de 1860 correspond à 5 heures de salaire ouvrier, ce qui peut correspondre à (3,5 € x 5) soit 17,5 € ou à (9 € x 5) soit 45 €, et 10.000 francs à 175.000 ou 450.000 euros. Il s'agit véritablement d'une somme importante, mais l'écart entre les deux évaluations est considérable.

Si l'on applique les mêmes calculs à la livre de 1780, on obtient : 10.9 heures de travail ouvrier pour une livre et en euros d'aujourd'hui de 38 à 100 euros.

De ce que l'on sait de l'environnement de l'époque une évaluation à 40 euros pour une livre serait apparemment plus logique que 100.

Grâce à la revue « **Thema** » n° 2 des éditions Thisa <sup>[1]</sup>, dans la page reproduite page suivante, nous disposons à gauche des données de Jean FOURASTIÉ et à droite des résultats du « convertisseur » de l'INSEE (accessible sur Internet), actualisé ici.

Chacun pourra s'exercer aux calculs qui ressortent de la vie de leurs ancêtres, quelle que soit leur nature.

Ainsi la table de FOURASTIÉ permet de voir que le salaire horaire est passé de 0,2 F en 1860 à 0,3 F vers 1905, soit une inflation de 50 % en 45 ans, alors quelle ne fut que de quelques 13 % de 1810 à 1860. Il faut se souvenir qu'en 1848, le chômage des ouvriers parisiens atteignait 20 %, d'où la création des « ateliers nationaux ».

Mais le problème du chômage ne sera véritablement résolu que par les grands travaux parisiens de Napoléon III et du baron Haussmann.

Par ailleurs, le tableau de l'INSEE amène à constater que l'équivalent du franc était de 3,97 € en 1910 et de 3,18 € en 1911, soit une dévaluation de quelques 20 %, dont on ne trouve pas trace dans les livres.

---

[1] On trouvera en page 70, les coordonnées de cette revue extrêmement intéressante et de son éditeur.



## Valeur des anciennes monnaies (adapté de « *Thema* » n°2 des éditions Thisa - 2017)

### Méthode de Jean FOURASTIÉ

Elle « consiste à exprimer le prix d'un produit donné au moyen du salaire d'une catégorie sociale de référence, constante dans le temps et dans l'espace »

Jean FOURASTIÉ a retenu comme base de calcul des prix réels le salaire horaire du manoeuvre hoMme, adulte, sans qualification professionnelle.

Le « prix réel » est le quotient du prix monétaire courant d'un bien à une date donnée, par la valeur monétaire du salaire horaire moyen du manoeuvre, à la même date, exprimé en monnaie courante.

$$\text{Prix réel d'un bien} = \frac{\text{Prix monétaire du bien}}{\text{Salaire horaire du manoeuvre}}$$

Autrement dit, la valeur du bien s'exprime en nombre d'heures de travail d'un manoeuvre, nécessaires pour l'acquérir.

Dates	Salaire horaire
1500-1560	0,011
1560-1600	0,025
1600-1650	0,035
1650-1675	0,047
1675-1690	0,055
1690-1715	0,065
1715-1735	0,073
1735-1765	0,080
1765-1790	0,092
1790-1810	0,140
1810-1850	0,180
1850-1870	0,206
1870-1890	0,236
1890-1900	0,272
1900-1910	0,310
1910-1914	0,337
1950-1960	175,250 AF
1980-1985	29,758 NF

Cependant, ce mode de calcul **ne peut pas s'appliquer** lorsque la base de calcul est soumise à des règles particulières d'évolution, telles **une indexation**. C'est le cas du salaire d'un manoeuvre, à partir du jour où l'on a introduit **un salaire minimum de référence, comme le SMIC**.

D'où la création par l'Insee d'un indice correspondant au « **pouvoir d'achat** » d'une somme déterminée. On peut obtenir aisément la conversion internet à l'adresse :

<https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

Mais voici schématiquement les valeurs du franc puis de l'euro au cours du 20<sup>e</sup> puis du 21<sup>e</sup> siècles, en tenant compte du passage au **Nouveau Franc** en **1960** et à l'**Euro** en **2002**.

### Conversion des Francs en Euros de 2019

1 franc de	en € 2019	1 franc de	en € 2019
1901	3,9724	1962	1,5249
1902	3,9724	1963	1,4551
1903	3,9724	1964	1,4052
1904	3,9724	1965	1,3722
1905	3,9724	1966	1,3364
1906	3,9724	1967	1,3003
1907	3,9724	1968	1,2443
1908	3,9724	1969	1,1692
1910	3,9724	1970	1,1112
1911	3,1780	1971	1,0516
1912	3,1780	1972	0,9906
1913	3,1780	1973	0,9069
1914	3,1780	1974	0,7973
1915	3,1780	1975	0,7135
1916	2,6483	1976	0,6507
1917	2,2700	1977	0,5951
1918	1,7635	1978	0,5457
1919	1,3241	1979	0,4926
1920	0,9931	1980	0,4338
1921	1,1350	1981	0,3825
1922	1,1350	1982	0,3421
1923	1,0593	1983	0,3121
1924	0,9347	1984	0,2905
1925	0,8828	1985	0,2746
1926	0,6621	1986	0,2675
1927	0,6356	1987	0,2593
1928	0,6356	1988	0,2525
1929	0,6111	1989	0,2437
1930	0,5885	1990	0,2358
1931	0,6356	1991	0,2283
1932	0,6909	1992	0,2236
1933	0,7223	1993	0,2186
1934	0,7223	1994	0,2150
1935	0,7945	1995	0,2110
1936	0,7567	1996	0,2069
1937	0,5885	1997	0,2045
1938	0,5297	1998	0,2032
1939	0,4966	1999	0,2022
1940	0,4182	2000	0,1989
1941	0,3531	2001	0,1957
1942	0,2943	<b>1 euro de</b>	<b>en € 2019</b>
1943	0,2372	2002	1,2588
1944	0,1938	2003	1,2335
1945	0,1313	2004	1,2077
1946	0,0859	2005	1,1857
1947	0,0574	2006	1,1668
1948	0,0362	2007	1,1496
1949	0,0320	2008	1,1182
1950	0,0290	2009	1,1172
1951	0,0250	2010	1,1000
1952	0,0223	2011	1,0777
1953	0,0227	2012	1,0571
1954	0,0226	2013	1,0479
1955	0,0224	2014	1,0427
1956	0,0215	2015	1,0423
1957	0,0209	2016	1,0404
1958	0,0182	2017	1,0297
<del>1959</del>	<del>0,0171</del>	2018	1,0110
1960	1,6500	2019	1,0000
1961	1,5970	2020	



## Vie et métiers d'autrefois



### François TAUREILLES, peintre verrier clermontois

par Henri PONCHON (cghav-62) avec l'aide de :  
Jean-Marc BLANC (cghav-2559), Jean-Noël MAYET (cghav-657), Claude PERA (cghav-863)

Lors de nos recherches à La Renaudie, Jean-François TAILLANDIER et moi-même avons noté qu'un des neuf vitraux qui décorent l'église était signé et avions cru lire

« F. CAUREILLES, peintre vitrier à Clermont-Fd », sous le pupitre de la vierge (voir ci-dessous).



On trouvera un cliché du vitrail complet en 3<sup>ème</sup> page de couverture

Malgré nos interrogations sur internet, nous n'avions pu trouver aucune information le concernant. Il suffisait pourtant de questionner le forum du CGHAV et en quelques minutes nous avons la réponse grâce à Jean-Noël MAYET et Claude PERA.

Il s'agissait de François TAUREILLES (avec un T), ° 14.04.1865, + 1939, peintre verrier. La base « Mérimée » du Ministère de la Culture mentionnant François et son fils Charles.

Avec l'information complémentaire suivante de Claude PÉRA : dans les *Chroniques historiques du Livradois-Forez*, Bulletin n° 33 (2011), Pierre-Louis VUILLERMOZ a écrit un article (pp. 53-81) sur Jean BESSEYRIAS, peintre verrier ambertois au XIX<sup>e</sup> siècle. Page 55, nous pouvons voir « figure 1 », les principales manufactures clermontoises de vitraux présentes sur la paroisse Saint Jean-François Régis en Livradois-Forez, et, nous pouvons lire : F. TAUREILLES 1901-1933 et Ch. TAUREILLES (fils) 1975.

Intrigué par ce nom peu courant, Jean-Marc BLANC en faisait pour sa part la généalogie. Il suffisait donc de se plonger dans les différentes sources.

### François TAUREILLES, son œuvre

François TAUREILLES, notre peintre verrier, est né le 14 avril 1865 à Clermont-Ferrand. Sa famille, TOREILLE ou THOREILLE, tel qu'on l'écrivait alors, est originaire du Crest, au sud de Clermont-Fd, canton de Veyre-Monton.

François est né le 14 avril 1865 au 8 rue Grégoire de Tours dans le centre de Clermont, où son père, Antoine, 27 ans, est menuisier. Son oncle Michel, peintre sur verre, 28 ans, est également présent pour la déclaration en mairie. Le quartier n'a probablement guère changé.

Il aurait rejoint plus tard l'atelier du verrier Martial MAILHOT, fondé en 1875/1876, un petit atelier à structure non industrielle, situé 15 rue Massillon. Ce dernier décède le 15 mars 1897 ; la déclaration de sa mort est faite par François TAUREILLE, peintre sur verre, non parent, âgé de 33 ans.

Sa veuve, Marie SENETAIRE, originaire de Charensat, s'associe immédiatement à François TAUREILLES par acte sous-seing privé le 15 avril 1897 pour former entre eux une société en nom collectif pour l'exploitation d'un

établissement de peintre verrier. (avis paru dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, du 28.04.1877, page 4)

Trois vitraux « Mailhot-Taureilles » dans l'église St Pierre les Minimes, Clermont-Ferrand, la double signature V<sup>ve</sup> Mailhot-F.Taureilles est visible sur des vitraux de Saint-Austremonne à Issoire. Egalement à Villeneuve-les-Cerfs

Mais dès 1901, François TAUREILLES apposera seul son nom. Il va réaliser un grand nombre de vitraux dans les églises du Puy-de-Dôme, du Cantal, de l'Allier ... Citons dans le Puy-de-Dôme, les églises de Gelles, Ceysnat, La Bourboule, Limons, St-Sylvestre-Pragoulin, Beaumont-les-Randan, Rochefort-Montagne, Saint-Joseph à Clermont-Fd ; dans le Cantal, Trizac, l'église collégiale Notre-Dame à Murat, St-Jacques-de-Blats, Polminhac ; dans l'Allier, Escurolles, Cognat-Lyonne ; St-Hilaire de Bioude en Haute-Loire ; Chambilly et Melay en Saône et Loire ; et sans doute bien d'autres car les vitraux de La Renaudie ne sont répertoriés nulle part.

Ce vitrail de l'annonciation où, à Nazareth, l'ange Gabriel annonce à Marie qu'elle est choisie par Dieu pour être la mère de son fils Jésus, est le seul où « F. Taureilles peintre à Clermont-Fd » a laissé son nom ; à cause des couleurs ou de certains détails, la plupart des autres sont probablement de lui ou de son atelier. Son commanditaire, « JM » écrit sobrement à droite, Jean MALTRAIT, qui fut curé de 1880 à 1927. On peut donc estimer que ce vitrail fut peint entre 1900 et le début de la Grande guerre.

Outre des vitraux d'église, on retrouve sa trace au Cimetière des Carmes : deux verrières du tombeau GAREL, vitraux de la chapelle DICHAMP-TISSIDRE.

François TAUREILLES aurait exercé jusqu'aux environs de 1933 et décède en 1939. Son fils Charles, né en 1902, poursuivra l'affaire dont cinq vitraux de la chapelle du tombeau CHOMILIER-VÉDRINE au cimetière des Carmes.

Bibliographie : *Chroniques historiques du Livradois-Forez*, Bulletin annuel n° 33 – 2011

*Le cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand*, Pascal PIÉRA, Didier LAMOTTE, 2004

## Généalogie TAUREILLE/TOREILL

par Jean-Marc BLANC

I- Antoine THOREILLE, + avant 1805, fs + François et Marie DELOSTAT, x Le Crest 13.10.1778 Marie RAYNAUD, ° ca 1757, + Hôpital général de Clermont-Fd le 01.04.1836 (79 ans) et transcrit sur les registres du Crest dite veuve d'Antoine Taureille, fille d'Austremonne et de Jeanne VORILHON, d'où

11. François, qui suit.

12. Catherine TOREILLE, ° ca 1784 + après 1833. x Le Crest 25 nivôse an 13 (15.01.1805), Jean OLOIX, cultivateur, veuf en 1<sup>res</sup> noces d'Anne Verdier, ° ca 1777, + avant 1833,

II- François TOREILLE, cultivateur, ° 18.09.1780 Le Crest, y + 08.11.1849, 70 ans, x Le Crest 25 nivôse an 13 (15.01.1805) Marie FOUILLARAT (1805), Fouilleras (1849), Fouilharat (1881) ° ca 1776 Chadrat, St-Saturnin, + 07.03.1763 Le Crest, 87 ans.,

d'où III-1 et III-2 ci-dessous

III-1 François TAUREILLES, charpentier (15 rue de l'Hôtel Dieu en 1836), ° 02.01.1806 Le Crest, x Clermont-Ferrand 05.09.1829 Claudine BONENFANT ° 06.10.1806 Clermont-Fd, fille de Martin, maître tailleur, et de Catherine TERRASSE,

*Lors de son x François TAUREILLES est dit « résidant à Clermont depuis 5 ans »*

D'où à Clermont-Ferrand

- Martin TAUREILLES ° 18.10.1831, + 05.04.1832

- François Alexandre TAUREILLES ° 11.08.1833

- **Michel TAUREILLES, peintre verrier**, ° 31.08.1836 (âgé de 32 ans en 1869) x Ambert 26.10.1866, Marie Julie SOUDAN, ° 25.01.1842 Le Puy (43), fa de Jues Auguste SOUDAN, juge de paix, et Marie Marguerite GENDRE (au mariage les parents demeurent à Viverols, Marie Julie à Ambert, et Michel au Puy depuis 4 mois) d'où

Paul François TAUREILLES ° 02.06.1869 Le Puy-en-Velay, peintre en bâtiment, habitant 47, rue d'Orsel, Paris 18<sup>e</sup> en 1896, x Haute-Loire, 1893, Rosalie JAMME ° Haute-Loire, 1874, d'où

Camille Odette TAUREILLES ° 28.07.1896 Paris 18<sup>e</sup>, + 05/07/1976 Le Puy-en-Velay (43), x Montreuil, 09.07.1929, Paul Louis Charles Michel STRAUSS.

*NDLR SOUDAN : Marie Julie, à la naissance (25.01.1842) est fa de Marguerite GENDRE, bouchère.*

*Une sœur, Sidonie Augustine, naît le 26.04.1852, fa de Marguerite GENDRE, sans profession*

*Les deux filles sont reconnues et légitimées par le mariage SOUDAN-GENDRE du 11.02.1861 à Aiguilhes (43). Le couple aura un autre enfant, Jules Scipion Alfred, né 1.07.1864 à Viverols (63)*

*Au mariage du 11.02.1861, Jules Augustin SOUDAN est ancien avoué, ° 21.12.1810 à Vendôme (Loir et Cher), fs de Jean Auguste Jules SOUSAN, + Blois 12.12.1858 et Marie Françoise Joséphine BECQUET + Vendôme 18.03.1817. Marguerite GENDRE, sans profession, domiciliée au Pont à Aiguilhes comme son époux, ° Le Puy 10.01.1820, fa de Laurent + Le Puy 9.03.1825 et de Marguerite MARCET, + le Puy 21.05.1860.*

*Le couple SOUDAN est présent au bourg de Viverols au recensement de 1866, le mari étant juge de paix.*

*Jules Scipion Alfred SOUDAN, classe 84, n° 1138 de Riom, est dispensé de service ayant souscrit un engagement de 10 ans dans l'enseignement.*

- Antoine TAUREILLES, **qui suit en IV-1.**

-? TAUREILLES, + 20.07.1839

-? TAUREILLES, + 25.06.1840

- François TAUREILLES ° 26.03.1844

- Françoise TAUREILLES, + 24.10.1846

- Antoine TAUREILLES, ° 07.11.1847

- Antoine TAUREILLES, ° 02.02.1850 (acte non trouvé)

III-2. François TOREILLE ° Le Crest, 03.12.1809, + Le Crest, 07.02.1881. Déclarent le décès en 1881 : Etienne BROCHE, beau-frère, 67 ans, époux de Marguerite BOURDIER, Etienne SENECTERE DOCHER, neveu, 30 ans, fils de Ligier et Anne BOURDIER.

x Le Crest, 06.09.1840, Agathe BOURDIER ° Le Crest, 12.01.1807, y+ 09.05.1889, 82 ans, fille d'Annet BOURDIER et Marie ROUX, d'où

- Marie TOREILLE ° ca 1843 Le Crest y + 16.04.1864, 21 ans.

- François TOREILLE, ° 11.02.1848 Le Crest
- IV-1. Antoine TAUREILLES, propriétaire, menuisier 8 rue Grégoire de Tours à Clermont en 1865, ° 14.05.1838 Clermont-Fd, y + 21.08.1905, x Annette CONSTANT, d'où
- François TAUREILLES, qui suit en V-1.
- Philippe TAUREILLES, qui suivra en V-2
- Marie Julie TAUREILLES ° Clermont-Fd. 21.06.1868, + Chamalières, 13.09.1952 x Clermont-Fd. 20.02.1892 Jérôme BOISSY ° Bromont-Lamothe, 04 .12.1870, fils de Martin et Marie BOISSY.
- Agathe TAUREILLES ° Clermont-Fd. 1874, y + 30.03.1878, 3 ans ½
- François Paul TAUREILLES, qui suivra en V-3.

V-1. François TAUREILLES ° 14.04.1865 Clermont-Fd, maître verrier (1901-1933), + 1939, x Pontgibaud 15.02.1890 Françoise BOISSY, ° Bromont-La Motte 31.12.1867, + Clermont-Fd. 25.04.1955, d'où :

- Marie Antoinette TAUREILLES ° 21.11.1910 Pontgibaud, + 1976 Montferrand
- Marthe Francine TAUREILLES ° 21.02.1894 Pontgibaud, (63), + 15.04.1976 Clermont-Fd.
- Jean-Baptiste Joseph TAUREILLES ° 08.07.1899 Pontgibaud, + 15.02.1987 Moulins (03), x Clermont-Fd 06.06.1922, Louise LARNIER ( ?).
- Charles TAUREILLES maître-verrier, encore actif en 1961, ° 28.02.1902 à Clermont-Fd., y + 04.03.1976

V-2. Philippe TAUREILLES, épicier ° 15.05.1867 Clermont-Fd, + Saint-Sauveur ( ? peu lisible), 04.01.1953. x Puy-de-Dôme 1895 Augustine Joséphine Georgette BERNI.

- Raymond-Antoine TAUREILLES ° 02.12.1896, + Volvic, 23.12.1865, x Chamalières, 21.05.1925, Bernadette GROSLIÈRE.
- Marie Antoinette TAUREILLES ° 15.05.1899 Clermont-Fd. + 04.01.1981 Juvisy-sur-Orge (91), x Clermont-Fd 06.09.1924, Henri JAY.

V-3 François Paul TAUREILLES, employé de bureau , ° 08.10.1879, x 25.07.1906 Marie VAZEILLES + Ozil ( ?) 26.08.1951, dont :

- Germaine Anne Emilie TAUREILLES ° 17.06.1907 Clermont-Fd, + 29.05.2005 Chamalières,

A rattacher ultérieurement :

- André Eugène TAUREILLES ° 03/01/1913 Clermont-Fd. + 10.04.1997 Anduze (30)
  - Roland Georges TAUREILLES ° 13.10.1928, Paris 12<sup>e</sup> + 15.06.1984, Montluçon, (03)
- Et quelques autres actes signalés par Filae,

**Note :** Ce nom de TAUREILLE/TOREILLE est assez surprenant. Il existe une commune de Toreilles dans les Pyrénées-Orientales

### Note sur la famille FOULHARAS

I- Saturnin FOULHARAS x Marguerite CELLIER GRAND CHAMP.

II- François FOULHARAS ° ca 1744 + 14.09.1819,

x1 Marie ASTIER + 3 février 1779 - Saint-Saturnin.

x2 après 1779, Jeanne GAGNADE ° 29 avril 1745 - Saint-Pierre-Roche (63), + 3 juillet 1823, fille de Michel GAGNADE et Marie BOUCHET.

1. François FOUILLARAS ° 1778, Saint-Saturnin, x Opmes 23.09.1802, Marguerite CURNOLLET ° 15.01.1780, Opmes.

2- Marie, .

3. Marie FOULHARAS (2<sup>e</sup> lit) ° 12.12.1783 Saint-aurin, y + 27.12.1857, y x 13.01.1813 Jean DOMAS ° 09.04.1778 Saint-Saturnin, y + 3.06.1861, fils de François DOMAS et Antoinette BELLOT. Dont postérité.

## COMPLÉMENT

Recensement de Clermont-Ferrand - 1911 - 15 rue Massillon

	1	Baureilles	François	1861	id		Chef	Propriétaire	Patron
	2	Baureilles	Françoise	1861	Pontgibaud		Femme	S.p.	
20	3	Baureilles	Marie	1890	Pontgibaud		Fille	modiste	Patron
	4	Baureilles	Marthe	1894	id		id	Comptable	collègue
	5	Baureilles	Jean	1899	id		Fils	Sp	
	6	Baureilles	Charles	1902	Clermont-Fd		id	id	
21	7	Mailhot	Marie	1862	Charentat		Chef	id	
	8	Michel	Séverin	1876	Clermont-Fd		id	Employé	P.L. coll
22	9	Michel	Pauline	1879	Idrois		Femme	Sp	
23	10	Blanc	Marie	1881	Gezgat		Chef	id	

En 1911, toute la famille de François TAUREILLES habite au 15 rue Massillon. On y trouve ses filles Marie, 21 ans, installée « modiste » à son compte ; Marthe, 17 ans, comptable chez M. Mazoire ; et ses fils Jean et Charles. Marie MAILHOT (Marie SENETAIRE, veuve MAILHOT) habite toujours 15 rue Massillon



# Compléments sur les peintres verriers de Clermont-Ferrand

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, le vitrail renaît avec la peinture sur verre. Durant le premier quart du siècle, de nombreux essais se succèdent sans beaucoup de succès.

En 1826, la manufacture de Sèvres ouvre le premier atelier de peinture sur verre. Cet atelier reçoit de nombreuses commandes de Louis-Philippe et de sa famille sur des cartons de peintres comme INGRES ou DELACROIX.

En 1835, à la suite d'un terrible orage de grêle, une partie des vitraux de la cathédrale de Clermont-Ferrand est détruite. Deux hommes s'associent pour les restaurer et en obtiennent la commande en 1836. il s'agit de Émile THIBAUD et Étienne THÉVENOT.

En 1834, le premier avait déposé et obtenu un brevet concernant un procédé de peinture sur verre en émail :

Certificat de brevet d'invention de 5 ans

Bulletin n° 1133 ; décret n° 13494

Le 13 mars 1834 Le sieur Thibaud (Émile), peintre sur verre, demeurant à Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme, auquel a été délivré, le 13 mars dernier, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour un procédé de peinture monumentale en émail.

La restauration terminée, les deux hommes se séparent et ouvrent chacun leur propre atelier. De nombreux peintres verriers se succèdent dans les plus importantes maisons de la ville. Tous se connaissent plus ou moins et ont, pour la plupart été formés dans la maison Thibaud (ce dernier s'est retiré en 1869, mais ses successeurs ont continué jusqu'en 1938).

Sauf Lucien CHATAIN (élève des Beaux-Arts de Lyon), aucun de ces peintres n'a reçu de formation artistique.

## Martial MAILHOT

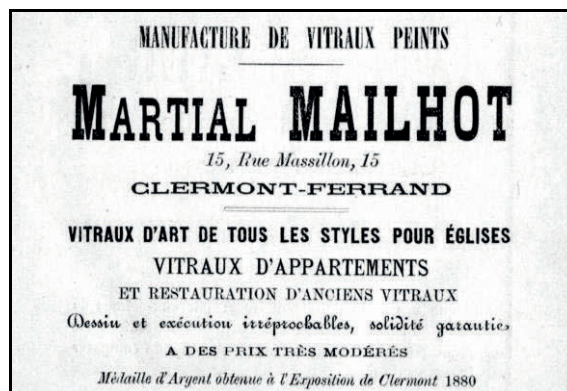
Né le 27.01.1835 à Volvic, il est fils de Priest, tailleur de pierre (+ 16.08.1870) et Antoinette YSERT (+ 19.01.1858) En 1869, il habite 23 bd du Séminaire ; en 1872, 7 rue de l'Arcade.

Il épouse le 23.05.1872 Marie SENETAIRE (° 12.03.1841 Charensat) fille de père inconnu et de Marie SENETAIRE (+ 10.02.1865 à Clermont de l'Oise, où elle est tisseuse).

Son cousin (*à la mode de Bretagne !*), Marien SENETAIRE, 47 ans, témoin au mariage, est ébéniste (ouvrier menuisier à son mariage en 1848). Il est né le 30.09.1824 à Biollet, + 13.08.1891 à Clermont, déclaré par Martial MAILHOT, son « petit cousin ».

MAILHOT aurait fondé son atelier, 15 rue Massillon, vers 1875/76 (utilisation de la dot de sa femme ?)

Dans l'Almanach de la Gazette d'Auvergne de 1887, on trouve la publicité suivante qui décrit ses activités et mentionne sa « médaille d'argent » obtenue à l'exposition de Clermont en 1880 :



Martial MAILHOT et Marie SENETAIRE n'auront qu'une fille morte très jeune.

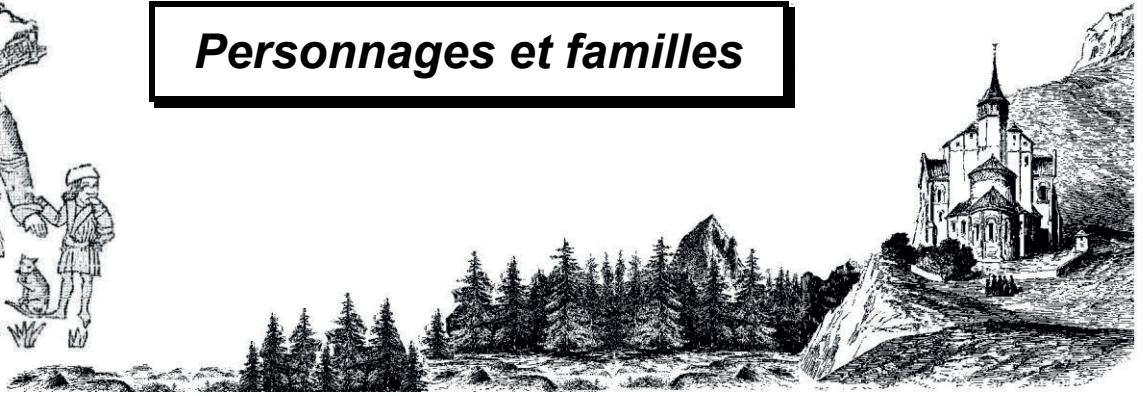
Martial décède le 15 mars 1897 ; la déclaration de sa mort est faite par François TAUREILLE, peintre sur verre, non parent, âgé de 33 ans.

Peu après son décès, sa veuve, Marie, et François TAUREILLES créent une « société en nom collectif », sise 15 rue Massillon, pour exploiter l'atelier de Martial MAILHOT et conserver sa clientèle (voir ci-dessus)

Très rapidement (1901) la signature « MAILHOT-TAUREILLE » disparaît au profit de « TAUREILLE ».

La présence de Marie SENETAIRE au 15 rue Massillon sur le recensement de 1911 amène à penser que la cession de l'atelier MAILHOT se fit en « viager ».

## Personnages et familles



### MICHEL MOURLEVAT (1859-1913)

#### Parcours d'un instituteur auvergnat

par Claude CHASSAGNE-MOURLEVAT

Michel MOURLEVAT est né à Courpière (63) le 7 octobre 1859, troisième et dernier enfant de François MOURLEVAT, peigneur de chanvre, et Benoîte PIREYRE. Son dossier administratif a été retrouvé par Annie MALHIÈRE et transmis à Michel DUBESSET, arrière-petit-fils de Michel MOURLEVAT. Complété par les documents familiaux, il a permis à son arrière-petite-fille, moi-même, d'évoquer sa carrière d'instituteur et d'entrevoir comment une carrière d'instituteur pouvait se dérouler au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

#### Une difficile installation dans le métier

Michel MOURLEVAT a fait son parcours scolaire à Courpière puis à Tours(-sur-Meymont, 2205 habitants en 1872, dont 244 au bourg), canton de Saint-Dier d'Auvergne (note de service du 15 janvier 1889). A Tours, en date du 18 mai 1878, l'instituteur en place appuie la demande de Michel pour un poste d'instituteur, avec les meilleurs éloges, auprès de l'Inspecteur d'Académie du Puy-de-Dôme. Il indique que Michel est resté trois ans dans son établissement « *en travaillant uniquement à son instruction* » et encore trois ans « *comme second sous-maître* ». En effet, au recensement de 1872, à Tours, Michel était noté « élève » et il habitait certainement à l'école puisque, dans le même bâtiment, on trouve l'instituteur déjà évoqué, sa famille, sept « élèves » entre 9 et 13 ans (Michel) plus un « élève » de 23 ans (peut-être un « sous-maître » ?)

C'est là que l'on mesure que les nominations ne se déroulaient pas exactement comme aujourd'hui.

En effet :

- le 30 mars 1878, à St-Etienne, Michel avait été reçu au « brevet de capacité pour l'enseignement primaire de garçons », validé à Lyon en avril ; d'où sa demande auprès de l'Académie et la lettre de soutien de l'instituteur le 18 mai.

- le 2 octobre 1878, l'Inspecteur primaire de l'Académie du Puy-de-Dôme écrit à l'Inspecteur de la même Académie, avec les meilleures recommandations, pour lui transmettre la demande de Michel, « *actuellement **clerc de notaire** à Courpière* », qui sollicite un poste d'instituteur-adjoint dans le département (deuxième demande après

celle de mai ?). Il est, en effet, noté « *clerc de notaire* » à Courpière au recensement de 1876 (3570 habitants dont 1260 en ville). Il a 17 ans. (Au recensement de 1876 à Tours, l'instituteur est toujours en place mais le curieux pensionnat de 1872 a disparu.)

- le 23 avril 1879, Michel adresse à l'Inspecteur d'Académie une lettre où il rappelle qu'il a fait une demande d'instituteur-adjoint le 1<sup>er</sup> octobre 1878. Il faut croire que cette requête n'a pas abouti puisque le 23 juin 1879, l'Inspecteur d'Académie de **la Seine** demande des renseignements concernant Michel à son homologue du Puy-de-Dôme. Une annotation en marge de ce document datée du 4 juillet indique : « *M. Bonnet. Bons renseignements.* » En effet, M. BONNET, Inspecteur primaire dans le Puy-de-Dôme, a fourni les renseignements en question le 3 juillet, mais le même jour il a écrit à son Inspecteur d'Académie : « *... sa famille est des plus honorables, il est actuellement **clerc de notaire**, sa conduite et sa moralité sont irréprochables, son caractère excellent et a du goût et de l'aptitude pour la carrière de l'enseignement où il désire entrer depuis longtemps ; il aurait voulu être placé dans le département du Puy-de-Dôme mais craignant de ne pas être pourvu d'un poste avant le prochain tirage au sort dont il fait partie, il demande à être placé à Paris. M. Mourlevat serait une bonne acquisition pour le département, **il faudrait ne pas le laisser partir** et lui donner un poste d'adjoint dans une de nos écoles.* »

#### Les premiers postes : St-Rémy-sur-Durolle, Thiers, Clermont et Auzelles

##### - St-Rémy-sur-Durolle

Cette fois la requête a abouti et, le 9 juillet 1879, l'instituteur public de cette commune (5572 habitants en 1876, mais 908 au bourg) nomme Michel MOURLEVAT instituteur-adjoint en remplacement d'un instituteur-adjoint nommé à Château-du-Cher. La nomination est agréée par le Préfet le 16 juillet (cette date est probablement la source d'une erreur qui provoque en 1896 une contestation de Michel sur le calcul de son ancienneté qui lui enlève quelques jours).

Les 26 et 27 avril 1880, Michel (célibataire, 20 ans) reçoit la visite de l'Inspecteur primaire, M. BONNET (identifié grâce l'écriture de la lettre du 3 juillet 1878) pour la deuxième classe de l'école de garçons, classe où tous les élèves inscrits ne sont pas présents (à cette date, l'école n'est pas obligatoire, il s'en faut de deux ans). Les rubriques du rapport à renseigner par l'inspecteur sont les suivantes :

1°. Tous les registres sont-ils régulièrement tenus ? Tenue générale de la classe ? Propreté. Discipline.

2°. Enseignement. Classification des élèves. Capacité et zèle de l'instituteur/trice. Résultats obtenus.

3°. Moralité et tenue de l'instituteur/trice. Ses rapports avec les autorités et les familles. Considération dont il /elle jouit.

4°. État matériel de l'école et de ses dépendances. Indications des réparations urgentes et des mesures à prendre. État de la bibliothèque et des archives de l'école. Tenue du jardin.

Dans l'ensemble, les observations sont assez positives (l'appréciation « assez » revient souvent). On pourra relever à la rubrique 1° « *que toutefois certains élèves ne sont pas très propres* » ; à la rubrique 3° « *qu'il s'est montré peu obéissant à l'égard de M. Martin mais a de très bons rapports avec le nouvel instituteur titulaire* » ; à la rubrique 4° : « *que la salle de classe prise en location laisse beaucoup à désirer. Le mobilier scolaire est incomplet et insuffisant.* » Les notes sont souvent 6 (sur 10) en particulier en instruction religieuse (intéressant à noter à une date où la laïcité à l'école n'est pas encore instituée) mais 7 en lecture et 5 en dessin et histoire.

On notera que ce n'est pas la faute de l'instituteur si les élèves ne sont pas propres et si la salle de classe laisse à désirer. On finit aussi par comprendre que le nombre des élèves (inscrits et présents, notés sous le nombre de la population de la commune) est celui des élèves de Michel (66 inscrits, 50 présents). D'une manière générale, pour cette fiche de rapport comme pour les suivantes, on sera parfois en difficulté pour bien distinguer ce qui relève du maître inspecté et ce qui relève de l'école.

Néanmoins, l'Inspecteur conclut : « *Jeune maître intelligent et assez capable, il manque encore un peu d'expérience mais zélé et soigneux, il fera un bon instituteur.* »

#### - Thiers, école de Bellevue

Le deuxième rapport d'inspection (que nous ayons) date du 21 décembre 1880, toujours de la main de M. BONNET. À cette date, Michel n'est plus à St-Rémy-sur-Durolle mais dans un village, **Bellevue**, à l'est de Thiers, appartenant toutefois à cette commune et comptant 138 habitants ; à la rubrique « population de la commune », l'inspecteur note « section de commune : 2000 habitants », c'est donc que l'école recrutait sur un quartier de la commune de Thiers plus vaste que le seul village de Bellevue. Les rubriques du rapport sont les mêmes que dans le précédent ; à la rubrique 1° on note : « *L'école de Bellevue est ouverte depuis le 4 octobre dernier, elle est déjà bien organisée et bien tenue.* » ; à la rubrique 2° : « *La plupart des élèves ne sont encore que des commençants, plus de 60 (sur 78) ne savent pas encore lire. Si cette école devient plus nombreuse, il sera nécessaire de nommer un second*

*maître.* » ; à la rubrique 4° : « *La maison d'école est neuve ; elle est très convenable sous tous les rapports... la salle de classe a les dimensions réglementaires... le logement personnel très convenable... le mobilier scolaire est neuf mais encore incomplet. L'instituteur a commencé à cultiver son jardin.* »

La répartition des notes de Michel est un peu plus étendue et donc plus critique, des 5,6,7 plutôt qu'une majorité de 6 ; chant et gymnastique ont fait leur apparition. La conclusion est élogieuse : « *Il a fait des efforts pour donner une excellente organisation à l'école qu'il dirige. Les résultats sont déjà satisfaisants.* » Il était donc le seul maître dans cette école récemment fondée, faisant office de directeur, et qui accueillait 78 élèves ! On comprend qu'il faille nommer un second maître si le nombre des élèves augmente, d'autant plus que les lois de 1881-1882 vont être votées.

#### - Clermont-Ferrand

Michel ne reste pas longtemps non plus à Bellevue. Le 2 juin 1881, on apprend dans une fiche semblable à celle du 9 juillet 1879, que l'instituteur public de la commune de Clermont (non précisé ; mais il n'était sûrement pas le seul à Clermont) nommé Michel MOURLEVAT instituteur-adjoint dans l'école qu'il dirige (non précisée). Le Préfet donne son agrément le 8 juin 1881.

Cette école était celle de la Halle aux Toiles (place de Jaude) ; on l'apprend dans l'acte de naissance de Anne Marie Hélène ; en effet, mariés le 21 avril 1881, Michel et Jeanne, son épouse, avaient eu cette petite fille le 8 août 1882, née chez son grand-père François à Courpière, où elle décédera le 10 octobre 1883.

Nous n'avons pas d'autres documents pour le passage de Michel à Clermont.

#### - Auzelles (canton de Cunlhat)

À la rentrée 1884, Michel est à Auzelles, marié, sans enfant. Trois rapports d'inspection nous sont parvenus : du 7 novembre 1884, du 30 avril 1889 et du 21 janvier 1890.

À ces dates, les lois JULES-FERRY concernant l'école sont applicables : voté en 1881, l'enseignement public et gratuit ; voté en 1882, l'enseignement obligatoire (de 7 à 13 ans) et laïque (néanmoins, les écoles congréganistes ne sont pas fermées à ces dates et les fiches de rapport de l'inspecteur prévoit « *s'il y a lieu, nom en religion, de la congrégation de..., ayant son siège à...* »). En effet, il ne s'agit pas de s'attaquer à la liberté de l'enseignement, confirmée par la loi Falloux de 1850.

Les fiches de rapport sont différentes de celles utilisées à Saint-Rémy et à Bellevue. Les rubriques à renseigner sont plus nombreuses et plus précises. Celles de 1889 et 1890 sont semblables, signées du même inspecteur, mais légèrement différentes de celle de 1884 (l'inspecteur ne porte pas non plus le même nom). Voici la présentation de celles de 1889 et 1890, placée après les données sur la commune et l'école :

- « personnel » : état-civil et titres de capacité ; puis, instruction, aptitude, zèle, conduite et tenue. Caractère. Relations et considération dont il jouit. Est-il membre de la Société de Secours Mutuel ? De l'orphelinat ? Est-il abonné à une publication pédagogique ? Laquelle ?

Ressources (traitement, secrétariat, indemnités). Situation de fortune ; rubriques terminées par les « observations générales » de l'inspecteur ; les rubriques « caractère, relations et considération, situation de fortune » ont disparu dans le rapport de 1898.

- « organisation pédagogique de l'école » et  
- « enseignement », avec les notes (qui sont donc celles de l'école) ; les « observations générales » concluent ce deuxième ensemble.

La commune compte 1824 habitants en 1884 ; aux deux dates suivantes dans les rapports, elle en compte 1901 (mais seulement 161 au bourg). Au vu des informations données pour la population scolaire, il est difficile de s'en faire une idée précise ; on peut néanmoins relever que l'inspecteur note le **7 novembre 1884** : « *En raison de la population totale et de l'effectif scolaire, le service n'est pas suffisamment assuré.* » Il note aussi : « *L'école n'est pas au complet ; les rentrées ne se feront que vers la fin du mois à cause des travaux de la campagne.* » Quant à Michel, l'inspecteur écrit : « *L'instituteur arrivé depuis quelques jours seulement paraît avoir beaucoup de bonne volonté ; il n'a pas encore eu le temps d'obtenir des résultats. Je le reverrai plus tard.* »

Il manque les rapports entre 1885 et 1888 puisqu'on saute au **30 avril 1889**. Mais il s'agit toujours d'apprécier l'instituteur dans son travail et son environnement. A cette date, il est signalé marié, un enfant (son fils Charles est né le 28 mai 1885) ; il n'a pas été augmenté par rapport à 1884 (1500 F).

On peut faire quelques remarques :

- il y a deux « classes » dans l'école (trois sont prévues dans la fiche car il existe des « écoles à trois classes ») et deux maîtres ; les « cours » préparatoire (15 élèves), élémentaire (49 élèves), moyen (7 élèves) et supérieur (1 élève) sont assurés. Michel assure trois « cours » dans sa « classe ».

- à la rubrique « titre de capacité » (non prévue en 1884), il est signalé que Michel n'a pas été élève de l'École Normale et qu'il a le « brevet élémentaire » ; c'est le premier degré du brevet de capacité qu'il a obtenu en 1878 (le second degré est le brevet supérieur) ; cet examen existait depuis la loi Guizot de 1833. Une École Normale par département était aussi instituée par cette loi.

- à cette date de 1889, l'école est obligatoire pour les enfants de 7 ans à 13 ans, mais l'inspecteur note : « *A cause du beau temps et de la saison tardive, tous les enfants un peu âgés, filles et garçons, étaient occupés à la plantation de la pomme de terre. Il y avait trois enfants seulement dans la première classe. C'est après avoir soigneusement interrogé ces trois enfants et surtout après avoir examiné très attentivement le cahier journal et les cahiers de devoirs mensuels que j'ai arrêté les notes ci-contre.* »

Sur 13 notes, il y a sept 7, deux 6, trois 5 et un 4 (en dessin).

Michel est inspecté le **21 janvier 1890** ; toujours le « brevet élémentaire » signalé comme « titre de capacité » mais avec une remarque : « *Instruction sérieuse bien que pourvu du brevet élémentaire seulement.* » Toujours dans cette partie du rapport intitulée « personnel », on note : « *Bien vu de l'Autorité municipale et des familles en général.* » Il y a un 8,5 dans l'enseignement de l'écriture

avec la remarque suivante : « *L'écriture donne d'excellents résultats dans la 1<sup>ère</sup> classe grâce aux soins du maître.* » On termine avec cette dernière notation accompagnant la note de 5 en « gymnastique et exercices militaires » : « *Les exercices militaires et la gymnastique deux fois le lundi et le jeudi (le jour de congé est le **mercredi** dans le canton de Cunlhat)* ».

Les « observations générales » faites par l'inspecteur en fin de la rubrique « personnel » permettent alors d'introduire le récit de la cabale qui va s'abattre sur Michel au printemps 1890.

Voici les pièces du dossier :

- le **21 janvier 1890**, il écrit en effet : « *Ma première impression sur M. Mourlevat n'a pas changé. C'est un instituteur de valeur, intelligent, actif, laborieux, plein de zèle. Je n'ai pas de maître qui soigne mieux sa correspondance et qui tienne les écritures se rapportant à son école avec plus de soin et d'exactitude. Depuis l'ouverture de l'école privée congréganiste, il n'a que la moitié des élèves de la commune mais je suis persuadé qu'après quelques mois bon nombre lui reviendront.* »

- le **15 avril 1890**, l'Inspecteur d'Académie de Clermont écrit à son Inspecteur primaire d'Ambert : « *D'après les renseignements qui m'ont été fournis ce matin par M. Guyot Dessaigne, M. Mourlevat aurait perdu la confiance des familles à Auzelles. Sa classe ne compterait plus que 8 élèves sur lesquels 6 auraient été recrutés dans la classe de M. Chartoire. Je vous prie de vouloir bien me renseigner d'une manière précise à ce sujet.* »

- le **19 avril 1890**, Michel établit une fiche récapitulative des effectifs de l'école à l'aide des registres : soit les inscrits et les présents les 14 et 15 avril dans les deux classes. Il précise qu'aucun élève n'est passé de la 2<sup>ème</sup> classe à la 1<sup>ère</sup> après Pâques. Mais avant de signer, il établit un petit tableau des présents dans les deux classes le matin et le soir pour le 15 avril **1889** et le total fait 63 pour le matin et 62 pour le soir. Au 15 avril **1890**, le total fait 41 pour le matin et 42 pour le soir (ce qui donne une vingtaine d'élèves en moins ce jour-là par rapport au même jour l'année précédente).

- le **25 avril 1890**, l'Inspecteur primaire répond longuement à son Inspecteur d'Académie ; l'objet de la lettre est : « *Renseignements sur l'école publique de garçons d'Auzelles.* » Il reprend les données que Michel lui a fournies et précise : « *Les chiffres prouvent que les renseignements fournis à M. Guyot Dessaigne ne sont pas exacts. Le jour de mon inspection, le 21 janvier, l'école laïque comptait 59 élèves et l'école congréganiste 64 ; il y avait 59 élèves présents dans cette dernière et 44 présents chez M. Mourlevat. La population de l'école laïque est donc restée à peu près la même depuis cette époque.* » C'est-à-dire janvier 1890, ce qui est correct : 41/42 en avril pour 44 en janvier (notés sur la fiche du rapport).

L'Inspecteur primaire ajoute : « *Quel que soit l'instituteur envoyé à Auzelles, Monsieur l'Inspecteur, la lutte sera vive, car l'école congréganiste est bien installée et soutenue avec habileté par le curé, qui, paraît-il, a des ressources et est très bien vu des habitants. Je ne pense pas que le départ de l'instituteur modifiât en rien cette situation qui pourrait, au contraire, devenir plus mauvaise. Vous savez aussi, Monsieur l'Inspecteur, que M. le Maire d'Auzelles tient beaucoup à M. Mourlevat car*



*l'instituteur est un maître sérieux et capable et un excellent secrétaire de mairie. Aux grandes vacances dernières, lorsqu'il fut question de son changement, M. le Député de l'arrondissement d'Ambert intervint énergiquement pour qu'il ne fût pas déplacé. Je ne pense pas qu'il consentit davantage aujourd'hui à son départ. Veuillez... »*

- le **1<sup>er</sup> mai 1890**, Guyot Dessaigne, sur du papier à l'en-tête de la « Chambre des Députés », à Cunlhat (Paris est barré) et la mention « confidentielle », revient à la charge et écrit à l'Inspecteur (d'Académie) :

*« Monsieur l'Inspecteur,*

*je ne sais si vous avez fait vérifier l'exactitude des renseignements que je vous avais donnés de vive voix sur les écoles d'Auzelles.*

*Ce que je peux vous affirmer, c'est que, avant-hier 29 avril, 10 élèves assistaient à la classe de M. Mourlevat et que son adjoint M. Chartoire en avait 37. Je puis également vous dire, sans crainte d'être démenti, que 5 des candidats au certificat d'études ont voulu absolument, sous menace de désertier l'école, aller aux leçons de M. Chartoire. Un seul subit celles de M. Mourlevat.*

*Vous voyez comme vous êtes bien renseigné par vos inspecteurs primaires.*

*Du reste, si je vous fais connaître ces détails, c'est uniquement pour rectifier les indications erronées contenues dans un tableau officiel. Pourvu que tout reste en l'état, qu'aucun déplacement ou changement ne soit fait à Auzelles tant (surajouté sur « à moins ») qu'on ne se décidera pas (« ra pas » rajouté en oblique) à faire maison nette, les écoles laïques d'Auzelles (« laïques », mot rajouté au-dessus) ne périront pas et nous pouvons attendre des jours meilleurs. Veuillez... »*

Qu'est-ce que cela veut dire : « tant qu'on ne se décidera pas à faire maison nette, les écoles laïques d'Auzelles ne périront pas. » ? C'est d'autant plus incompréhensible qu'on peut lire aussi : « à moins qu'on ne se décide pas à faire maison nette », si on tient compte de la rature et du passage du présent au futur. De quoi et de qui parle-t-il ?

Les documents s'arrêtent là. La seule certitude est que Michel est nommé à Volvic à la rentrée 1890 et qu'il est nommé directeur. Il est clair que sa hiérarchie ne l'a jamais désavoué, mais que ceux qui voulaient le voir quitter Auzelles ont gagné. Il s'installe à Volvic avec sa jeune femme Jeanne et leur fils Charles.

Il faut maintenant en savoir davantage sur GUYOT DESSAIGNE et le « député de l'arrondissement d'Ambert » ; ceci grâce à Internet où l'on trouve en particulier les articles du Dictionnaire des Parlementaires français (1889-1940) publié par les PUF en 1960.

- **Le député de l'arrondissement d'Ambert.** Les élections législatives ont eu lieu les 22 septembre et 6 octobre 1889. Le député qui soutient Michel est-il **Adrien FARJON**, natif d'Ambert, dont le nom apparaît dans la liste des sept députés du Puy-de-Dôme qui viennent d'être élus ? Comme cet Adrien FARJON est élu maire d'Ambert en 1900, on peut raisonnablement penser qu'il a pu représenter aussi l'arrondissement d'Ambert en 1889 (cette supposition parce que la circonscription n'est pas précisée avec le nom du député) ; il est élu pour la première fois car son nom n'apparaît pas dans la liste des députés du Puy-de-Dôme aux dates de 1885 (les élections législatives ont lieu tous

les quatre ans). En tout cas, la notice biographique d'Adrien FARJON dans le Dictionnaire des Parlementaires précise qu'il appartient « au groupe des Républicains progressistes, l'aile la plus conservatrice de la nébuleuse républicaine ». L'anticléricisme soudait toute la « nébuleuse républicaine » mais avec des degrés divers de militantisme et on peut penser qu'Adrien FARJON ne faisait pas partie des plus extrémistes comme GUYOT DESSAIGNE.

- **Edmond GUYOT DESSAIGNE**<sup>[1]</sup>. En 1889, il est beaucoup plus âgé que Michel (30 ans) et son député (39 ans), puisqu'il est né en 1833, à Brioude. Une des toutes premières informations que je trouve sur son compte est que l'école élémentaire de Billom porte aujourd'hui son nom ! De même, quatre localités auvergnates ont donné son nom à une avenue (Plauzat) ou à une rue (Authezat, Le Mont-Dore et Mezel). Ce qui n'est pas le cas d'Adrien FARJON à Ambert où il n'y a pas trace d'une notoriété quelconque.

Mais il n'a pas été maire de Brioude ! Aux dates qui nous importent (1889-1890), en plus d'être député (ce qu'on subodore par l'en-tête de la lettre du 1<sup>er</sup> mai et qui est confirmé dans sa notice biographique), il est maire de Cunlhat (d'où le lieu de départ de cette même lettre).

Comment est-il arrivé là, peu importe. En tout cas, aujourd'hui il n'y a pas trace de sa notoriété à Cunlhat, ce que déplore un article paru en 1994 dans la revue du « Groupe de Recherche Archéologique et Historique du Livradois », alors qu'il a fait beaucoup pour sa commune, en particulier la première école primaire pour les filles (ce qui voulait dire aussi remplacer les religieuses par une institutrice laïque). Il est donc député (depuis 1885, de la « gauche radicale »), maire, mais aussi conseiller général et il vient d'être brièvement ministre de la Justice en février 1889.

Après l'épisode qui nous occupe, on peut ajouter qu'il vote la loi de Séparation de l'Église et de l'État en 1905, qu'il est de nouveau ministre de la Justice dans le gouvernement Clemenceau en 1906-1907, où il prépare la loi qui organise les cultes et qui va déclencher un grand trouble dans le pays quand il faut créer les associations destinées à administrer les propriétés religieuses. (j'ajoute qu'il est aussi connu dans les milieux juridiques pour avoir déposé un projet de loi, qui n'a évidemment pas abouti, abolissant la peine de mort). Il est décédé fin décembre 1907, quinze jours après Adrien FARJON.

La question est alors : pourquoi poursuivait-il Michel de sa vindicte ? Reprenons la chronologie des faits :

- **30 septembre 1889** : fin des « grandes vacances dernières » où il avait été question d'un changement pour Michel auquel s'était opposé le « député de l'arrondissement d'Ambert. La question est cependant : est-ce déjà GUYOT DESSAIGNE qui demande ce changement ? En toute rigueur, il faut se poser la question.

- **22 septembre - 6 octobre 1889** : élections législatives. Adrien FARJON est élu député pour la première fois ; on a fait l'hypothèse que c'est lui « le député de l'arrondissement d'Ambert » qui soutient Michel (en supposant aussi qu'il a été élu au premier tour !)

[1] Edmond GUYOT-DESSAIGNE (1833-1907), maire de Cunlhat, Pdt du Conseil général, ministre de la III<sup>e</sup> Rép., ami de la famille de NOLHAC veillant à la nomination de Pierre comme conservateur à Versailles (GRAHLF « Chroniques n°33 » 2011, p.134)

- **1<sup>er</sup> octobre 1889** : installation de l'école congréganiste à Auzelles ; elle n'existait pas le 15 avril 1889 selon la lettre de l'Inspecteur primaire à l'Inspecteur d'Académie du 25 avril 1890 : « *L'an dernier, le 15 avril 1889, alors que l'école congréganiste n'existait pas encore...* »

- **21 janvier 1890** : rapport d'inspection. On se souvient que l'inspecteur a écrit : « *Depuis l'ouverture de l'école congréganiste, il n'a plus que la moitié des élèves de la commune mais je suis persuadé qu'après quelques mois, bon nombre lui reviendront.* »

- **15 avril 1890** : première lettre de dénonciation de GUYOT DESSAIGNE

- **19 avril 1890** : Michel établit une fiche récapitulative des présents dans son école où il est clair qu'il y a une différence d'une vingtaine d'élèves quand on compare leur nombre le 15 avril 1889 et le 15 avril 1890.

Ainsi, et j'insiste bien, si c'est GUYOT DESSAIGNE qui demandait le changement de Michel « aux grandes vacances dernières », soit celles de l'été 1889, on voit que le départ des élèves vers l'école congréganiste, qui s'installe seulement à la rentrée 1889, n'est pas la cause « immédiate » de l'hostilité de GUYOT DESSAIGNE envers Michel, mais ce départ est néanmoins pour lui une bonne aubaine pour « dénoncer » Michel le 15 avril.

Il faut donc trouver une cause « lointaine ». Sur une photo de Michel prise à son bureau, on voit qu'il lit *La Calotte*, journal qui n'est pas précisément favorable aux Congrégations. Mais Michel a une sœur religieuse (ce que GUYOT DESSAIGNE savait peut-être) ; son fils fera sa Communion Solennelle à Volvic en 1897 au vu et au su de toute la population (ce que GUYOT DESSAIGNE ne pouvait pas savoir en 1890 !) mais ces faits témoignent d'un milieu d'origine et d'un tempérament pour le moins tolérants.

Ainsi, pour GUYOT DESSAIGNE, Michel n'aurait pas été un militant assez fervent de la cause laïque.

Pour conclure cet épisode, avant de retrouver Michel MOURLEVAT à Volvic (et l'école congréganiste !) je citerai l'historien et critique du « Figaro », Jean SÉVILLIA ; il écrit dans un article intitulé « On a occulté ce que les catholiques ont subi » : « *En 1881-1882, les célèbres lois Jules-Ferry sur la gratuité et la laïcité de l'école visent moins à répandre l'instruction – la très grande majorité des enfants étant déjà scolarisée – qu'à arracher l'école primaire à l'Église.* »

### **Volvic (1890-1913) : 23 ans de carrière, brutalement interrompue à 54 ans**

À la rentrée 1890, Michel MOURLEVAT s'installe à l'école de garçons de Volvic (3635 habitants notés en 1892 et 3684 en 1897 dont les 2/3 en ville) ; il en est directeur. C'est une « école à trois classes » ! Le rapport d'inspection du **12 novembre 1890** n'est pas complet mais on peut relever néanmoins quelques informations. On attend beaucoup de Michel puisque l'inspecteur écrit dans la rubrique « Observations générales » : « *Les notes ci-dessus apprécient l'état actuel de l'enseignement qui s'améliorera sous la direction de M. Mourlevat. 011* » Le rapport de 1891 est incomplet aussi.

J'ai distingué deux périodes, correspondant, l'une au même inspecteur (1892-1901) et l'autre à de nouveaux

inspecteurs et, presque en même temps, au changement de présentation des rapports d'inspection (1903-1909) ; manquent 1902 et d'autres dates dans les deux séries.

### **— 1892-1901**

- **L'école congréganiste**. Michel est poursuivi par l'école congréganiste ! De la même façon qu'il avait vu arriver ce type d'école à Auzelles en 1889, il en voit une s'implanter à Volvic en 1892. Elle appartient à la Congrégation des Frères de la Sainte Famille de Belley, fondée par un prêtre en 1835 dans l'Ain. La différence est que personne ne cherchera noise à Michel, en particulier l'inspecteur qui lui voue une estime qui ne se démentira pas. Mais l'implantation de cette nouvelle école a les mêmes conséquences qu'à Auzelles. Dans le rapport du **8 février 1893**, l'inspecteur écrit en marge du petit tableau qui récapitule les inscrits et les présents au jour dit : « *Avant l'ouverture de l'école privée, c'est-à-dire l'année dernière à pareille époque, l'école publique comptait 149 inscrits* » ; elle en compte 99 (notés sur la fiche) le 8 février. Elle n'aura pas retrouvé le niveau de 1892 en 1898.

- Un petit paragraphe en rouge est consacré à l'école privée par l'inspecteur dans cinq rapports (ceux de 1894 à 1898) où il semble qu'un des intérêts de cette école est de proposer un internat : « *Les curés des environs favorisent beaucoup le recrutement de l'internat.* » À part ça, elle est très bien installée ; l'enseignement et les résultats sont passables (méthode congréganiste) ; elle ne présente pas d'élèves au certificat d'études primaires (ils passent devant une commission particulière à Riom) ; les remarques ne sont pas forcément cohérentes d'un rapport à l'autre : tantôt l'école privée fait une sérieuse concurrence à l'école publique, tantôt les frères sont déçus et le nombre d'élèves n'augmente pas chez eux.

- Ces deux installations d'écoles congréganistes, rapprochées dans le temps, à Auzelles et à Volvic, ne me semblent pas une coïncidence et amènent une question à une époque où les Congrégations subissent l'hostilité du pouvoir depuis une bonne dizaine d'années. Une explication peut être trouvée dans la loi de 1886, dite loi GOBLET, qui laïcise le personnel des écoles primaires publiques. En effet, depuis la loi GUIZOT de 1833, les communes de plus de 500 habitants (elles pouvaient se regrouper) devaient entretenir une école (de garçons) et un instituteur ; c'était « l'école publique », mais la commune pouvait utiliser une école congréganiste existante et les services d'un civil ou d'un/e religieux/se comme instituteur/trice dans cette école. (Les filles restaient aux mains des religieuses, le cas échéant.) Avec la loi GOBLET, des milliers de religieux et religieuses furent mis hors des écoles publiques et je fais l'hypothèse qu'ils étaient disponibles pour fonder des écoles ; reste à savoir si beaucoup de localités comme Auzelles et Volvic ont vu arriver des écoles privées religieuses dans ces mêmes années. Vaste enquête...

- Les mentions « *s'il y a lieu : du nom en religion, de la congrégation de..., ayant son siège à...* », sont encore présentes dans le rapport de 1898 mais disparaissent en 1899 et après. On peut en déduire que ces écoles étaient inspectées comme les autres avec la même fiche. Auront-elles une fiche de rapport spécifique en 1899 et après ? Mais pas pour longtemps ! En effet, les ennuis vont commencer pour ces écoles dès 1901 avec la loi sur les

associations pour finir par l'interdiction d'enseigner en 1904. La prise de position des Congrégations dans l'affaire Dreyfus (qui éclate en 1894-95 et s'intensifie en 1898) avait largement intensifié l'hostilité déjà ancienne à leur égard.

- **La situation personnelle de Michel.** Il est directeur... mais son salaire n'est pas augmenté : il gagnait 1500 F par mois à Auzelles et il n'en gagne pas davantage jusqu'en 1896, où il gagne 1800 F. Il a reçu une lettre de félicitations en 1893 et une « mention honorable » en 1894 (premier échelon avant la médaille de bronze dans cette décoration réservée aux instituteurs). Il est apprécié. Je relève seulement trois appréciations de l'inspecteur car elles disent pratiquement toutes la même chose. En 1892 : « *Honnête homme et maître de valeur ; intelligent, capable ; soigneux et exact ; prudent dans ses relations ; très estimé et à juste titre.* » En 1896 : « *Très honnête homme et maître de valeur ; prudent dans ses relations ; soutient avec succès la concurrence et très estimé.* » En 1897 : « *Excellent homme et maître de valeur ; prudent dans ses relations. Très estimé et à juste titre.* » Dans le rapport de 1899, l'inspecteur écrit qu'il a l'intention de le proposer pour la médaille de bronze.

- Il s'implique aussi dans la vie associative des instituteurs ; abonné au Bulletin Mensuel de la Société Amicale des membres de l'Enseignement Primaire public du Puy-de-Dôme, il y collabore dans le numéro du 20 juillet 1893, où il écrit un article sur Frédéric BATAILLE<sup>(NOTA 1)</sup>. C'est cette même Société Amicale des Instituteurs du Puy-de-Dôme (dont le siège est à l'École Normale) qui le mandate en

octobre 1897 pour la représenter à Paris à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la création des Écoles Normales de la Seine. Le Directeur (de l'EN) demande à l'Inspecteur d'Académie d'autoriser Michel à s'absenter 4 jours (son remplacement est prévu) et de lui envoyer une carte demi-tarif pour ses deux voyages Volvic-Paris et Paris-Volvic.

- **L'école publique.** Trois rapports seulement font allusion à son aspect matériel (ceux de 1890, 1899 et 1901) pour la bonne raison que la rubrique n'est pas prévue dans les fiches de 1891 à 1897. On comprend qu'elle n'est pas en bon état ; classes sombres (surtout la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> « *où l'on ne voit plus clair à 3 heures* ») ; mobilier scolaire très mauvais ; logement (5 pièces) « *peu convenable.* » En 1899, il est signalé « qu'on construit » ; en 1901, un « groupe » est en construction dont on espère l'ouverture pour la rentrée de 1902. Il y a un jardin, bien tenu ! Quant à l'enseignement, l'inspecteur est satisfait de la 1<sup>ère</sup> classe (celle de Michel de toute évidence) mais il émet souvent des réserves sur les deux adjoints dans les deux autres classes ; en 1901, il écrit : « *Les 2 premières classes sont bonnes ; mais la 3<sup>ème</sup> classe ne va pas. M. le Directeur fera bien d'y intervenir assez fréquemment, car si son niveau ne se relevait pas dans le cours de l'année, celui des 2 autres classes s'en ressentirait les années suivantes.* »

**NOTA 1** Michel a fait d'autres comptes rendus bibliographiques, en particulier d'ouvrages de poésie. Sur une photo à son bureau, déjà évoquée, on voit qu'il lit deux revues littéraires et artistiques : « *la Plume* » (à laquelle il collabore), 426 numéros entre avril 1889 et janvier 1914 ; et « *les Partisans* », qui s'intitulaient « *Revue de combat, d'art, de littérature et de sociologie* », parue seulement pour dix numéros de novembre 1900 à février 1901

Extrait du rapport d'inspection de l'école de Volvic en date du 17 mars 1896, communiqué le 15 avril

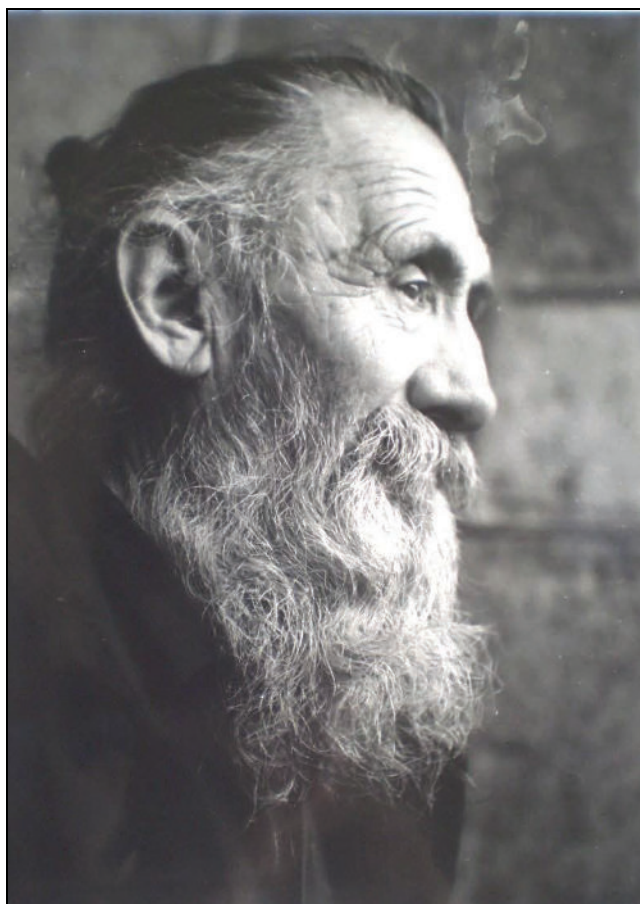
## A AMBERT, ON L'APPELAIT « LE DRUIDE »

par Marie-Dominique ICOLE (cghav-3820)

Dans mon enfance et dans Ambert – capitale du Livradois/Forez et sous-préfecture du Puy de Dôme (pour combien de temps encore !) – j'ai rencontré, pendant des années, un homme étrange qui faisait un peu peur aux enfants tout en les intriguant, à cheveux « poivre et sel », plus sel que poivre et coiffés en chignon, vêtu d'une grande cape foncée, d'un bleu marine tellement foncé qu'elle paraissait noire, et qui arpentait les rues à grands pas, avec à la main une petite sacoche.

On l'appelait « le druide » !

J'en ai parlé à un ami ambertois, M. Pierre LANARET, véritable puits de science sur Ambert et la région, qui m'a donné un article du « Trèfle » (\*), écrit par Mme Marie Antoinette BANIÈRE, évoquant la vie de ce personnage. Grâce à cet article qui donnait son nom et sa date de naissance, j'ai pu trouver qui il était et d'où il venait.



Le druide à Ambert en 1954 (68 ans)

**Jean Marcel DISSARD** est né le 1.06.1886 à Cuisery, dans la Saône et Loire. Mais son nom de famille est bien du Livradois – ses ascendants en viennent de tous les coins – et son ascendance auvergnate

En effet son père, Jean DISSARD, est né le 06.06.1849 à Tours/Meymont, et sa mère, Jeanne Marie DUTHEIL, est également née à Tours/Meymont, le 07.12.1853. Ils meurent tous les deux à Cuisery, le premier le 15.05.1900,

il est dit négociant ; la seconde le 06.05.1894. Ils se sont mariés à Tours/Meymont le 06.09.1873 ; le marié est déjà chiffonnier ou il le deviendra.

Les parents de l'époux sont François DISSARD, cultivateur à Laschamp (Tours) ° 29.04.1815 à Mandet (Cunlhat), + 13.10.1870 Laschamps à Tours/Meymont, x Cunlha 04.09.1844 Pétronille BOSMET, sans profession indiquée, ° 03.12.1827 Tours/Meymont, fille de Claude marchand ° 25 Ventôse An II à Cunlhat x Cunlhat 1.06.1819 Anne GROLET ° 03.10.1785 Ceilloux et + à Tours/Meymont, le 19.12.1821.

La mariée, sans profession est la fille de Jean DUTHEIL ° 17.12.1798 Tours/Meymont x Tours/Meymont le 8.09.1846 Marie MANDUCHER ° 02.06.1822 à Auzelles. Outre ce Jean, le couple DISSARD-BOSMET a cinq autres enfants tous nés à Tours/Meymont : Jeanne ° 04.09.1847, Antoinette ° 06.10.1851, Joseph ° 16.07.1854, Antoinette ° 21.08.1857 et un autre fils Jean ° 21.05.1860 qui meurt, à l'âge de 15 ans, le 07.04.1876 à Cuisery dans la famille de son frère aîné.

### Les enfants du couple DISSARD-DUTHEIL

Le couple DISSARD-DUTHEIL a eu cinq enfants, tous nés à Cuisery :

1- **Jean Marie DISSARD** dit **Eugène** ° 06.07.1874 hameau de Builory ?/ + 1940, plâtrier dit négociant lors de son x le 19.12.1898 à Cuisery avec Adèle BUSSIÈRES ° 24.06.1874 Cuisery, + 16.01.1949 blanchisseuse, dont le père François ° 17.07.1845 est plâtrier/peintre et la mère Marie CHANUT 1850-1921. En 1911, il est devenu marchand de charbon. Le couple n'a pas eu d'enfant : aucun n'est mentionné sur les recensements qui vont jusqu'en 1936.

Sur le tombeau DISSARD – très abîmé – du cimetière de Cuisery, figurent, entre autres, les noms et dates de Marie DUTHEIL, Jean DISSARD, Marie CHANUT, « Eugène » DISSARD et Adèle BUSSIÈRES. Il existe aussi un tombeau GROISY/DISSARD qui ne comporte qu'une plaque au nom de Marcel GROISY 1886-1966.

2- **Jeanne Marie Antoinette Marthe DISSARD**, blanchisseuse ° 14.04.1877 (son père est dit chiffonnier), + entre mai 1933 et août 1937, x Cuisery 27.05.1899 avec Charles Emile GROISY maréchal-ferrant/forgeron, ° et + à Cuisery les 19.06.1874 et 29.8.1948, remarié le 12.08.1937 à Marie Louise Alice TATIN. Les parents de Charles Émile étaient Emile GROISY, forgeron ° 14.07.1847, x le 17.04.1872 à Marie BEAUDINET, coiffeuse ° 28.2.1853.

Les registres d'état-civil en ligne de Saône et Loire s'arrêtant à l'année 1902, je n'ai pu relever que deux naissances de petits-enfants :

- **Georges Emile GROISY** ° 23.4.1900 Cuisery x Paris 16° 27.05.1933 Berta Maria ORTEGA. Le marié est ingénieur et habite 155 Av. Malakoff à Paris. La mariée, sans profession, est née le 07.09.1903 à Perlamar au Vénézuéla et habite New-York 336 West End Av.



- **Maria Marcelle Irma GROISY** ° 13.03.1902 Cuisery, + 29.06.1967 Branges (71) x Cuisery 08.01.1917 Ernest KUHN ° 1899 à St Gaal (Suisse) électricien. Il habite, en 1926, place St Pierre chez son beau-frère Jean KELLENBERGER et sa sœur Augusta ° 1900 et les deux travaillent, avec d'autres suisses, dans l'entreprise « Kuhn et Gilleroy ». En 1931, le couple habite la Grand Rue avec leur fils Hubert ° en 1928 à Cuisery.

- Le troisième figure dans le recensement de 1911. **Marie Louise GROISY** ° 1907 à Cuisery.

**3- Caroline Joséphine DISSARD** ° 01.04.1880, la sœur « américaine » qui a quitté Cuisery pour Paris, apparaît dans les rôles des arrivées à New-York (Ellis Island) le 06.05.1905 - ainsi que son mari Hubert DEPLANCHE - en tant qu'institutrice, « teacher » (info. de Jean-Noël MAYET) En consultant Généanet, j'ai trouvé des indications fournies par M. Jean Luc SENNET qui signale qu'une Caroline Joséphine DISSARD a épousé, à Lyon, un Georges Marie Emile Hubert DEPLANCHE ° 10.12. 1881 à Saint-Pierre (Martinique) et fils de Georges Marie Emile ° 26.7.1850 négociant en soie et Victoire Hermance PETIT, un couple mort tragiquement, le 08.05.1902, à Saint-Pierre (Martinique), lors de l'éruption de la Montagne Pelée.

En fait, le mariage DEPLANCHE / DISSARD a eu lieu en 1909 à New-York. Pas de date ou autre renseignement.

Je ne connais pas la profession du mari – Mme BANNIÈRE dit tanneur (?) – mais la famille a de l'argent, ce qui explique sa générosité, en particulier envers l'église d'Ambert car elle a fait empailler tous les prie-Dieu en tapisserie, très vieux, très sales et véritables nids à puces qui, dimanche après dimanche s'acharnaient sur les paroissiens ambertois ! Je l'en remercie encore et je ne suis sans doute pas la seule !

**4- Jean Claude DISSARD** ° 22.11.1881, + 27.11.1881

**5- Jean Marcel DISSARD** ° 01.06.1886, +28.09.1965 Ambert, notre druide

### Les pérégrinations de la famille ...

Aussitôt après leur mariage, le couple DISSARD-DUTHEIL part s'installer à Cuisery puisque leur aîné y naît en 1874. Ils n'étaient pas les premiers DISSARD à venir vivre en Saône et Loire. Le nom apparaît dans la région dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle et ils y ont, peut-être, quelques cousins ou parents éloignés.

Mais ils doivent, sans doute, connaître un autre couple vivant au hameau des Tonnelles (Cuisery). Les MIOLANE ne figurent pas sur le recensement de 1872, mais apparaissent sur celui de 1876 où sont notés leur fils Jean, 2 ans, ° le 09.10.1874 à Cuisery et quatre domestiques, les frères Jean 14 ans et Vincent 13 ans GRIPPEL, d'Olliergues, Michel MONEYROU 17 ans de Tours/Meymont et Marie LAFFOND 22 ans de La Chapelle Agnon.

Pierre MIOLANE chiffonnier ° 25.7.1838 à La Chapelle Agnon et fils de Pierre et Marie FAYET, cultivateurs au hameau du Puy, se marie le 20.10.1868 à la Chapelle Agnon – il est dit alors cultivateur – avec Marie STRABERT ° 15.5.1847 à Tours/Meymont fille de Jean x en 1827 à Marie MÉLIODON tous deux cultivateurs. Benoit STRABERT, son frère, chiffonnier, ° 2.4.1837 à

Tours/Meymont, x à Claudine BOISSIÉ vit également à Cuisery avec leur fille Annette ° 7.8.1869 à Cuisery.

En 1881, Pierre MIOLANE est devenu tisserand. En 1901, il n'est plus sur le recensement et sa femme est chef de famille. Leurs fils Jean et Jean Baptiste sont chiffonniers.

En 1876, la famille DISSARD n'est pas sur le recensement. Leur demeure a peut-être échappé à l'enquêteur !

En 1881, la famille habite rue de l'Eglise avec Jean Marie, 8 ans, Marie 5 ans et Caroline 2 ans ainsi que deux domestiques / chiffonniers : André LONDICHAMPS, 21 ans de Ceilloux et Annet VACHERON, 14 ans, de Cunlhat.

En 1891, la famille DISSARD habite les Tonnelles, le père et la mère, Eugène 16 ans, Marie 14 ans, Caroline 11 ans et Marcel 4 ans ainsi qu'une domestique Jeannette BRUN, 26 ans.

En 1896, Jean DISSARD, toujours aux Tonnelles, est veuf et seul avec Marie 18 ans, Caroline 15 ans et Marcel 9 ans.

### ...et de Jean-Marcel DISSARD

En 1901, Jean Marcel est orphelin ; il a 14 ans et est dit plâtrier. Il habite place des Armes chez sa sœur Jeanne Marie et son beau-frère Charles Emile GROISY et leurs enfants Georges ° 1900 (appelé Emile en 1906) et Marie ° 1902 ainsi que les beaux-parents GROISY, Emile, maréchal-ferrant, désigné comme chef de famille, Mariette BEAUDINET, son épouse, et plusieurs des enfants d'Emile et Mariette.

En 1906, il n'est plus signalé dans le recensement. Il est sans doute parti faire son service militaire – les fiches matricules ne sont pas sur Internet – puis delà, aux Etats-Unis, retrouver son autre sœur. Car, selon la « vox populi » ambertoise, une sœur de Jean Marcel avait épousé un américain. Venue plusieurs fois le voir à Ambert, elle était financièrement à son aise et pouvait l'aider, ce qu'elle a fait. Il s'agit bien sûr de Marie-Caroline dont nous avons fait connaissance plus haut, ce que confirme Marie Antoinette BANNIÈRE. Aux USA, il travaille dans une grosse affaire de cuir appartenant à la famille et semble mener une vie normale jusqu'au jour où il est attiré par le spiritisme très en vogue dans le nouveau monde.

Et là, il sombre petit à petit et complètement dans le monde des esprits ! La famille souhaite donc l'écarter, sans pourtant l'abandonner. Il arrive donc au début des années 30 à Ambert. Pourquoi Ambert plutôt que Cunlhat ou Tours/Meymont où il doit avoir encore de la famille ? Sans doute l'attrait d'une ville plus grande où il ne doit pas avoir d'attache et être plus libre.

En 1932, il est à l'hôtel Terminus, en face de la Gare et, s'il n'y est pas resté, où loge-t-il entre 1932/1933 et 1952, date de l'achat d'une toute petite maison, 23 rue du Midi, presque à l'angle de la Place Notre Dame de Layre, à côté de celle dite « de la Laurence », en face du couvent des Dominicaines ?

Au fil des années, il sombre de plus en plus dans une religiosité mêlée de spiritisme. Il hante le cimetière et les églises. Ses excentricités créent de l'animation et font marcher les langues. Il lui arrive de confesser. Il monte en chaire, un dimanche, au moment du sermon et commence

à prêcher. Le curé, à l'époque M. MAITRIAS, l'en expulse avec, paraît-il, vigueur. Mais un marché est conclu, l'abbé MAITRIAS lui accorde un jour de la semaine où il peut monter en chaire et prêcher ; ce qu'il fait et sur n'importe quel sujet ! L'église est vide, sauf quelques passants, mais il est content. Mon père était allé, quelques fois, l'écouter et nous avait dit que c'était un homme cultivé et intéressant, bien que confus !

D'où la question de son érudition ? Il a été à l'école primaire – obligatoire – de Cuisery. Mais, à 14 ans, plâtrier, il n'a pas dû faire d'études secondaires. Il doit donc être autodidacte et s'être cultivé plus ou moins seul, sans doute, aux Etats-Unis ?

Il meurt le 28 septembre 1965, à l'hôpital d'Ambert, seul, et est enterré au cimetière communal, dans la partie appelée « champ commun ». La plaque qui signalait l'emplacement de sa tombe a disparu lors des travaux d'embellissement du « champ commun » demandés par Jean OLLANIER maire à l'époque.

Sa maison d'une surface de 15 centiares environ, « en complet état de vétusté » et représentant un danger certain pour la circulation et les élèves se rendant, par la rue du Midi, au Lycée Blaise Pascal, la municipalité décide de la racheter à ses héritiers pour la somme de 100 francs (1967) et de la démolir. Il a disparu de notre horizon, mais il reste dans la mémoire des plus âgés en souvenir d'un temps où l'on pouvait être original, voire très original, sans rencontrer trop de problèmes.

### La généalogie de Jean Marcel DISSARD

- 1 Jean Marcel DISSARD
- 2 Jean DISSARD, ° 06.06.1849 Tours/Meymont, + 15.05.1900 Cuisery chiffonnier x Tours/Meymont 06.09.1873
- 3- Jeanne Marie DUTHEIL ° 7.12.1853 Tours / Meymont / + 06.05.1894 Cuisery
- 4- François DISSARD, ° 29.4.1815 Cunlhat, + 13.10.1870 Tours/Meymont, x 04.09.1844 Cunlhat
- 5- Pétronille BOSNET, ° 03.12.1820 Tours/Meymont, + 6.05.1888 Cunlhat. (l'acte de décès est suivi d'un acte « état du corps » pour expédition et enterrement à Tours/Meymont à la demande de son fils Joseph DISSARD)
- 6- Jean DUTHEIL ° 17.12.1798 Tours/Meymont, y + 01.01.1880 à 81 ans cultivateur x 08.09.1846 Tours/Meymont
- 7- Marie MANDUCHER, ° 02.06.1822 Auzelles, + 17.12.1897 Tours/Meymont
- 8- Guillaume DISSARD, cultivateur, ° 26.6.1781 Cunlhat, y + 17.11.1822, y x 10 vendémiaire an IX
- 9- Jeanne DOUSSON, ° 25.05.1775 Cunlhat, y + 10.11.1848 à 72 ans
- 10- Claude BOSMET, cultivateur, ° 25 Ventôse II Cunlhat, + 15.4.1883 Tours/M. x 01.06.1819 Cunlhat
- 11- Anne GROSLET, ° 03.10.1785 Ceilloux, + 17.2.1838 Tours/Meymont
- 12- François DUTHEIL, ° 25.3.1763 La Chapelle Agnon, + 11.4.1828 à 67 ans, Saignes, Tours/M. laboureur et charpentier, x Cunlhat 25 Pluviose VI
- 13- Claudine DERROSSIS, ° 26.02.1776 Tours/M, y + 07.02.1838 à 69 ans

- 14- Gaspard MANDUCHER, ° 11.08.1785 Auzelles, y + 04.04.1870 (dans T.D., pas dans les actes) scieur de long, x 23.08.1814 Auzelles
- 15- Anne HIRODY, ° 30.09.1788 Cunlhat, + 06.07.1875 Auzelles
- 16- Jacques DISSARD, ° 30.11.1748 Cunlhat, y+ 22 messidor An XII (1804), peigneur de chanvre/cultivateur, x Cunlhat 23.08.1768
- 17- Anne VEILLERETTE, ° 21.02.1742 Auzelles, + 17 Prairial An V (1797) à 52 ans Cunlhat
- 18- Benoît DOUSSON, ° 10.11.1731 Cunlhat, + 16/17.02.1780 à Campine, Cunlhat, journalier x Cunlhat 06.02.1758
- 19- Anne DUBOIS ° ca 1734 St Gervais sous Meymont, + 27.1.1789 Campine, Cunlhat, à 55 ans
- 20- Michel BOSMET, ° 04.12.1762 Tours/M. + 20.6.1838 Cunlhat, x Tours/Meymont 19.04.1785
- 21- Pironne / Peyronne DOUSSON, ° 20.06.1758 Cunlhat y + 12.08.1831 à 77 ans
- 22- Annet GROSLET ° 31.08.1755 Ceilloux, y + 14.07.1818 à 70 ans à Champsohier, [x2 04.11.1811 Ceilloux Jacqueline RUSSIAS Vve de Jean FAURE ) x 23.09.1779 Ceilloux
- 23- Jeanne COUPAT, ° /B. 02.01.1753 Premirat Ceilloux, y + 9 Vendémiaire An V (dans T.D. de Ceilloux, pas dans les actes, Vendémiaire manque pour l'An V)
- 24- Jean DUTHEIL, ° 31.7.1736 Cunlhat, + 07.10.1788 Tours/M. laboureur au domaine d'Ollanier (ou son frère Jean DUTHEIL ° 23.2.1733 St Eloy la Glacière ?) x 11.01.1757 Cunlhat
- 25- Marie CHABROLHES, ° 26.3.1727 Cunlhat, + 14.03.1807 Tours/Meymont
- 26- Antoine DERROSSIS, ° 11.05.1744 Tours/Meymont, y + 6 Frimaire An XIV à 63 ans, peigneur de chanvre x 24.11.1767 Tours sur Meymont
- 27- Antoinette DISSARD, ° ca 1742 Cunlhat / + 21.1.1815 à 72 ans Tours / Meymont
- 28- Jean MANDUCH(ET/(I)ER) ° 03.06.1756 Auzelles, y + 04.04.1816 (Généanet car pas vraiment lisible en ligne même avec filtre), scieur de long x 02.09.1779 Auzelles avec dispense du 4<sup>e</sup> degré de parenté obtenue « ad cautelam » (par précaution) , le 29.08.1779
- 29- Françoise VERNET, ° 19.03.1756 Auzelles, y + 29.04.1832 fileuse
- 30- Annet IRODIE, ° ca 1755/1777, + 4.5.1819 Cunlhat journalier, tisserand, (vf de Anne BRAVARD x Cunlhat 20.2.1770 , + 3.9.1774 Cunlhat) x2 Cunlhat 14.02.1775
- 31- Marie FOUR, ° 10.12.1753 Ligonie (Cunlhat), y + 20.07.1823 à 73 ans
- 32- Benoît DISSARD, ° 12.08.1698 Mandet Cunlhat, y + 12.12.1768 à 72 ans, peigneur de chanvre (x2 05.05.1749 Cunlhat à Jeanne CHARGUELON) x 17.6.1733 Cunlhat
- 33- Marie PA(S)TRE, ° 13.08.1710 Saignes Cunlhat, + 30.11.1748/05.05.1749 mais pas trouvé à Cunlhat !
- 34- François VEILHERETTE ° ca 1700, + 22.02.1755 à 55 ans Taragnat Auzelles, tisserand, x 25.01.1729 Auzelles (sur Généanet, registres en ligne absents)
- 35- Marie RUSSIAS, ° 29.05.1707 Saint Eloy le Glacière / + 31.10.1760 Taragnat, Auzelles

- 36-Jean DOUSSON, ° 26.06.1698 Cunlhat, y°+°14.02.1759 à Campine, x 27.10.1720 Cunlhat
- 37-Anne BASTIER, ° 30.12.1698 Cunlhat, y + 02.02.1759 à Campine
- 38-Robert DUBOIS (BOY) ° ca 1700 pas de registre en ligne, + 26.03.1740 à 41 ans, St-Gervais-s-M., journalier à. Le Fraisse, x registres manquants en ligne de 1715 à 1737 pour St Gervais
- 39-Clauda PRADAT + < 1753
- 40-Jacques Philippe BOSMET, ° 01.05.1735 Tours/M. y°+°19.02.1783 à 47 ans, peigneur de chanvre, y°x°27.09.1756 (en même temps que son frère « Bleze » x Anne COSTILLES)
- 41-Antonia MONTEIL, ° 10.8.1735 les Fédides Cunlhat
- 42-Guillaume DOUSSON, ° ca 1729 Cunlhat / + 16.9.1777 Cunlhat à 48 ans peigneur de chanvre x 10.02.1755 St Gervais sous Meymont
- 43-Jeanne DUBOIS, ° ca 1731 St- Gervais- s-M. ( pas de registres entre 1715 et 1737) + 22,04.1784 Campine Cunlhat à 53 ans
- 44-Robert GROSLET, ° ca 1719 Ceilloux, + 25.11.1771 à 52 ans cimet. de Chalandrat, Mirefleurs peigneur de chanvre (sur l'acte de XX de son fils Annet, en1811, il est dit qu'il est + à Mirefleurs en 1770 ou env.) x 130.4.1752 Ceilloux
- 45-Jeanne ROCHON, ° 04.04.1720 Ceilloux, y + 13.11.1778 à Champsolier
- 46-Guillaume COUPAT, ° 1.4.1729 Ceilloux, y + 26 Vendémiaire an V, 17.10.1796 (dans la table de 1792/1802, mais pas dans les actes : les 3 mois en "aire" sont absents !), x 08.02.1752 Ceilloux
- 47-Marie DESGOUTTES, ° ca 1729 Cunlhat , + 20, ent. 21.3.1769 Preminat, Ceilloux
- 48-Jean DUTHEIL, ° ca 1673 Cunlhat, y + 11.0.9.1753 à 80 ans, domaine du Verne. Pr : Jean, Mathieu et Simon ses fils. x 18.09.1731 Saint Eloy la Glacière
- 49-Magdeleine MALAVEILLE, ° 25.1.1709 Cunlhat, y + + 19 / ent. 20.2.1746, le Vernet
- 50-Etienne CHABROLHES, ° 19.06.1698 Cunlhat, y + 20.4.1761, laboureur/métayer au domaine des Granges x 15.11.1722 Cunlhat
- 51-Marie PIOTEZT, ° 21.7.1687 Grandval, + 13 /ent. 14.12.1751 Cunlhat au Coudert du Champs
- 52-Jacques DEROSSIS, ° 05.03.1719 Tours , + 05.10.1759 40 ans Clair Matin, Tours-s-M., métayer et peigneur de chanvre, x 18.06.1742 Tours sur Meymont
- 53-Anne ROCHE ° 03.10.1724 Tours /M., + 08.0.3.1788 Clair Matin, Tours sur Meymont
- 54-Louis DISSARD, ° 26.6.1700 Cunlhat, y + 24.12.1767 Batifol, laboureur métayer, x 26.02.1726 Cunlhat
- 55-Charlotte PUISSOCHET- BLANCHON ° 26.09.1707 Domaize (Généanet pas de registres), + 01.02.1768 à 66 ans Cunlhat. Appelée Puisseochet à son x et Puisseochet-Blanchon à son +.
- 56-Antoine MANDUCHET (IER/ER), ° 30.4.1717 Condat les Montboissier, + 18..01.1792 Grifolle Haute Auzelles, journalier, scieur de long x 09.08.1746 Condat les Montboissier
- 57-Marguerite PIALAT, ° 17.5.1726 Auzelles Pas de registres / Généanet, + 10 ou 11.2.1813 Auzelles (sur tables, reg. + 1813 impossible à lire : encre trop pâle)
- 58-François VERNET, ° 10.3.1726 Auzelles, + < ou > 1773 Auzelles peigneur de chanvre / laboureur dit journalier à la Grifolle en 1761 (x2 14.09.1761 à Catherine GENESTIER, Vve de Claude Fougère) x 13.06.1747 Auzelles
- 59-Damiane BASTIER, ° ca 1731 Auzelles, y + 05.2.1761. ( Pas de registres en ligne de 1706 à 1736)
- 60-François IRODIE, ° 16.11.1705 Auzelles, + 17.11.1761 à 52 ans à Palasse, Cunlhat , étaminier x 26.11.1739 Cunlhat
- 61-Anne PALASSE, ° 26.3.1720 Cunlhat, + 30.11.1770 les Fédides, Cunlhat
- 62-Jean FOUR, ° 17.05.1718 Cunlhat, y + 22.8.1780 x 18.09.1747 Cunlhat
- 63-Benoite PILIAYRE, ° 31.3.1729 Cunlhat, y + 20 Vendémiaire An VIII à 74 ans
- 64-Louis DISSARD, ° ca 1663 Cunlhat, y + 20.04.1733 à 70 ans à Mandet, Vf de "défunte Catherine Mandet" x 30.04.1696 Cunlhat
- 65-Anna MAJEUNE, ° ca 1680 Cunlhat, y + 10.04.1720 à 40 ans à Mandet
- 66-Antoine PASTRE, ° 18.02.1682 Saignes Cunlhat ( est-ce lui + 11.04.1742 au Coin / Cunlhat ?) x 22.06.1706 Cunlhat
- 67-Anna FOURNIER, ° 09.02.1691 Cunlhat, +11.04.1735 à 45 ans à Saignes, Cunlhat
- 68-François VEILHERETTE, ° < 1750 Auzelles tisserand, x ca 1695 Auzelles
- 69-Pironelle PRULHIÈRES, ° ca 1670 Auzelles, y + 07 .11.1750 à Taragnat.. Ses fils François et Gabriel sont présents
- 70-Jean RUSSIAS, ° ca 1687 St Eloy-la-G., y + 02.04.1765 à 78 ans aux Amoulliaux, laboureur x 19.08.1704 la Chapelle Agnon ( Généanet)
- 71-Anne TEILHOL, ° ca 1669 ?, +07.01.1753 à 84 ans à Saignes St Eloy la G.
- 72-Guillaume DOUSSON, ° ca 1649 Cunlhat, y + 20.11.1726 à 77 ans, y x 26.2.1680
- 73-Anne COMBRIS, ° ca 1652 Cunlhat , y + 22.02.1712 à 62 ans à Rossis
- 74-Benoit BASTIER, ° ca 1655 Cunlhat; un Benoit Best + 03.05.1715 à 60 ans à Cunlhat bien écrit Benoit Bastier sur la table des +, x 16.04.1698 Cunlhat
- 75-Marguerite DESGRANGES, ° ca 1666 Cunlhat, y + 02.02.1738 à 72 ans
- 76 ? DUBOIS
- 78 ?? PRADAT
- 80-Philippe BOSMET ° ca 1702, + 30.1.1769 Tours/M. à 67 ans, journalier, peigneur, laboureur en 1741 x 12.02.1725 Tours / M. (Généanet)
- 81-Marguerite STRABAT, ° ca 1706 La Chapelle-Agnon, + 10.09.1741 Tours /M. à 35 ans
- 82-Michel MONTEIL (EL) ° 01.03.1706 Fedides Cunlhat, y + 18.1.1772, journalier, x < 1731 Cunlhat
- 83-Michelle LAFARGE, ° 24.10.1712 Cunlhat, y + 27.01.1772 les Fédides à 60 ans
- 84-Jean DOUSSON, ° ca 1700, + 20.11.1726 Cunlhat (sur la table des +), x 27.10.1720 Cunlhat
- 85-Anne BASTIER
- 86-Robert Dubois ° ca 1700, + 26.03.1740 à 40 ans Freisse /St Gervais-s-M., x < 1717 Reg manquant en ligne

- 87-Clauda PRADAT / DEPRADAT Est-elle ° 15.1.1699 à St Gervais ou ° 07.01.1701 à Tours-s-M. + < 1753
- 88-Jean GROSLET, / + > 1752 Ceilloux, y x < 1723
- 89-Marie CHASSAIN ° ca 1682, + 13.01.1752 70 ans Ceilloux
- 90-François ROCHON, ° ca 1690 Ceilloux, + 20.11.1750 Champsolay, Cunlhat à 60 ans, x < 1720 Ceilloux
- 91-Antonia GORSE, ° ca 1685 Ceilloux, + 01.12.1750 Champsolay, Ceilloux à 65 ans
- 92-Annet COUPAT, ° ca 1700 Tessonnières, Ceilloux, + 09.11.1754 Pécaminat ? Ceilloux à 54 ans, y x 08.02.1723 ( Généanet, car pas de registres en ligne)
- 93-Anna DISSART, ° ca 1701, + 06.12.1748 à 47 ans Ceilloux
- 94-Guilhaume DESGOUTTES, ° ca 1689 Cunlhat, y + 19, ent. 20.12.1766 à 77 ans, y x 20.02.1721
- 95-Anne MAJEUNE, ° 28.2.1701 Cunlhat, y + 06.12.1733 la Champs
- 96-Jean DUTHEIL, de La Vaisse, x 21.02.1702 Le Monestier
- 97-Marguerite DESCOTTES
- 98-François MALAVEILHE, x 07.01.1686 Cunlhat
- 99-Louise GRENIER, ° La Chapelle Agnon, + < 1731 Cunlhat
- 100-Pierre CHABROLLE ° 06.03.1673 Cunlhat ?, x 21.06.1689 Cunlhat
- 101-Gabrielle IRODIE,
- 102-Jean PIOTET ° ca 1668, + 16.11.1727 Cunlhat à 60 ans, x 21.1.1686 Granval
- 103-Françoise ROCHON, ° 31.8.1663 Cunlhat, y + 24, ent.25.03.1710 Cunlhat
- 104-Antoine DEROSSIS, ° 21.10.1675 Tours / M., y + 15.11.1746, y x 26.02.1715
- 105-Jeanne GIRARD, ° 13.3.1884 Tours / M., y + 1742
- 106-Claude ROCHE, ° 17.06. 1697 Badau La Chabasse, + 28.12.1767 à 70 ans Olliergues / la Chabasse tisserand, x 01.09.1721 La Chabasse Olliergues
- 107-Marie DAROT, ° 12.06.1708 La Chabasse / Olliergues, +03.11.1773 La Chabasse
- 108-Jean DYSSARD, ° 1670 Auzelles, + 12.10.1736 le Perier Cunlhat à 66 ans, x 26.11.1697 Auzelles
- 109-Marie FLAUDIAS (Flodias) ° ca 1674 Cunlhat, + 13.3.1749 le Perier, Cunlhat, à 75 ans
- 110-Jean PUISSOCHET, ° ca 1680 ? / + > 1716 x 22.09.1705 Domaize
- 111-Jeanne DESSEYTES Cape ° ca 1684 Domaize, y + 09.02.1716 à 32 ans
- 112-Louis MANDUCHER ° Condat les Montboissier, y x 25.5.1706
- 113-Anne MARSOLAT ° ca 1690 St Eloy la Glacière
- 114-Antoine PIALAT, ° 1680, + 24.06.1740 Fontanne Auzelles 60 ans, x 20.04.1717 Auzelles
- 115-Anne FONTANE, ° ca 1687 Auzelles, y + 02.04.1747 Fontane à 60 ans
- 116-Guillaume VERNET, ° ca 1669 Auzelles, + 06, 01.1773 Neuville, Auzelles à 80 ans, peigneur de chanvre, x 21.11.1719 Auzelles
- 117-Benoîte BARRIÈRE, ° ca 1693 Auzelles, y + 18, .12.1749 Neuville à 56 ans
- 118-Antoine BASTIER, + < 1747 Auzelles x 10.09.1719 Auzelles
- 119-Jeanne CHENENAILLES
- 120-François IRODIE, x 26.11.1705 Auzelles
- 121-Marguerite VOISSE, ve de Guillaume Palasse , + < 03.04.1707
- 122-Jacques PALASSE, ° 25.03.1673 Cunlhat, vf de Benoit VILLERETTE ( x 05.10.1700 Cunlhat) x 09.02.1708 Cunlhat
- 123-Marguerite PRAT, ° ca 1688 Auzelles, + 20. 12.1738 à 50 ans Palasse Cunlhat
- 124-Guillaume FOUR, ° ca 1677 Cunlhat, y + 17.09.1757 à Ligonie à 80 ans, x 06.10.1710 La Chapelle-Agnon
- 125-Anne FARCE, ° ca 1699 La Chapelle-Agnon, + 04.07.1749 Ligonie, Cunlhat à 50 ans
- 126-Antoine PILIAYRE 1698 / 1766 Généanet x 07.11.1719 Auzelles Généanet
- 127-Jacqueline DICHAMP, ° 06.10.1700 Auzelles , + 05.08.1756 la Guillaumie, Cunlhat à 55 ans
- 128-Christophe DISSARD, + < 1696, x
- 129-Clauda GUILLOT, ° ca 1623, + 23.02.1693 La Vironne Cunlhat à 70 ans
- 130 et 380 - Pierre MAJEUNE + < 1696, x < 1657 Cunlhat
- 131 et 381 - Jeanne MAU(O)RILLAS ° ca 1631 Cunlhat, y + 14.07.1681 Cunlhat
- 132-Benoit PASTRE ° 1630 , + 14.5.1701 Cunlhat x 09.10.1670 Cunlhat
- 133-Françoise DESPLAT ° 1647, + 04.02.1714 Saignes Cunlhat
- 134-Michel FOURNIER, ° ca 1660, + 14.3.1711 Cunlhat (x2 01.11.1695 Antonia Pourrat) x 17.02.1681 Cunlhat
- 135-Jaquette LESCURE, ° ca 1660 Cunlhat, y + < 31.2.1695
- 136-Antoine VEILLERETTE, Auzelles
- 137-Pétronille LAROYE
- 140-Annet RUSSIAS, + < 1704
- 142-Antoine TEILHOL, + < 1704
- 144-Jean DOUSSON, ° 1624, + 23.05.1694 à 70 ans à Rossis Cunlhat, métayer, y x ca 1660
- 145-Jeanne BORIE, ° ca 1639, + 21.12.1679 à 40 ans Cunlhat
- 146-147 Charles COMBRIS x Anne AGNIOTZ + < 1680
- 164-165 Berard MONTEL x Jacqueline COSSON
- 166-167 Claude LAFARGE x Antonia MALMONTAT
- 168-Guilhaume DOUSSON, ° ca 1649, + 20.11.1726 Cunlhat (sur la table des +), y x 26.02.1680 en même temps que leur frère et sœur Annet Dousson et Jeanne Combry
- 169-Anna COMBRIS, ° ca 1650, + 22.2.1712 à 62 ans Cunlhat
- 170-Benoit BASTIER, + < 1738 Cunlhat
- 171-Marguerite DESGRANGES, ° ca 1666 Cunlhat, y + 02.02.1738 Campine Cunlhat
- 184-185 Guillaume COUPAT - Pironelle MANDET
- 186-187 Christophe DISSARD - Catherine POINTU
- 188-189 Blaise DESGOUTTES - ?? LAVIGNE
- 190-Antoine MAJEURE ° 14.03.1655 Cunlhat, y + 27.05.1722 la Grenerie Basse à 70 ans, y x 14.02.1684 disp. 4° degré de consanguinité
- 191-Michelle PASTRE, ° ca 1666 unlhat, y + 03.01.1751 à 85 ans
- 192-193 Laurent DUTHEIL x Isabeau BADEAU



194- Pons DESCOTTES, + 06..02.1703 Le Monestier métyayer, x ca 1680  
 195- Benoîte BESSEYRIAS  
 196-197 Jean MALAVEILHE x Anne BUISSON, Cunlhat  
 198-199 Antoine GRENIER x Jeanne CHARBONNIER  
 200- Pierre CHABROLHES, x 21.06.1689 Cunlhat  
 201- Gabrielle IRODIE  
 212- Jean ROCHE, tisserand à Badau, Olliergues/La Chabasse  
 213- Marie TAILHANDIER  
 214- Antoine DARROT, tisserand, fs Antoine Darrot (1 Antoine Darrot est + à 90 ans le 8.11.1709 à Olliergues, d'où ° ca 1619), x 02.07.1697 Olliergues  
 215- Jeanne DECOMBRIS,? fa Jacques et Anthoinette LOLIGNE ?  
 216- Jean PUISSOCHET-BLANCHON  
 217- Jacqueline LAVIGNE  
 218- Guillaume FLODIAS ° 11.03.1640 Cunlhat, y + 03.02.1685, fs Jean et Michelle BARBET x 18.04.1661 Cunlhat Généanet  
 219- Louise DUCOING, ° 16.06.1648 Cunlhat, y + 10.02.1685 fa Antoine et Pironne TIXIER  
 220- Jean PUISSOCHET-BLANCHON, ° ca 1649 Domaize y + 11.10.1717 à 58 ans, y x ca 1670  
 221- Jacqueline LAVIGNE  
 222- Charles DESSYTES, x < 1685 Domaize  
 223- Pironne CHARLAT  
 224- Annet MANDUCHIER, ° ca 1656, +20.04.1716 à 60 ans Condat les Montboissier laboureur  
 225- Anne SAIGNELONGE, + < 1706 Condat-les-M.  
 226- Jean MARSALAT, ° ca 1670, + < 1706 St Eloy la G.  
 227- Catherine RUSSIAS, ° ca 1670 / + ca 1707  
**Note,**  
 Le 25.5.1706 à Condat-les-Montboissier, un même acte enregistre 3 mariages, celui de **Annet MANDUCHER** vf de Madeleine SAIGNELONGE et **Catherine RUSSIAS** vve de Jean MARSOLAT de St-Eloy-la-G. et de leurs enfants respectifs ;  
 Louis MANDUCHIER avec Anne MARSALAT  
 Catherine MANDUCHIER avec Jean MARSALAT  
 232- Guillaume VERNET, Auzelles,  
 233- Antonia BASTIER  
 234- Pierre BARRIÈRE, Auzelles  
 235- Marie PIALAT  
 244-245 Blaise PALASSE - Clauda JALADIS  
 246-247 Antoine PRAT - Antonia LAROCHE  
 268-269 François FOURNIER - Michele BARRODY  
 270-271 Jean DELESCURE x Jeanne FOUR  
 288-289 Antoine DOUSSON x Antonia TERME  
 290-291 Jacques BORIE x Catherine SOLIGNAT  
 336- Jean DOUSSON, ° ca 1624, + 23.05.1694 Cunlhat  
 337- Jeanne BORIE, ° ca 1639, + 22.12.1679 Cunlhat  
 338-339 - Charles COMBRIS x Anne AGNIOTZ + < 1680  
 380 et 130 Pierre MAJEUNE 1616 / 1676 Généanet de la Gravière Basse  
 381 et 131 Jeanne MORILLAS, ° ca 1631, + 14.07.1696 Cunlhat  
 382- Benoit PASTRE, x 30.04.1646 Cunlhat

383- Halips / Halis DESGRANGES  
 400- Georges CHABROLHES ° 20.6.1630 Cunlhat, y + 08. 01.1690 à 60 ans, fs Antoine (1610- 1647 Cunlhat) et Jeanne OLANIER (Généanet), x 05.01.1659 Cunlhat  
 401- Pironne LAGAT ° 23.04.1641 Cunlhat, (fa Antoine ° 23.03.1608 et Jeanne COSTILLES) ° 1619 Généanet)  
 402- Annet HIRODY ° ca 1651 Cunlhat, + ca 1689  
 403- Marie PONTY, + < 1689

*Généalogie établie grâce aux Archives départementales du Puy de Dôme et de la Haute-Saône, aux relevés du CGHAV, à Généanet et à ses divers et nombreux membres qui m'ont permis de pister les ascendants.*

### A propos du surnom « le Druide »'

Pourquoi ce surnom « le Druide » ? Jusqu' à maintenant, je croyais qu'il lui avait été donné par les Ambertois à cause de son apparence ! Mais c'est peut-être le Druide lui-même qui s'est baptisé ainsi.

En effet, il existe un précédent « druidique » dans la famille DISSART. Jean Marc BLANC (cghav-2559) m'a signalé l'existence d'un Jean Pierre DISSARD ° en 1861 au Fayet-Ronaye et + 25.02.1911 à Laval et, de loin, certainement apparenté à Jean Marcel.

Il existe, au Fayet-Ronaye, une motte castrale d'environ 5m. de haut et de 40m. de diamètre appelé « Tumulus Dissard ».

Le dit Jean-Pierre, bien que prêtre catholique, était persuadé de descendre, en ligne directe, des druides auvergnats qui avaient officié sur et autour du tumulus.

Avec le Dr Étienne Jean COSTES ( 28.3.1825 St Germain l'Herm, + 1908 Lamontgie), médecin de campagne et archéologue à ses heures, il avait, en 1902, effectué des fouilles sur le tumulus, trouvé divers artefacts et publié, par la suite, accommodé à son idée fixe – descendre des druides – un livre sur ses recherches.

Jean Marcel pouvait avoir eu connaissance de cette histoire et se persuader, à son tour, que lui aussi descendait de cette longue lignée.

(\*) **Le Trèfle** ou « *Cahier de Livradois – Monts du Forez* ». Petite revue par le format 15.5 cm de large x 25 de hauteur, entre 20 et 30 pages, créée par M. Marius PÉRAUDEAU, reprenneur en 1940, de la dernière papeterie ambertoise : le moulin Richard de Bas dans la Vallée de Laga, et Me Jean BANIÈRE et publiée à partir de 1960 à Ambert dans le cadre d'une association touristique, culturelle, artistique et littéraire.

Sa publication, au départ annuelle, n'est, pour l'instant, riche que de 20 numéros rédigés par divers auteurs s'intéressant à la région et abordant tous sujets, personnages ou thèmes locaux. Le dernier numéro, le 20, paru fin 2018, est un portefeuille de tableaux et dessins d'artistes du Livradois réunis et édités par M. Jean DELLUÈGUE, gendre de M. PÉRAUDEAU.

L'Association à son siège à la Maison des Associations d'Ambert.

# Claude FOURNIER « l'Américain » est d'abord un Auvergnat, mais faut-il en être fier ?

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Claude FOURNIER est né à Auzon (43) le 21 décembre 1745, la même année que son frère Jean, né le 6 janvier.

Leurs parents, Claude FOURNIER, cadissier <sup>[2]</sup> et Jeanne LHÉRITIER, cardeuse issue d'une très ancienne famille d'Auzon, auront encore trois filles : Elisabeth le 20 février 1748, Marie le 22 décembre 1750 et autre Marie le 7 avril 1754.

Jean, l'aîné, succéda à son grand-père et à son oncle dans l'atelier d'horlogerie d'Auzon.. Dans sa jeunesse, Claude, le cadet, aurait été domestique chez un officier de marine à Auzon puis chez un officier de cavalerie à Clermont ; de quoi faire naître des envies d'exotisme ...

Toujours est-il que vers 18 ans, il embarque pour Saint-Domingue (l'actuelle Haïti), qui est alors une colonie française, le premier producteur de canne à sucre, mais aussi la principale destination des traites négrières. Il est employé dans les milices bourgeoises comme surveillant d'esclaves, puis devient chef d'atelier avant de créer sa propre distillerie. Son séjour de 21 ans sur l'île – qui lui vaudra son surnom d'Américain – débuta bien puisqu'il parvint à se constituer un petit pécule, mais se termina mal.

Son entreprise fut détruite par un incendie dont il attribua la responsabilité à ses voisins. Leur querelle était liée à l'exploitation d'un cours d'eau insuffisant pour satisfaire les besoins de chacun. Laissant sur place sa femme créole qu'il avait épousée, il revint en France en 1785 pour obtenir justice et une pension qui lui aurait bien été attribuée mais jamais versée. Il harcela les ministres de ses placets et serait même parvenu à rencontrer Marie-Antoinette à Fontainebleau, mais en vain. Il en conçut une vive irritation, et c'est probablement une des principales causes de son ardeur révolutionnaire.

## Une trajectoire ascendante jusqu'en 1793

Claude FOURNIER se jeta à corps perdu dans la Révolution, dont il fut un acteur important durant les premières années. Il œuvrait dans l'entourage de SANTERRE et de LEGENDRE avec une cinquantaine d'anciens militaires de sa connaissance, ne sortant jamais sans une double rangée de pistolets qu'il appelait sa « résistance à l'oppression ».

Le 30 juin 1789, il figure parmi les meneurs qui conduisent la foule à envahir la prison de l'Abbaye afin de libérer les gardes français emprisonnés pour avoir désobéi aux ordres. Le 12 juillet, il se heurte aux dragons du prince de Lambesc qui chargeaient la foule dans les jardins des Tuileries. Le 14, il fait piller l'arsenal des Invalides et participe à la prise de la Bastille, ce qui lui vaut la couronne murale. Le 15, il retourne à la Bastille et

y découvre des papiers qu'il fait mettre en lieu sûr <sup>[3]</sup>. Le 26 juillet, il est avec SANTERRE et quelques autres meneurs pour arrêter la marche sur les Tuileries et remettre à plus tard le déclenchement de la levée des faubourgs qu'ils estiment prématurée. Il sollicite de LA FAYETTE sa nomination comme commandant du bataillon de St-Eustache, titre qui échoit au baron D'OIGNY, d'où une grande colère contre le chef de la Garde Nationale qui devient sa bête noire. Les 5 et 6 octobre, il se rendit à Versailles, mais il dit s'être opposé aux pillages et aux violences.

Après la fuite du roi, il fut l'un des premiers à signer la pétition des Cordeliers réclamant sa déchéance. Il apparut comme l'un des chefs de la Révolution lors de la journée du Champs de Mars du 17 juillet 1791 qui se termina par une malheureuse fusillade. Il avait alors pour secrétaire un certain Gracchus BABEUF.

Le 20 juin et le 10 août 1792, il se retrouve à la tête des émeutiers qui obtiennent la chute de la monarchie.

En septembre, il est désigné pour diriger le convoi chargé de ramener à Paris les 53 accusés qui devaient être jugés par la Haute-Cour qui siège à Orléans, mais qui est désormais jugée trop indulgente. Il a été décidé de déférer ces accusés devant le Tribunal Révolutionnaire. Le convoi arrive à Versailles le 9 septembre 1792, dans le climat de violence que l'on sait, et 44 d'entre eux sont massacrés au carrefour des Quatre-Bornes. Le comportement de FOURNIER durant ces événements lui valut d'être traité d'assassin et de voleur par beaucoup, et notamment par MARAT, mais elle lui valut aussi une lettre de félicitation du ministre ROLAND.

Parmi les victimes figure le duc de COSSÉ-BRISAC, ex-commandant en chef de la garde constitutionnelle de Louis XVI, qui ayant eu la main sur les fonds de la liste civil, aurait tenté de corrompre FOURNIER et l'a probablement fait lorsqu'il a été déclaré d'accusation le 29 mai 1792. Ce massacre n'était-il pas l'occasion, pour FOURNIER, de supprimer un témoin gênant ? Le cadavre du duc fut mutilé et sa tête ensanglantée jetée de l'extérieur dans les salons de la comtesse du BARRY. Le rôle de FOURNIER n'a jamais été clairement établi, mais l'accusation d'avoir participé au carnage le poursuivit sa vie durant.

La Commune lui garde néanmoins sa confiance puisqu'elle lui confie, en juillet 1793, une autre mission : celle d'aller chercher des grains dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire pour faire face à la disette que connaissent les parisiens. Il est à Issoire le 19 août et demeurera 15 jours en Auvergne sans rien pouvoir acheter car les auvergnats ne veulent rien vendre en échange d'assignats qui ne

[2] Cadissier = tisserand travaillant le cadis, étoffe de laine grossière dont sont faits les vêtements ordinaires dans les campagnes.

[3] Au lendemain de la prise de la Bastille durant laquelle les émeutiers avaient jeté les archives dans les fossés, un élan civique conduisit des citoyens à ramasser les pièces dispersées et à les remettre à la Mairie. Elles sont à l'origine du fonds conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal.

cessent de se dévaluer. On s'en serait même pris à sa personne et il n'aurait du son salut qu'à l'intervention de sa famille.

Témoignant de son passage, les autorités d'Auzon ont d'ailleurs apposé leurs signatures sur son laissez-passer : le maire DONIOL, le juge de paix DALBINE, le greffier ALLEZARD et le procureur-syndic ESTIVAL. De retour à Paris le 9 septembre, il n'a plus qu'à rendre l'argent qui lui avait été confié pour les achats qu'il n'a pu effectuer. Mais il espère encore être nommé général dans l'armée révolutionnaire qui est créée pour contraindre les paysans à livrer leur récolte. Au cours de l'année, il reçoit à son tour à Paris, et de façon somptueuse, ses compatriotes d'Auzon

### La terreur et les déceptions qui s'enchaînent

MARAT ne lui pardonnait pas d'être le protégé de ROLAND. Le 12 mars 1793, il l'accusa d'être l'un des responsables du massacre du Champs de Mars le 17 juillet 1791 et l'un des instigateurs de l'insurrection avortée du 10 mars 1793. En pleine séance, il déclare : « *Je dénonce un nommé FOURNIER qui s'est trouvé à toutes les émeutes populaires, le même qui, à l'affaire du Champs de Mars, a porté le pistolet sur la poitrine de LA FAYETTE, et qui est resté impuni tandis que des patriotes étaient massacrés. Je demande contre lui le décret d'accusation* ». FOURNIER est exclu du club des Cordeliers, décrété d'accusation, et finalement laissé en liberté après avoir été auditionné.

Il ne sera arrêté et mis en accusation qu'après l'assassinat de MARAT (13.07.1793) pour les motifs suivants : « *faux frère, protecteur de la faction liberticide des rolandistes et girondistes, un des plus cruel ennemi de Marat, un de ses dénonciateurs perfides* ». Il se défend en faisant valoir qu'il était parmi les premiers à prendre les armes durant les journées du 31 mai et du 2 juin qui ont vu la chute des girondins. Il est incarcéré à l'Abbaye le 22 frimaire an II (12 décembre 1793) de sorte qu'il s'est trouvé à l'écart des luttes fratricides qui ont menées successivement à l'échafaud HEBERT et les Enragés (24 mars), puis DANTON et les Indulgents (5 avril). Il ne sera libéré que bien après le 9 thermidor, le 29 septembre.

### La Convention thermidorienne

Libéré le 1<sup>er</sup> vendémiaire (22.09.1794), FOURNIER est à nouveau emprisonné 5 mois plus tard par le Comité de Sureté Générale qui redoute une insurrection de la misère. Comme l'écrit BONNEFOI, « *il était resté 9 mois à l'Abbaye à cause de ses accointances girondines ; il allait rester 9 mois à la Force à cause de ses accointances jacobines* ».

Le procès du massacre des prisonniers d'Orléans se poursuivant, il est à nouveau incarcéré le 19 pluviôse an III à la Force mais bénéficie de l'amnistie du 4 brumaire an IV votée par la Convention avant de se séparer en signe d'apaisement.

Retiré à Verneuil en Seine-et-Marne, il y vit tranquillement de 1795 à 1799 dans une maison qu'il avait achetée et fait aménager confortablement avec de l'argent dont l'origine était, pour beaucoup, plus que douteuse (fonds rapportés de Saint-Domingue, subsides des Orléans ou des Anglais comme l'insinuait MARAT, fonds secrets de ROLAND ?).

Le 29 avril 1796, il se marie à Verneuil avec sa maîtresse Marthe FONTVIELLE dite Pujol qui l'a accompagné pendant toutes ces années agitées ... et on reste dans l'ignorance de ce qu'est devenue la créole qu'il aurait épousé à Saint-Domingue.

### Le Consulat et l'Empire

En 1800, Fournier publie une brochure intitulée : *Massacre des prisonniers d'Orléans. Fournier dit l'Américain aux Français*, dans laquelle il tente de se justifier.

Mais, après l'attentat de la rue Saint-Nicaise le 24 décembre 1800 dont FOUCHÉ démontra pourtant rapidement qu'il devait être attribué aux Chouans, BONAPARTE voulut éliminer toutes les oppositions, y compris celle des anciens Jacobins. Claude FOURNIER fit partie des 173 citoyens visés par une mesure de déportation. Il se dissimula comme jardinier à Villejuif, fut retrouvé le 20 août 1804 et embarqué pour Cayenne. Il en revint le 16 octobre 1809 après la prise de possession de l'île par les Anglais et est mis en résidence surveillée à Auxerre.

En juillet 1811, il s'y trouve compromis dans une émeute contre l'augmentation des droits du sel, ce qui lui vaut d'être interné 3 mois au château d'If . Il ne sera libéré qu'en 1814, après la chute de l'Empire.

### La Restauration

FOURNIER continue à demander justice contre ceux qui l'ont spolié à Saint-Domingue il y a plus de trente ans. Il s'adresse notamment à Madame Royale pour lui rappeler l'intérêt que Louis XVI et Marie-Antoinette portaient à ses affaires et qui ne fut malheureusement pas suivi d'effet. « *Peut-être, Madame, la mémoire de votre enfance rappellera à votre Altesse royale le souvenir de Monsieur l'Américain, nom sous lequel j'avais l'honneur d'être présenté chez sa Majesté feu la Reine ...* »

Une note de police en date du 20 mars 1816, ne lui laisse cependant que peu de chance d'aboutir : « *Il (Fournier) habita longtemps l'île de Saint-Domingue où il fut chef d'atelier dans diverses habitations et, comme tel, chargé de la correction des nègres. C'est sans doute dans ces fonctions qu'il contracta la férocité qui caractérise les principales actions de sa vie. Privé de place, il parvint à s'emparer de l'esprit et de la fortune d'une créole et établit une guildiverie ou fabrique de tafia. Mais le mauvais succès de ses affaires lui inspira le dessein coupable de mettre le feu à son établissement, qui se trouvait à proximité de plusieurs habitations importantes et d'accuser de ce crime les propriétaires voisins....* »

Certains pensent qu'il songeait à se retirer à Auzon lorsqu'il rendit l'âme brutalement le 27 Juillet 1825 à Paris (28, esplanade des Invalides) après avoir demandé une nouvelle fois à Louis XVIII, qu'il assurait de ses convictions royalistes, le paiement de la pension promise en 1785. Il était âgé de 79 ans.

### Le jugement des historiens

Madame ROLAND a dressé en son temps un portrait peu flatteur de FOURNIER: « *Cet homme à la face livide et*

*sinistre avait réussi, avec ses moustaches et sa triple rangée de pistolets, à inspirer l'épouvante à bien des gens »*

L'historien Alphonse AULARD qui a largement contribué à le faire connaître en publiant en 1890 ses « *Mémoires secrets* » découverts dans un carton des Archives Nationales n'est pas plus tendre avec lui : « *Fournier est un brutal et l'esprit de la Révolution n'est pas en lui ... C'est un haineux qui ne voit dans les grandes journées révolutionnaires qu'une occasion de frapper. Il n'a pas d'autre idéal que de commander une troupe armée et de remplir sa bourse* ».

MICHELET l'avait d'ailleurs devancé dans son « *Histoire de la Révolution française* » : « *On vit cet homme partout où l'on pouvait tuer. Il se mêla aux terribles tragédies des rues, sans ambition, sans haine personnelle, mais par haine de l'espèce humaine et comme amateur de sang* »

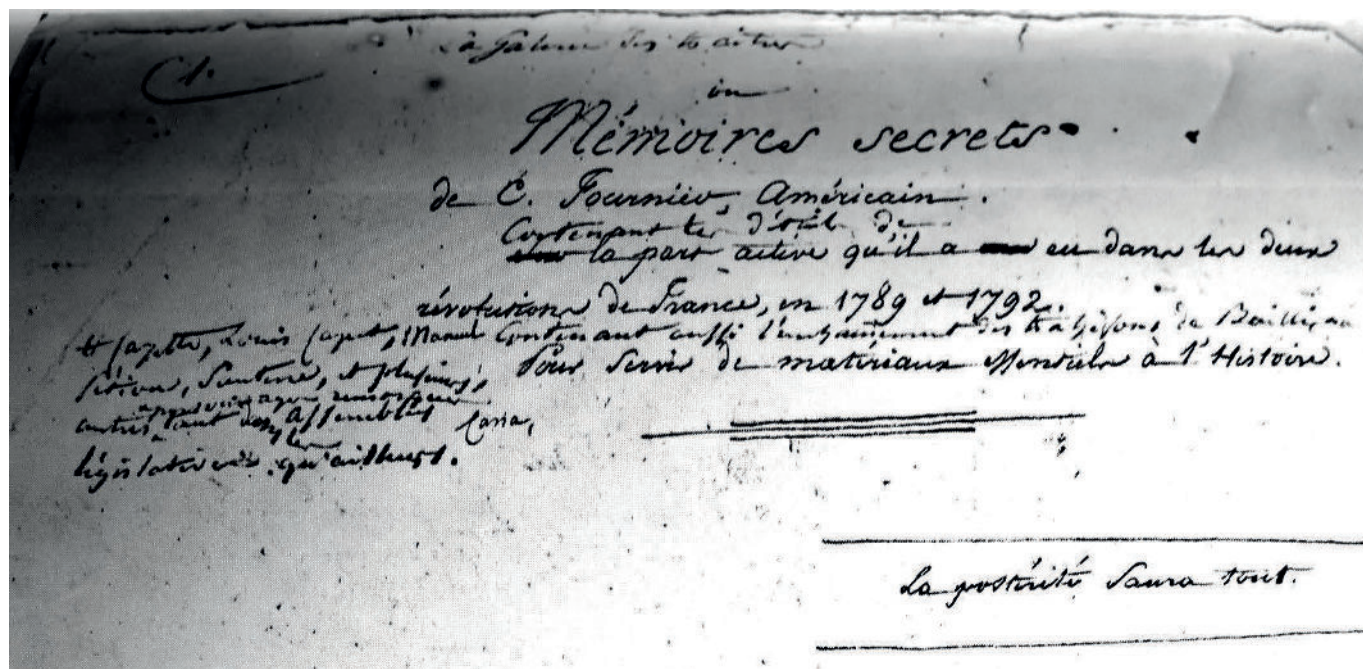
D'autres historiens sont moins sévères à son égard. Henri DONIOL, haut-fonctionnaire et historien (1818-1928), issu d'une des principales familles d'Auzon, vante son désintéressement et estime que l'analyse faite par nombre de ses collègues de l'affaire de Versailles est sans fondement.

Yves BLAVIER qui lui a consacré une thèse rappelle qu'en 1795 il a présenté au Directoire un plan détaillé de libération sociale des Noirs. Dans un autre texte intitulé « *Projet d'un cercle d'éducation* », il développa ses idées pour donner du travail aux chômeurs et des aides aux familles nécessiteuses. Dans divers textes, il fait état d'idées généreuses.

La plupart s'accordent cependant pour dénoncer sa brutalité, son cynisme et sa vanité

#### Sources :

- Alphonse AULARD, Introduction aux *Mémoires secrets de Fournier l'Américain*, 1890
- Yves BLAVIER, *Fournier l'Américain. Mémoires secrets et autres textes* l'Harmattan 2010
- *Un manuscrit anti-esclavagiste de Fournier l'Américain*, Annales historiques de la Révolution Française, 1992
- A. BONNEFOI, *La vie aventureuse d'un enfant d'Auzon : Claude Fournier dit l'Américain* Almanach de Brioude 1977-1978



Le titre initial des Mémoires de Claude FOURNIER était ainsi libellé :

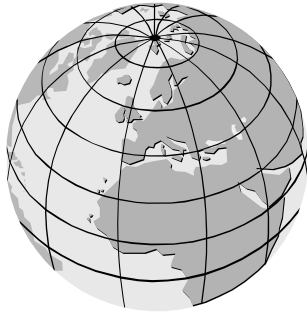
**Mémoires secrets  
de C. Fournier, Américain  
sur la part active qu'il a eu dans les deux révolutions de  
France en 1789 et 1792  
Pour servir de matériaux essentiels à l'Histoire**

« *La postérité saura tout* »

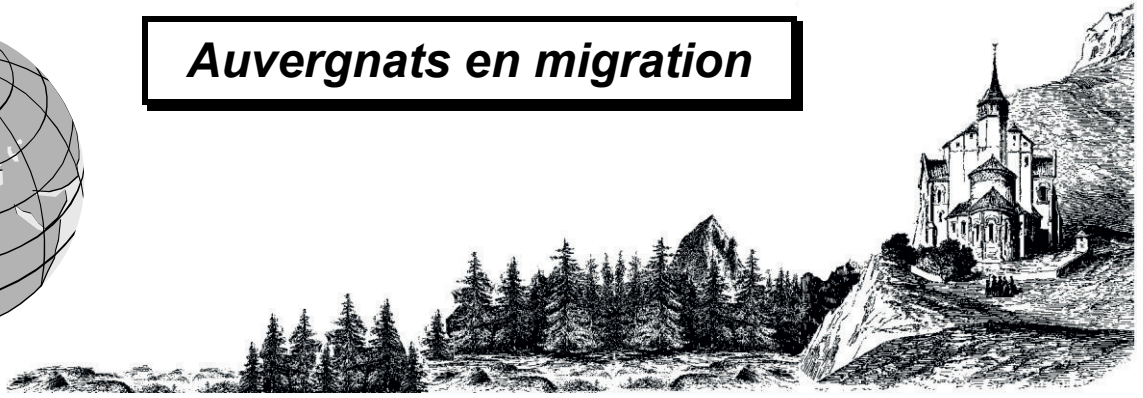
Mais ne pouvant s'empêcher d'assouvir ses rancunes, il le modifia ainsi :

**La galerie des traîtres  
ou  
Mémoires secrets  
de C. Fournier, Américain  
concernant les détails de la part active qu'il a eu dans  
les deux révolutions de France en 1789 et 1792  
contenant aussi l'enchaînement des trahisons de Bailly,  
La Fayette, Louis Capet, Manuel, Pétion, Santerre  
et plusieurs autres personnages remarquables tant dans  
les Assemblées législatives qu'ailleurs  
Pour servir de matériaux essentiels à l'Histoire**





## Auvergnats en migration



### LES PRÊTRES DU PUY-DE-DÔME AU NOUVEAU MEXIQUE

par Virginie JOATHON

C'est en faisant une recherche sur un ancêtre collatéral, prêtre parti au Nouveau Mexique en 1865, que j'ai découvert le livre de Nancy HANKS « *Lamy's legion* » et le nombre important de religieux issus du Puy-de-Dôme qui en faisaient partie. Ces prêtres répondaient à l'appel de l'évêque de Santa-Fe, Jean Baptiste LAMY, qui cherchait à augmenter les effectifs de ses ecclésiastiques, alors très peu nombreux.

Jean-Baptiste LAMY, né dans le Puy-de-Dôme, avait fait ses études à Clermont Ferrand et était arrivé au Nouveau-Mexique en 1848 pour y superviser l'établissement de l'Église Catholique Américaine. L'Arizona, immense territoire créé en 1861 avait un énorme problème : depuis l'abandon par le Mexique des missions catholiques en 1828 et jusqu'en 1859, lorsque LAMY y envoya le révérend MACHEBEUF, on n'y trouvait que des missions abandonnées et en ruines. La population hispanique du Nouveau-Mexique était catholique et l'évêque LAMY s'appuya sur des écoles et des prêtres recrutés en France. En 1854 il n'y avait que 14 prêtres pour 60.000 catholiques, dispersés sur un immense territoire. Il était donc urgent de faire venir des missionnaires.

En 1865, l'évêque LAMY estimait dans un rapport à la Société pour la Propagation de la Foi que le nombre de catholiques était de 100.000 au Nouveau-Mexique, dont 9.000 indiens Pueblo, de 3.000 au Colorado et de 5.000 en Arizona. Ses chiffres varient quelque peu selon les missives puisque dans une lettre du 25 août 1866, il indiquait que le Nouveau-Mexique comptait 110.000 mexicains et 15.000 indiens catholiques, que le Colorado avait 10.000 catholiques sur une population de 40.000 âmes et que les catholiques d'Arizona étaient au nombre de 8.000.

Homme très volontaire et infatigable, Mgr LAMY ne ménagea pas ses efforts : en 1866, le nombre de prêtres missionnaires s'était élevé à 41 dont 5 au Colorado, 3 en Arizona et 33 au Nouveau-Mexique. Pour apprécier son travail pendant les 20 années qui suivront, notons que fin 1885, il y avait 54 prêtres, 238 églises et chapelles, et il avait créé 8 écoles, de nombreuses écoles paroissiales, des écoles indiennes, un hôpital et un orphelinat. Il avait dû, au

début de son action, remplacer le clergé d'origine mexicaine qui était corrompu. D'abord vicaire, LAMY avait connu une progression rapide : il était devenu évêque en 1853, puis archevêque de Santa-Fe en 1875.

Voici l'essentiel des notices biographiques figurant dans le livre de Nancy HANKS concernant les principaux missionnaires. Si certains d'entre vous sont intéressés par une notice concernant un autre personnage figurant sur la liste donnée à la fin de cet article, ils sont invités à me le faire connaître par l'intermédiaire du secrétariat de CGHAV.

#### LAMY Jean-Baptiste

A fait route de Clermont-Fd à New-Mexico ; arrivé à Santa Fe en août 1851.



**1814** : il naît le 11 octobre à Lempdes, fils de Jean et Marie DRYE. Il a un jumeau, Antoine, qui décède à 15 mois. Fait des études classiques au Collège de Billom et au petit séminaire de Clermont ; puis philo et théologie au grand séminaire de Montferrand.

**1838** : le 22 décembre, le samedi de la semaine des Quatre-Temps, il est ordonné à Montferrand.

Après avoir été vicaire à Chappes, il rencontre l'évêque de Cincinnati, PURCELL, et l'accompagne aux États-

Unis avec la permission de son évêque, FÉRON. De 1839 à 1847 il est prêtre à St Luke, Danville Ohio.

**1850** : le 23 juillet, il est nommé vicaire apostolique du Nouveau Mexique, évêque d'Agathonica ; le 24 novembre, il reçoit la consécration épiscopale à la cathédrale St-Pierre de Cincinnati.

**1851** : en août, il arrive à Santa Fe, visite l'évêque de Durango et fait un voyage de 300 lieues pour asseoir son autorité.

**1853** : le Saint-Siège érige le Vicariat en Diocèse de Santa Fe, au vu de l'enquête des évêques américains ; il devient ainsi évêque.

**1854** : voyage de recrutement à Clermont-Fd.

**1860** : le recensement de Santa Fe précise qu'il a 45 ans, des propriétés de 11.000 \$ et des biens personnels de 9.000 \$.

**1866** : voyage à Rome et en Italie.

**1867** : retour aux USA avec, entre autres, ses neveux (voir infra).

**1875** : devient archevêque de Santa Fe le 16 juin

**1877** : séjourne à Lyon puis à Clermont ; il est à Notre Dame du Port pour Noël ;

**1885** : il se bat pour avoir les moyens d'éduquer les Apaches et les Navajos

**1888** : il décède le 14 février et est enterré dans la crypte de la cathédrale par son successeur, Mgr SALPOINTE, en présence d'un vieux compagnon, MACHEBEUF, évêque de Denver et de 32 prêtres du diocèse.

### Ses neveux, Antoine et Jean-Baptiste LAMY

**Antoine** a fait route de Clermont-Fd, via Baltimore, au Nouveau Mexique où il arrive en 1871.

**1847** : il naît le 1<sup>er</sup> novembre à Lempdes, il est fils d'Etienne, fermier de 38 ans, et d'Antoinette BRUN

**1860** : il fait ses études au séminaire de Clermont à 13 ans

**1867** : il quitte la France avec Jean-Baptiste LAMY, autre neveu de l'évêque, et poursuit ses études au séminaire Ste-Marie de Baltimore

**1871** : le 25 juillet, il est ordonné prêtre par Mgr PURCELL

**1874** : en décembre, il devient curé de Manzano (NM)

**1876** : le 6 ou 7 février, il décède à Manzano.

L'autre neveu de l'évêque, **Jean-Baptiste LAMY**, n'était pas prêtre et il est surtout connu pour avoir tué l'architecte français François MALLET qui avait porté une attention déplacée à sa femme. Il tenta de se suicider le lendemain, mais fut sauvé par le Dr Longwell. J-B. LAMY fut acquitté.

### MACHEBEUF Joseph Projectus (prénommé Priest à la naissance)

A fait route de Clermont-Fd au Nouveau Mexique où il arrive en 1851 après une affectation en Ohio

**1812** : il naît à Riom le 11 août de Michel, boulanger, et Gilberte PLANE.

**1821** : décès de sa mère ; il fréquente l'école des frères puis le collège de Riom.

**1831** : il entre au séminaire de Clermont

**1836** : il est ordonné par l'évêque de Clermont en décembre. Curé de La Cendre.

**1837/1838** : départ pour les USA ; il sert à Cincinnati (Ohio) sous l'évêque PURCELL

**1844** : voyage en France ; il ramène 10 sœurs ursulines et

les établit à Brown County (Ohio).

**1851** : rejoint Mgr LAMY à Santa Fe et devient son vicaire général. Il dessert différentes paroisses.

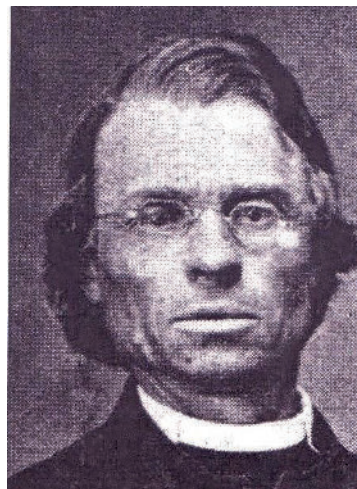
**1852/1854** : curé d'Albuquerque.

**1854** : lors d'un séjour à Paris, est reçu par Napoléon III

**1855** : Albuquerque et Sandia

**1856** : nouveau voyage en France pour recruter à Clermont

**1859** : voyages en Arizona et au Colorado en vue de l'établissement de nouvelles missions.



**1868** : intronisé évêque apostolique du Colorado dans la cathédrale St-Pierre de Cincinnati (Ohio).

**1869** : voyage à Rome, Paris, Clermont ...

**1875** : se félicite que les prêtres de la nouvelle province de Santa Fe soient tous « auvergnats » : l'archevêque LAMY, l'évêque de Tucson SALPOINTE, et lui-même évêque de Denver, et en 1877, il se réjouit que la province de Santa Fe soit « une petite Auvergne »

**1879-1880** : voyage en France et à Rome, à Lourdes et à Clermont

**1886** : il célèbre le jubilé de son ordination le 16 décembre à Denver qui devient un diocèse en 1887

**1889** : il décède à Denver le 10 juillet.

### SALPOINTE Jean-Baptiste

A fait route de Clermont à Santa Fe où il arrive en 1859



**1825** : il naît le 21 février à St-Maurice de Pionsat de Jean, fermier de 35 ans, et Jeanne MANDIGON et baptisé sous le nom de Gilbert. Elève au petit séminaire d'Agen, au collège de Riom et au grand séminaire de Clermont.

**1849** : il reçoit les ordres mineurs le 22 décembre sous le nom de Joannes Jacobus SALPOINTE

**1851** : ordonné à Clermont le 20 décembre,

**1852** : il dessert la paroisse de Sallèdes ; professeur de sciences naturelles au séminaire de Clermont

**1856** : vicaire à St-Genès des Carmes à Clermont.

**1859** : quitte Clermont en août pour les USA avec RAVERDY, F. JOUVENCEAU, BERNARD et BERNAL.

**1860** : prend en charge la paroisse de Mora ; mentionné dans le recensement du comté de Santa Fe âgé de 35 ans.

**1866** : quitte Santa Fe et Mora pour Tucson comme vicaire général.

**1868** : il est nommé vicaire apostolique d'Arizona.

**1869** : voyage à Clermont où il est consacré évêque en juin. Se rend à Rome avec MACHEBEUF. Retour à Santa Fe avec BOURGADE, Antoine JOUVANCEAU Auguste BERNARD (tous trois diacres), Jean CHAUCOT (sous-diacre), au sein d'un groupe de 3 diacres, 12 sous-diacres et 5 séminaristes.

**1875** : retour de France avec 5 sœurs de Lorette.

**1884** : nommé coadjuteur de Santa Fe sous LAMY, puis en 1885 deuxième archevêque de Santa Fe.

**1889** : il devient citoyen américain le 6 août ; part pour l'Europe et va voir le pape au sujet de la présence des jésuites à Las Vegas.

**1894** : renonce à son archevêché et se retire en Arizona à Tucson.

**1895** : fait un voyage en France avec FAYET

**1898** : décède à Tucson le 15 juillet

**1918** : Octaviano LARAZOLLO, protégé de Mgr SALPOINTE, devient gouverneur du Nouveau Mexique

### BOURGADE Pierre

A fait route de Vologne à Brest, New-York et Santa Fe où il arrive en 1877



Photograph courtesy of the Museum of New Mexico, Santa Fe, Neg. no. 50442.

**1845** : le 17 octobre, il naît à Ste-Agathe, Vologne-Ville, de Claude, propriétaire âgé de 40 ans et de Marie CHAPET. Elève au collège de Billom.

**1867** : tonsure le 15.06 ; ordres mineurs le 21.12

**1868** : sous-diacre le 06.06 ; diacre le 19.12

**1869** : le 11 septembre, embarquement à Brest sur le paquebot « La ville de Paris » avec A. JOUVENCEAU, A. ECHALLIER, SALPOINTE et d'autres. Arrivé à New-York le 24/9. Ordonné à Santa Fe le 30.11

**1870** : en février, arrivée à Tucson. Se rend aussi à Yuma.

**1874** : à Clermont-Fd le 18/05

**1875** : le 3 juin, il est de retour de France avec 5 sœurs de Lorette. Curé de la vieille paroisse d'Ysleta au Texas. En juin, curé à Socorro au Texas. Il répare l'église et en fait construire une autre à San Elizario (qui sera achevée par ECHALLIER) où il prévoit d'ouvrir deux écoles, une pour les garçons et une pour les filles.

**1878** : curé de San Elizario où il reçoit les sœurs de Lorette. En 1884 : curé de Silver City (NM).

**1885** : le 7 février, il est ordonné vicaire apostolique d'Arizona. Le 1<sup>er</sup> mai, il est consacré évêque de Tucson en la cathédrale de Santa Fe par Mgr LAMY, assisté du coadjuteur SALPOINTE et de l'évêque du Colorado, Mgr MACHEBOEUF. Puis il succède à SALPOINTE

**1888** : en février, il revient par train à Tucson après près d'un an d'absence.

**1893** : au Mexique

**1896** : citoyenneté américaine

**1897** : retour en Europe en avril ; le 8 mai, sacré 1<sup>er</sup> évêque de l'évêché de Tucson

**1899** : devient 4<sup>e</sup> archevêque de Santa Fe

**1901** : voyage en Europe.

**1906** : au printemps voyage dans les Etats Atlantiques pour trouver de l'argent, comme l'année précédente à Chicago.

**1908** : 17 mai décède à l'Hôpital Mercy de Chicago

### JOUVENCEAU François Xavier

A fait route de Clermont au Nouveau -Mexique où il arrive en 1869



**1831** : il naît à Romagnat le 3 mai de Sébastien et Marie BRUN-BARRY (sous le prénom Antoine)

**1858** : il est ordonné à Clermont le 18 décembre,

**1859** : il part pour Santa Fe le 17 août avec SALPOINTE et y arrive en octobre



- 1860** : curé de Sapello jusqu'en 1866, remplacé par MATHONET  
**1867** : envoyé en Arizona pour aider SALPOINTE (Gila)  
**1869** : Quand SALPOINTE est nommé archevêque de Santa Fe, il devient curé de Phoenix. Il fait un voyage en France et, au retour, devient chapelain de l'hôpital St Mary à Tucson.  
**1887-1895** : curé de la Basilique St Mary de Phoenix  
**1896** : août : retour de France  
**1897** : chapelain de l'Hôpital St Mary de Tucson.  
**1900** : décès à Tucson le 18 juillet

### JOUVENCEAU Antoine

A fait route de Clermont-Fd vers l'Arizona et le Nouveau Mexique où il arrive en 1869



- 1847** : le 9 mai, il naît à Busséol de François (fermier âgé de 33 ans) et de Madeleine JOUVET  
**1869** : nommé diacre le 22/05 ; quitte Clermont avec SALPOINTE, BOURGADE, Bernard ECHALIER et d'autres pour embarquer sur le *Ville de Paris* le 10/9.  
**1870** : il est ordonné et envoyé à Tucson où il s'occupe de plusieurs paroisses dont Park View (NM).  
**1879** : SALPOINTE l'envoie à Tombstone qui connaît un développement rapide après la découverte d'une mine d'argent ; il y construit l'église du Sacré-Cœur et y célèbre la 1<sup>ère</sup> messe le 01.01.1881. Y était-il le 26 octobre suivant lors de la fameuse fusillade qui opposa Wyatt Earp, ses frères et Doc Holliday à des cow-boys armés et qui fit 3 morts ?  
**1883** : le 2.12, célèbre massacre de Bisbee où des hors-la-loi attaquent un magasin pour s'emparer d'un coffre contenant la paie des mineurs et tuent 4 personnes. Cinq hommes sont condamnés à mort, mais l'instigateur, jugé séparément, est condamné à la prison à vie. Furieuse de cette mansuétude, la foule attaque la prison et le pend à un poteau télégraphique.  
 Avec le curé de Tombstone, il visite les condamnés, en baptise 2 et les assiste lors de leur exécution le 28.03.1884

- 1885** : SALPOINTE devenant archevêque de Santa Fe, il quitte l'Arizona pour le Nouveau Mexique et est envoyé comme assistant à Las Vegas.  
 François Xavier JOUVENCEAU était alors à Rome quand le cardinal chargé de la propagation de la Foi le rencontra et, le confondant avec Antoine, le nomma vicaire en Arizona. SALPOINTE intervint pour faire rectifier cette erreur.  
**1889** : Superintendant des Ecoles Indiennes, il s'oppose à l'envoi d'enfants indiens à l'Albuquerque Indian Church qui était presbytérienne. L'Indian Office eut, à ce sujet, une importante correspondance avec Mgr SALPOINTE.  
**1894** : curé de Park View du 12/01/1894 jusqu'en 1906  
**1897** : part en vacances en France avec OLIER et G. JUILLARD  
**1906** : nommé curé inamovible de Bernalillo en remplacement de COUDERT, très âgé. Il eut une attaque d'apoplexie qui le laissa partiellement paralysé.  
**1908** : il revint en France en août pour chercher une cure et repartit au Nouveau Mexique où il arriva deux semaines avant de mourir  
**1909** : le 5.05, il décède à l'hôpital St-Vincent de Santa Fe et y est inhumé au Rosario Cemetery.



Most of the pioneer priests who ministered to Tucson came from France. They came speaking neither Spanish nor English, making their work even more difficult. Pictured here are, from left to right: (seated) Fr. John Mary Chaucot, Bishop Peter Bourgade, and Fr. Francisco Jouvenceau; (standing) Fr. Antonio Jouvenceau, Fr. Julius Deraches, and Fr. Augustin Morin. (Arizona Historical Society.)

(De gauche à droite : Assis : Fr. Jean Marie CHAUCOT, évêque Pierre BOURGADE, Fr. François JOUVENCEAU. Debout : Fr. Antoine JOUVANCEAU, Fr. Julius DERACHES, Fr. Augustin MORIN)

### LE VOYAGE DE MGR LAMY de retour de France en 1867

Lorsqu'il embarque au Havre, le 9 mai 1867, sur le steamer « L'Europe », Mgr J-B. LAMY est accompagné  
 - du révérend J.M. COUDERT, son secrétaire, attaché depuis 11 ans au diocèse de Santa Fe,  
 - de pères et frères jésuites italiens,  
 - d'étudiants dans les ordres mineurs dont Joseph Lucien REMUZON, Louis CHABRIER et de ses deux neveux, Antony et Jean-Baptiste LAMY.  
 Arrivés à New-York le 25, ils se rendent à Baltimore où l'évêque laisse les étudiants à la garde du père supérieur du Séminaire pour la poursuite de leurs études. Les autres quittent Baltimore le 30 mai et se dirigent sur Saint-Louis où ils sont rejoints le 2 juin par 3 sœurs de Lorette et 2



Frères chrétiens. Le 6 juin, ils atteignent Leavenworth (Kansas) et logent chez l'évêque Jean-Baptiste MIÈGE, (originaire de Savoie). Ils y rencontrent d'autres religieux et c'est un groupe de 26 personnes qui s'engagent le 14 juin sur le Santa Fe Trail, l'une des grandes pistes vers l'Ouest.

Le 18 juin, ils atteignent la mission jésuite Ste Mary des Pottowatomies, le 29, ils traversent la rivière des Smoky Hills et doivent dire adieu à la civilisation. Là commencent les grandes plaines... Le 1<sup>er</sup> juillet, ils rejoignent une caravane de mexicains de 80 chariots avec des hommes bien armés. La caravane se forme en deux lignes pour mieux résister à une attaque d'indiens et la caravane de l'évêque est placée au milieu pour plus de protection.

Le 17 juillet à la nuit tombante, alors que les animaux sont dételés, ils sont attaqués par une cinquantaine d'indiens près de la rivière Arkansas. Plusieurs indiens sont tués, une jeune américaine poignardée et quelques soldats blessés.

Le 22 juillet, nouvelle alerte. Tout le monde est à son poste derrière les chariots, entendant les balles siffler. L'évêque est partout, encourageant les hommes, tenant un revolver dans sa main et donnant ses ordres calmement. Après plus de 3 heures de combat, les indiens se dispersent. On apprend plus tard que 3 de leurs chefs avaient été tués. Personne dans la caravane n'est tué ni blessé et les mexicains attribuent cette chance à la protection de Dieu du fait de la présence de l'évêque et des missionnaires. En arrivant à Trinidad quelques jours plus tard, les missionnaires apprennent que la Gazette de Denver avait annoncé le massacre de l'évêque et de ses prêtres et l'enlèvement des religieuses.

La caravane repart le 22 juillet, mais une sœur native du Kentucky, âgée de 18 ans seulement, meurt, peut-être suite

à la peur causée par l'attaque des indiens. Elle est enterrée dans un cercueil de fortune en un endroit connu des mexicains, sachant que les indiens respectent les morts. Un père jésuite assure la cérémonie.

Le 26, les missionnaires décident de laisser derrière eux la caravane qui avance trop lentement et dans laquelle le choléra s'est répandu. L'évêque bénit tout le monde avant de partir et de cheminer de nuit pour éviter d'attirer l'attention des indiens.

Le 3 août, ils sont en vue de Trinidad et voient le curé de cette paroisse venir à leur rencontre. Le 5, après avoir franchi la « Raton Pass », ils sont accueillis à Mora par le père Jean-Baptiste GUERIN qui était parti de Clermont-Fd avec LAMY en 1854, et par les pères Eugène ROUSSET et Louis BOURDIER.

De là, le trajet de l'évêque jusqu'à Santa Fe est comme une marche triomphale. On l'avait cru mort et il était en vie. Le 15 août, ils sont en vue de Santa Fe. Plus de 200 hommes montés à cheval viennent à sa rencontre et l'escortent sur une distance de 12 miles. Des groupes de musiciens l'accueillent et il bénit tous ceux qui l'acclament.

LAMY et ses missionnaires avaient mis presque 3 mois pour se rendre de New-York à Santa Fe dont environ un mois et demi pour traverser les grandes plaines.

#### **Bibliographie sur les prêtres missionnaires**

- « *Lamy's legion : the individual histories of secular clergy serving in the archdiocese of Santa Fe from 1850 to 1912* » par Nancy HANKS

- « *Lamy of Santa Fe* » par Paul HORGAN

- « *Soldiers of the cross* » par J B SALPOINTE.

- Bulletin hebdomadaire de la Société pour la propagation de la foi & Annales de la même société (Lyon) sur le site **Gallica**

### **Missionnaires originaires du Puy-de-Dôme**

(pour des raisons de mise en page, le tableau original a dû être divisé entre « familles » et « destinées »)

**Tableau 1 : naissances et familles**

NOM	Lieu de naissance	Date	Parents
AVEL Etienne	Cébazat	11.10.1823	Balthazard x Anne SIMONNET
BERNAL Pierre	Nohanent (Matric.)	07.11.1840	Guillaume x Marie DAUPEYROUX
BERNARD Jean Benoit (Bénédict)	Saillant	28.01.1839	Jacques x Claudine V. HAUTEVILLE
BESSET Antoine Jean	St-Germain-l'Herm	14.12.1878	Jean-Henry x Françoise FOUGÈRE
BLANCHOT Julien	'Issoire ?	1848	
BOUCART Jean Baptiste François	Clermont-Fd	03.10.1837	François x Marguerite JARRIER
BOURDIER Louis		1844	
BOURGADE Pierre	Ste-Agathe	17.10.1845	Claude x Marie CHAPET
CELLERIER François	Ceyrat	10.07.1863	Blaise x Catherine CHABERT
CHABRIER Louis J. (8)			
COUDERT Joseph	Condat-les-Montbois.	18.04.1832	Antoine x Marie COLLANGE
DEDREUIL PAULET Antoine Eugène	Mirefleurs	17.09.1831	Jean x Marie Marthe MERCIER
DOCHER Antoine Jean Baptiste	Le Crest	02.01.1853	Antoine x Louise GARCES
DOMERGUE Philibert		1849	
ECHALLIER André Antoine	St-Dier	05.12.1844	Antoine x Marie FORESTIER
EGUILLON Pierre (né Quentien)	St Clément de Régnat	27.09.1818	Pierre x Marie BLANC
FAYET Jean Baptiste (né Durand)	Domaize	07.07.1832	Antoine x Antoinette COURTINE
FLEURANT Michel	Volvic	16.09.1839	Amable (de la Roche Blanche) x Marguerite FRAY
FRANCOLON Jean Baptiste	Beaulieu	1854 ou 1855	Jacques x Marie PLAGNE (x Beaulieu 27.04.1853)
GATIGNOL François	Chastreix	27.03.1859	Martin x Anne MADEUF
GILBERTON Paul Annet	Manzat	26.01.1865	André x Anne NONY
GOURBEYRE Alexandre	St-Clément-de-Val.	03.07.1854	Jean x Jeanne Marie ROCHETTE
GRANGE Jean (né Claude)	St-Germain-Lembron	16.07.1846	Claude x Anne GRANGE
GUERIN Jean Baptiste	St-Dier	21.03.1831	Gilbert x Marie LAROCHE

JOUVENCEAU Antoine	Busséol	09.05.1847	François x Madeleine JOUVET
JOUVENCEAU François Xavier	Romagnat	03.05.1831	Sébastien x Marie BRUN BARY
JUILLARD Antoine	Larodde	02.10.1820	Pierre x Elizabeth CHAMBONNET
JUILLARD Georges	Clermont-Fd	13.02.1867	Michel x Anne Michèle PETIT
LAMY Antoine	Lempdes	10.11.1847	Etienne x Antoinette BRUN
LAMY Jean Baptiste, né Jean Antoine	Lempdes	11.10.1814	Jean x Marie DRYE
MACHEBEUF Joseph, né Priest	Riom	11.08.1812	Michel x Gilberte PLANE
MARTIN Pierre	Charensat	27.04.1834	Pierre x Marguerite BOUCHET
PICARD Jean Antoine	La Tour d'Auvergne	18.12.1860	Pierre x Françoise RAMADE
POUGET Henri Claude	Mirefleurs	03.06.1669	Pierre x Marie COISSARD
RALLIERE Jean-Baptiste	Le Brugeron	29.04.1834	Mathieu x Benoit ROURE
REDON Auguste François Joseph	Les Echandelys	01.09.1835	Joseph x Marie ROUVET
REMUZON Jean Joseph Lucien	Marat	04.05.1843	Pierre x Marie TAILHANDIER
ROUX Jean Marie	Celles-sur-Durolle	02.07.1874	Claude x Anne PRADEL
SALPOINTE Jean Baptiste, né Gilbert	St-Maurice pr Pionsat	21.02.1825	Jean x Jeanne MANDIGON
TRUCHARD Jean Auguste	Eglisolles (Le Breuil)	14.04.1829	Jean-Baptiste x Anne-M. ROUSSET
USSEL Gabriel	Verneugheol	09.11.1831	Jean x Marie Françoise MOUTON
VASSAL Auguste Rémy		1847	
VAURE Sébastien	Vic-le-Comte ?		

## **Tableau 2 : destinées, décès (NM = Nouveau Mexique)**

<b>NOM</b>	<b>Date et lieu de décès</b>
AVEL Etienne	03.08.1858, empoisonné à Mora (N-M)
BERNAL Pierre	20.04.1882 à La Noria, Culiacan, Sonora, Mexique
BERNARD Jean Benoit (Bénédict)	09.09.1882 à Socorro (NM)
BESSET Antoine Jean	09.11.1955 Vic le Comte (63)
BLANCHOT Julien	11.05.1880 hôpital de Santa Fe, + de tuberculose alors pr^tre à Sabinl
BOUCART Jean Baptiste François	15.02.1899 en France
BOURDIER Louis	05.06.1904 paroisse de Mochihuahi, Sinaloa, Mexique (étudiant Clermont-Fd - 1864)
BOURGADE Pierre	17.05.1908 à Mercy Hospital, Chicago
CELLERIER François	13.06.1942 Hopital St Joseph d'Albuquerque, inh à Bernalillo
CHABRIER Louis J. (8)	07.01.1902 à La Nouvelle Orléans (USA) (3)
COUDERT Joseph	20.09.1906 Bernarlillo (NM)
DEDREUIL PAULET Antoine Eugène	27.03.1887 Mirefleurs (63) 55 ans, prêtre missions étrangères
DOCHER Antoine Jean Baptiste	18.12.1928 St Joseph Sanitarium, Albuquerque (NM)
DOMERGUE Philibert	Diacre St Flour 1869, Isleta (NM) en 1871, En France en 1876 pour rejoindre Lazaristes
ECHALLIER André Antoine	01/1922 à Doña Ana (NM)
EGUILLON Pierre (né Quentien)	21.07.1892 où ? à 74 ans, prob Puy-de-Dôme
FAYET Jean Baptiste (né Durand)	14.09.1918 en France (87 ans)
FLEURANT Michel	25.10.1865 sur la route entre Bosque Redondo et Las Vegas )
FRANCOLON Jean Baptiste	04.12.1922 New-York, inh cim. archidiocèse ; Cstr. château Miramont (Manitou Spring)
GATIGNOL François	31.05.1913 à Anton Chico (NM) 67 ans
GILBERTON Paul Annet	07.01.1917 à Las Vegas (NM)
GOURBEYRE Alexandre	peut-être 10/ 1/.1894 au NM après avoir quitté Manzano
GRANGE Jean (né Claude)	06.01.1636 à Mesilla (NM)
GUERIN Jean Baptiste	09 ou 10.06. 1885 à Mora (NM)
JOUVENCEAU Antoine	05.05.1909 à l'hopital St Vincent de Santa Fe (NM)
JOUVENCEAU François Xavier	18.07.1900 à Tucson (Arizona)
JUILLARD Antoine	ne reste que 3 ans. Décède en France en 1888
JUILLARD Georges	17.11.1937 à Brooklyn USA
LAMY Antoine	06 ou 07.02.1876 à Manzano (NM)
LAMY Jean Baptiste, né Jean Antoine	14.02.1888 Santa Fe (NM) - Archevêque de Santa Fe (a un frère Etienne)
MACHEBEUF Joseph, né Priest	17.01.1889 à Denver, Colorado
MARTIN Pierre	02.12.1861 ? à Cebolleta (NM) assassiné
PICARD Jean Antoine	31.12.1916 à Belen (NM)
POUGET Henri Claude	20.03.1916 à Mercy Hospital, Des Moines, Iowa
RALLIERE Jean-Baptiste	18.07.1815 à Tomé (NM)
REDON Auguste François Joseph	12.12.1916 à l'Hopital San Anthony, Las Vegas (NM)
REMUZON Jean Joseph Lucien	après 1880
ROUX Jean Marie	29.07.1898 à Chamita (NM) déraillement de train
SALPOINTE Jean Baptiste, né Gilbert	15.07.1898 à Tucson (Arizona)
TRUCHARD Jean Auguste	30.07.1911 à Tortezais (Allier), curé, 83 ans
USSEL Gabriel	17.10.1909 à Walsenburg (Colorado)
VASSAL Auguste Rémy	NM en 1887 recommandé par évêque de St Flour, en 1897 était à St Louis (USA)
VAURE Sébastien	parti de Clermont Fd avec Lamy en 1854, mort du choléra à son arrivée le 15/11/1854

Photograph 2: Secular clergy at retreat, 1904.



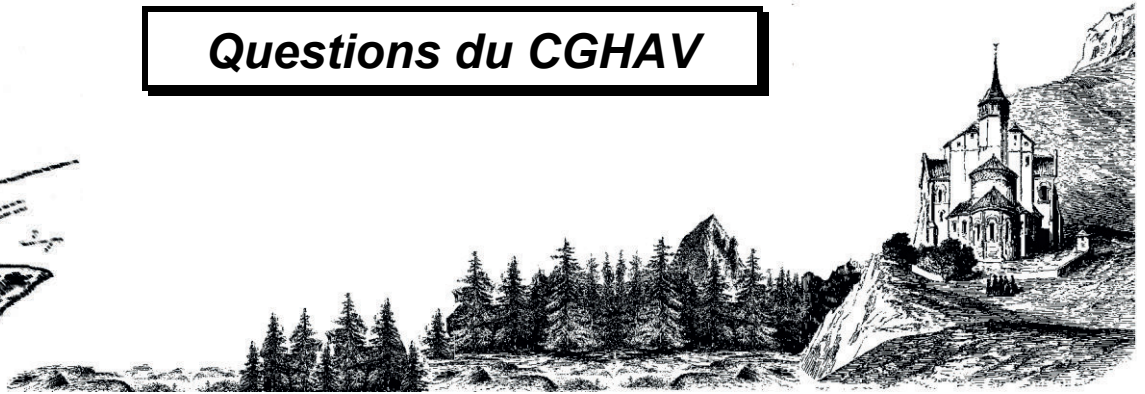
Photograph courtesy of the Museum of New Mexico, Santa Fe, Neg. no. 1238.

- |                               |                   |                  |
|-------------------------------|-------------------|------------------|
| 1. P. Bourgade                | 20. J. Picard     | 39. V. Thomas    |
| 2. J. B. Pitaval              | 21. J. Garnier    | 40. A. Cazals    |
| 3. A. Fourchegú               | 22. J. Cooney     | 41. S. Alvernhe  |
| 4. J. Coudert                 | 23. Ph. Martin    | 42. C. Barrau    |
| 5. "Rev. Bérnabe Marinas" (?) | 24. C. Seux       | 43. J. S. Garcia |
| 6. J. B. Rallièrè             | 25. H. Keil       |                  |
| 7. P. Gilberton               | 26. C. Balland    |                  |
| 8. C. Lammert                 | 27. M. Olier      |                  |
| 9. P. Moog                    | 28. H. Girma      |                  |
| 10. M. A. D. Ribera           | 29. A. Rabeyrolle |                  |
| 11. A. Cellier                | 30. E. Paulhan    |                  |
| 12. J. G. Splinters           | 31. J. Courbon    |                  |
| 13. J. Gauthier               | 32. M. Dumarest   |                  |
| 14. A. Jouvenceau             | 33. G. Charrié    |                  |
| 15. Gh. Haelterman            | 34. J. Deraches   |                  |
| 16. A. Redon                  | 35. F. Gatignol   |                  |
| 17. G. Juillard               | 36. P. Peltzer    |                  |
| 18. J. Krayér                 | 37. J. Hintzen    |                  |
| 19. A. Docher                 | 38. J. Giraud     |                  |





## Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées  
à Jean-Pierre BARTHÉLEMY  
14 rue Broca 75005 Paris  
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum.

Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car... nous sommes tous cousins !

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres, patronymes et lieux. Attention aux dates.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions/réponses afin d'alléger le texte :

° = né(e) le	<b>b</b> = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	<b>x</b> = marié(e) le
<b>fs</b> = fils de	<b>fa</b> = fille de
<b>asc.</b> = ascendance	<b>desc.</b> = descendance
<b>av.</b> = avant	<b>ap.</b> = après
<b>psse</b> = paroisse	<b>pr.</b> = présent(s)
<b>ca</b> = environ pour une date ou un lieu	
<b>y °, y +, ou y x</b> = évite la répétition du lieu déjà cité.	
Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le signe \* devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, par courrier postal ou électronique, avant le **8 mai 2020** ont été reprises dans ce numéro.

### QUESTIONS GÉNÉRALES

#### \*172-17671 Fièvre chaude

En ces temps d'épidémie, je m'interroge sur la maladie appelée au XVII<sup>e</sup> siècle : « fièvre chaude ».

Elle semble avoir été extrêmement contagieuse et souvent mortelle. Mes recherches sont restées vaines jusqu'alors.

Françoise CHOSSON (cghav-11098)

#### \*172-17672 Dissolution de promesses de mariage

Le 28.11.1745 Jean CHOMETTE dit Piraud se marie à Augerolles avec Marie FAFOURNOUX. Au préalable dit l'acte, cette dernière « a obtenu de Monsieur RIBEYRE officier du diocèse de Clermont-Ferrand la dissolution des promesses de mariage, et de fiançailles faites par Antoine GAZEL fils d'Etienne du lieu de Rochefolle paroisse dudit Augerolles avec ladite Marie FAFOURNOUX, et avoir obtenu la permission de se marier avec qui bon lui semblerait ».

Qui pourrait m'expliquer comment cela se passait et pourquoi ? Comment obtenait-on une telle autorisation ? Fallait-il constituer un dossier ?

J'ajoute que j'ai reconstitué la généalogie des familles concernées et n'y ai pas trouvé d'explications logiques ?

Henri PONCHON (cghav-62)

#### 172-17673 « Entrer en domade »

Quelqu'un connaîtrait-il le sens de l'expression « entrer en domade ». Ex: Aujourd'hui, je suis entré en domade. L'abbé AULANIER, curé du Brignon (43) l'emploie très souvent pour parler de lui (ou d'autres prêtres). Une des conséquences est qu'il ne dit pas la messe ce jour-là. J'ai consulté quelques dictionnaires, en vain. Le texte date du XVII<sup>e</sup> siècle.

Françoise CHOSSON (cghav-11098)

#### \*172-17674 « inhumée sans tirer à conséquence »

Que peut bien signifier cette expressions dans un acte de décès de 1767 : *a été inhumée sans tirer à conséquence.*

Geneviève PLANTARD (cghav-1765)

#### 172-17675 « marié à la compagnie de son dit père »

et cette autre expression dans un acte notarié de 1810 : Jean VERDIER fils aîné à Jacques « *et marié à la compagnie de son dit père* » ...

Geneviève PLANTARD (cghav-1765)

#### \*172-17676 Traduction de termes de chaudronnerie (?)

Dans un courrier du 01.11.1804, transmis par un collègue qui part en Bretagne, l'épouse de François CALVET, lui écrit : « REVEL vous prie de lui procurer une bassinoire **cive baline** pour l'eau toute d'une pièce, assez grande, ainsi qu'une lampe **cive caleil** et une **crémoire** pour le lait **cives exlumadoire** de notre langue.... »



Ces termes désignent-ils la couleur, la matière, etc... ?

Line LEMAITRE (cghav-3506)

\*172-17677 Droit écrit ou droit coutumier ?

Comment savoir si un village auvergnat relevait du droit coutumier ou du droit écrit ? Il s'agit du village du Vernet-la-Varenne dans le Puy-de-Dôme.

Marion SUBTIL (cghav-11307)

\*172-17678 Conversion financière

Une ambertoise rédige son testament en 1862 ; le montant de ses futurs dons représente environ la somme de dix mille francs. Quelle pourrait être la valeur de cette somme de nos jours ?

Claude PÉRA (cghav-863)

172-17679 Service militaire autour de 1860

Faisant des recherches sur la commune de La Renaudie, je me suis aperçu que seuls 20 % des jeunes d'une classe d'âge étaient inscrits sur les registres matricules (en ligne à partir de la classe 1859 et avec un classement par canton)

J'aimerais comprendre exactement le processus. Il semblerait en effet que sur ces registres ne soient inscrits que ceux ayant tirés un mauvais numéro lors du tirage au sort qui avait lieu au canton.

Exemple de la classe 1861 : il y a 3 inscrits sur le registre pour 13 naissances masculines en 1841 (de quoi s'interroger même si certains sont morts en bas âge ou ont émigrés ou se sont fait remplacer) :

- **Jean Pierre (Dubien)**, ° 02.10.1841 La Renaudie, fs inconnu et Marie DUBIEN, affecté au 43<sup>e</sup> RI au dépôt d'instruction du 27<sup>e</sup> de ligne du 1.10.1862 au 1.1.1863 ; 2<sup>e</sup> période d'instruction au dépôt du 60<sup>e</sup> de ligne du 5 janvier au 5 mars 1864 ; libéré le 31.12.1868

- **Antoine MASDORIER** ° 08.06.1841 La Renaudie y résidant, cultivateur, fs Antoine, et + Jeanne VIALLE, 1m69, exonéré

Autre exemple de la classe 1864 : deux inscrits sur 13 naissances masculines en 1844 dont **Mathieu PEGHEON**, ° 13.09.1844 La Renaudie y résidant, sabotier, fs + Antoine, et Françoise COMBE, 1m69, 1<sup>ère</sup> période d'instruction au 60<sup>e</sup> de ligne du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1865 ; 2<sup>e</sup> période d'instruction au 79<sup>e</sup> RI du 5.01 au 5.03.1867 ; parti de Clermont-Fd le 17.05.1867 pour rejoindre le 25<sup>e</sup> RI ; immatriculé ledit jour sous le n° 2121

Il semblerait donc que les années suivantes les désignés par le sort faisaient deux périodes d'instruction puis étaient éventuellement appelés dans un régiment. Certains étaient en outre exonérés après coup. Qui pourrait m'éclairer ?

Henri PONCHON (cghav-62)

\*172-17680 Fiche militaire

Je recherche la fiche militaire de Benoit MONTEILHET, né le 6 juillet 1853 à Vertolaye où il se marie le 6 juillet 1880 avec Antoinette MIOLANE (originaire de Bertignat). Normalement j'aurai dû trouver sa fiche dans les registres matricules de 1873 à la subdivision de Clermont-Ferrand. Que nenni !!! Où puis-je trouver sa fiche ?

Hélène MARTIN (cghav-3409)

\*172-17681 Registre militaire

Sur la fiche militaire de Guillaume BELARD (1873-1951), ca 1910, ca St-Vincent, AD Cantal registre militaire 1R 1587 de 1893, matricule 193, page 291/733, il est dit « détaché à la Maison Bertrand de Saint-Etienne » le 4 février 1915. Qu'est-ce que cela signifie ?

Hélène MARTIN (cghav-3409)

\*172-17682 Métier : fabricant de lacets

En faisant des recherches sur la famille MIOLANE (à Bertignat et la Chapelle Agnon), je découvre des ancêtres tisserands sur plusieurs générations vers 1850.

A la Chapelle Agnon, il y avait une fabrique de lacets. Sauriez-vous me dire le nom du métier de ceux qui y travaillaient ? Ouvrier, tisserand ou autre ?

Hélène MARTIN (cghav-3409)

172-17683 Métier : sargotier

Quel genre de métier exerçait un « sargotier » ?

Au cours de mes recherches concernant ma famille maternelle dont une partie est originaire d'Arnac-la-Poste (87), j'ai rencontré parmi les témoins cités, plusieurs personnes dont la profession est : sargotier.

Les actes dans lesquels ils apparaissent concernent généralement des maréchaux, des postillons ou des maîtres de poste (tous des métiers plus ou moins liés au contact des chevaux.)

Je n'ai étudié que la période 1683 à 1740, j'ignore si ce métier a perduré par la suite.

Marie-Adeline BONNEVAL (cghav-637)

\*172-17684 Métiers : scieurs de long et peigneurs de chanvre  
Y-a-t-il un ouvrage ou une publication sur les scieurs de long et les peigneurs de chanvre dans le Puy-de-Dôme ?

Hervé AUDIBERT (cghav-11250)

172-17685 Les « malgré-nous »

Je fais la généalogie d'une amie dont la mère est née en 1941 de père inconnu. Elle connaît le nom, sait qu'il venait de l'est et qu'il était déjà marié. Je pense qu'il était un « malgré-lui » enrôlé dans l'armée allemande. Est-il possible de trouver quelque piste ?

Fabienne BERTRAIS (cghav- 11283)

\*172-17686 François TAUREILLES, peintre

Qui aurait entendu parler de F. TAUREILLES, peintre à Clermont-Fd ? On voit son nom sur un des vitraux peints (peinture sur verre) de l'église de La Renaudie. Ces vitraux ont été peints dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

Henri PONCHON (cghav-62)

\*172-17687 Archives numérisées en Italie et à Chypre

Est-il possible de consulter des archives informatiques en Italie et à Malte ?

Fabienne BERTRAIS (cghav-11283)

\*172-17688 Etat civil de Tunisie de 1905

Comment consulter des actes passés en Tunisie en 1905 ?

J'ai regardé sur anom et la Tunisie n'apparaît pas. Je pensais que c'était un protectorat français

Fabienne BERTRAIS (cghav-

\*172-17689 « La Charité » à Lyon

Je retrouve une ancêtre René Victoire DAVID née à Lyon 2<sup>ème</sup>, le 19 août 1914, 1 Rue de la Charité. (Archives municipales de Lyon EC/2E/2E3725, page 124/161)

La déclaration est faite par un employé de la Charité. Qui pourrait me donner des informations sur cette institution ?

Hélène MARTIN (cghav-3409)

## QUESTIONS PARTICULIERES

172-17690 AMBLARD (15)

+ de Marie AMBLARD, ° 09.08.1848 à Marchal, x Pierre PAPUT le 20.06.1874 à Marchal, + après 1924. Le couple a habité Plauzat où Pierre PAPUT est + le 12 mai 1924. Marie AMBLARD n'apparaît plus sur cette commune après 1924.

André MASSOPTIER (cghav-2694)

\*172-17691 ANGLARD (63)

Asc. de Jean ANGLARD, ° 1703 ?, + 03.12.1773 Prondines y x 27.11.1736 (où il est dit "en service à Prondines") Marie AMADON, veuve de Marien SOUCHAL. Il est dit sur un acte « de Briffons ».

En fonction des parrains et marraines des enfants, il semble qu'il avait un frère et une sœur :

- François ENGLARD ° 1697 ? + 04.06.1767 Prondines à 70 ans, x ou ? quand ? Anne PASSELAIGUE
- Françoise ENGLARD ° 1692 ? + 21.03.1762 Prondines à 70 ans aussi, x1 ou ? quand ? Marien VACHER, x2 Prondines 21.01.1745 Antoine FAURE

Pour les 3, descendance connues. Mais je cherche l'ascendance depuis 30 ans.

Complément : je retrouve dans mes archives une autre « sœur » : Petronille (Peyronelle) ENGLARD ° 1698 ? + 11.04.1748 Prondines, metayère, y x 28.01.1748 Antoine RENARD qui y + le 28/01/1721

Leur fils Pierre (1721 - 1781) marié Marie SOUCHAL le même jour que la fille de François, le 26.02.1748, et s'appelant aussi Petronille x Marien ECLACHE.

Et surtout j'ai retrouvé : Michel ANGLARD + 05.06.1706 Prondines à 50 ans, métayer, témoin Marien VACHIER qui pourrait être son gendre ( x Françoise ANGLARD ) et est peut-être le père du quatuor

Est-il possible de trouver un testament de ce Michel ???  
ou un CM d'un des 4

Emmanuel ANGLARD (cghav-1580)

172-17692 BERARD – BERAUD (43)

°, x et asc du couple Jacques BÉRARD – Françoise BÉRAUD x av 1700 Sanssac l'Église ou alentours.

Dominique LEMARÉCHAL (cghav-1308)

172-17693 BERQUET, Confiseur

Je suis à la recherche du confiseur BERQUET qui aurait créé le chocolat « le cœur de Royat » dans les années 40 et qui le fabriquait dans un village du Puy-de-Dôme.... selon son successeur Paul MICALLEF. A Royat il n'y avait qu'un dépôt et le magasin situé au n° 6 du Boulevard Vaquez (Bazin aujourd'hui)

Je souhaiterais trouver son prénom et ses actes de naissance, mariage et décès.

Hélène MARTIN (cghav-3409)

*NDLR : ne cherchez pas l'ascendance de MICALEFF, elle se trouve à Malte où, avec les SAMMUT, ils constituent les Dupont-Durand*

172-17694 BRAHIC-DIVOL (07, 63)

Quelqu'un aurait-il dans sa généalogie le couple suivant : Louis Lucien BRAHIC, né le 17.12.1894 à Banne (07) marié avec Marguerite Élis Solange DIVOL, née le 06.04.1901 à Bessas (07).

J'ai leurs actes de naissance et de décès (16.03.1944) à Clermont-Ferrand, mais aucun ne mentionne la date du mariage que je cherche.

Annie FRIER (cghav-3065)

172-17695 CHABANEL – BERNARD (43)

°, x et asc du couple André CHABANEL - Marguerite BERNARD x av 1700 St Paulien ou alentours.

Dominique LEMARÉCHAL (cghav-1308)

172-17696 CHALENCON (43)

1/ Asc de Aygline de CHALENCON, + ca 1332, x ap 1290 à Josserand de LAVIEU.

2/ x et asc de Jean de CHALENCON, + ca 1500, x avec

Jeanne (ou Catherine) de St NECTAIRE dont Alix x à Gilbert de MONTMORIN.

Lien éventuel entre les 2.

Dominique LEMARÉCHAL (cghav-1308)

172-17697 CHAPTARD – BINIER (43)

Rech le contrat de mariage de Jean Baptiste CHAPTARD - Marguerite BINIER fait à Allègre le 17.11.1740 (le mariage religieux a eu lieu le 24.11.1740 à Céaux d'Allègre, mais les parents ne sont pas notés sur l'acte)

Dominique LEMARÉCHAL (cghav-1308)

172-17698 CHASTEL-PRADAT (63)

x Gabriel CHASTEL - Geneviève PRADAT entre 1792 et 1801. Ils sont décédés à Aubusson-d'Auvergne, lui le 19.12.1819, elle le 21.12.1812.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

172-17699 COMPAGNON-BONNEFOY (63, 42)

°, x et + du couple Charles COMPAGNON – Marie BONNEFOY, probablement dans le Puy-de-Dôme, avant qu'ils s'installent à Vénissieux (69) où sont nés 3 de leurs enfants : Mathilde le 06.01.1876, Lucie le 31.01.1881 et Léon le 05.05.1884.

Hervé AUDIBERT (cghav-11250)

172-17700 COURNON

Asc de Agnès de CURNON, ° ca 1315-1325, + ca 1405, x vers 1340 à Bertrand de LAVIEU.

Dominique LEMARÉCHAL (cghav-1308)

172-17701 CRESPE-ABEILLON (43)

x Jean CRESPE - Rose ABEILLON en Haute-Loire. Généanet donne la date du 24 Février 1794 à St Martin de Fugères en Haute Loire, d'après les relevés du CGHAV.

Ce mariage est introuvable sur les registres des AD en ligne dont les lacunes ne se comptent pas. Ce mariage fait-il bien partie des relevés du CGHAV ?

Janine THEVENON (cghav-1776)

*NDLR : Ce mariage ne fait pas partie des relevés du CGHAV qui s'arrêtent en 1792.*

172-17702 DOSFENEROL-COLLANGE (63)

°, x + et asc. du couple Antoine DEFENEROL x ca 1660 Marie COLLANGE, ca Novacelles, St-Bonnet-le-Bg.

Odetta PATERNAULT (cghav-1869)

172-17703 FAURE – PONTES (43)

°, x et asc du couple Mathieu FAURE – Benoite PONTES, x av 1660 Félines ou alentours.

Dominique LEMARÉCHAL (cghav-1308)

172-17704 GEDET-DERRIAT (03 ?)

x Antoine GEDET (GEDES) - Jeanne DERRIAT dont le 1<sup>er</sup> enfant ° le 10.05.1736 à Vaux (03) est Marguerite JAIDEZ, le père se nommant GEDES Antoine et la mère Jeanne DERRIAT. Il y a eu ensuite 5 autres naissances toujours à Vaux (03)

En 1767 j'ai retrouvé les 3 fils à Châtelus-Malvaleix (23) puis toute la descendance dont je fais partie.

Leur fille Marie a eu un acte de curatelle le 26.01.1769 par Guerin de Guidolle et Neiret, greffier à Neuveglise. Ses fiançailles sont célébrées le 02.02.1769 à Neuveglise. Elle avait 27 ans lors de son mariage avec Jean FAVARDIN à Audes (03) le 07.02.1769

Michèle GEDET (cghav-11327)

172-17705 ICOLE (63)

1/ Antoine ICOLE, bapt. 01.06.1638 à Auzelles, fs Annet et Marguerite JARRUD est-il bien l'Antoine + 21.3.1711 La Chapelle Agnon à 65 ans, donc ° ca 1646,

et x ? Anne POMEL/PAUMEL ° 17.10.1640 Auzelles et + 23.9.1714 ou 15 à La Chapelle Agnon ?

2/ Anne POMEL ° 17.10.1640 Auzelles est fille de Guillaume et Antonia GROLET et épouse d'Antoine ICOLE. Mais, lors du baptême d'Anne ICOLE, une de ses petites filles, la marraine est une Marie CHOUHEY qualifiée d'ayeule paternelle ?

3/ Michel ICOLE ° 26.04.1642 à Auzelles, fils d'Antoine et Clauda LASSAGNE est-il le même que Michel ICOLE ° ca 1631, sans doute à Auzelles / + 25.1.1694 à 63 ans Cunlhat, et x ? Anna CHEYLAS/CHESLES + av. 1695 au Buisson Raffinat, Auzelles ?

4/ Annet ICOLE, ép. de Marguerite JARRUD et Antoine ICOLE ép. Clauda LASSAGNE pourraient-ils être frères ?

5/ Antoine ICOLE ° Auzelles, x Françoise BASSAL, veuve de François PRADIER, dont le 1<sup>er</sup> de ses enfant est Anne ° 20.1.1696 Auzelles et a ensuite toute une descendance à St Eloy la Glacière, pourrait- il être le frère de Michel ou d'Antoine mentionnés plus haut?

6/ Anne ICOLE, ° Auzelles 17.01.1640 n'a pas de parents cités dans l'acte. Pourraient-ils être les couples Antoine / Marguerite JARRUD ou bien Antoine et Clauda LASSAGNE ?

Marie-Dominique ICOLE (cghav-3031)

172-17706 MAILLOT-BOUSQUET (63)  
Ch. confirmation du x le 14.02.1719 à Briffons de Jacques MAILLOT/MAILHOT ° 29.08.1695, + 29.03.1776 avec Anne BOUSQUET ° 15.01.1700, + 19.02.1776 à Briffons. En effet, nulle trace sur Geneabank ni sur le registre numérisé des AD 63 car il y a un trou de 1715 à 1735. Sur Geneanet chacun a recopié cette date et impossible de savoir qui a eu l'info en premier. Est-ce que cela viendrait d'un CM ?

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

172-17708 MATHIEU (15)  
+ Marie MATHIEU ° 10.07.1827 à Trémouille, x Antoine AMBLARD le 11.11.1847 à Marchal, + après 1878. Antoine AMBLARD son époux est + le 20.06.1878 à Marchal

André MASSOPTIER (cghav-2694)

172-17709 MOULHERAT-LEBRE (43)  
x ou cm Jeamme MOULHERAT - Louise LEBRE av 1741 ca Crounce

Paul VERDIER (cghav-1333)

172-17710 NOTAUNIER-VERGNE (43-15)  
Cm Pierre NAUTONIER (NOTONIER) - Anne VERGNE mariés a Lubilhac le 06.03.1753 sans filiation

Paul VERDIER (cghav-1333)

172-17711 SABATERIE-DELOCHE (63)  
1/ x, °, + et asc. du couple André SABATERIE – Anne MAVEL dont Antoine ci-après en 3/  
2/ x, °, + et asc. du couple Guillaume DELOCHE – Jeanne CHAPAT dont Antoinette ,ci-après en 3/  
3/ ° et + du couple Antoine SABATERIE - Antoinette DELOCHE, x Cm 31.01.1669 Me MAIGNET Novacelles ou St-Bonnet-le-Ch.  
4/ ° et + du couple Georges SABATERIE, fs Jean - Anne DONDON, fa Jacme, x Cm 28.08.1659 Me MAIGNET,

5/ ° et + du couple Bertrand SABATERIE – Jeanne VIALARD, x Cm 05.02.1687 Me MAIGNET  
6/ °, x, + et asc. du couple Vitalle SABATERIE x 1718 Pierre BAYLE ca Novacelles, St-Bonnet-le Bg.

Odette PATERNAULT (cghav-1869)

172-17712 SICARD-MORANNE (43)

x ou Cm Jean SICARD - Catherine MORANNE, ca 1720-1740, ca Ferrussac

Paul VERDIER (cghav-1333)

172-17713 TRIFAUT-MARTIN (43)

Rech. les parents d'Isabeau MARTIN mariée à Saint-Pierre-Eynac le 04.02.1730 avec Dominique TRIFAUT

Paul VERDIER (cghav-1333)

172-17714 USSON (43)

Un de mes arrière-grand-père Jean USSON est de Vorez . Il est fils naturel de Victoire USSON et je n'arrive pas à remonter cette branche. Sur son contrat de mariage j'ai vu qu'il possédait des terres à Vorez, et par les souvenirs de ma grand-mère il aurait fait la guerre de 1870. Pouvez-vous me dire où je pourrais trouver les éléments pour avancer ?

Marc BRUN (cghav-11244)

172-17715 VALARCHER-PEYTHIEUX (15)

x Antoine VALARCHER fs François et Catherine CHALCHAT – Françoise PEYTHIEUX, fa Antoine et Toinette MOSSIER ca 1600, ca St-Vincent

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

172-17716 VALARCHER-ANDRIEU (15)

x Jean VALARCHER-Marguerite ANDRIEU dont Claude x Méallet 04.06.1711 Louise LABOURES

Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

172-17717 VALETTE-CHARRADE (43)

x ou Cm Joseph VALETTE - Jeanne CHARRADE entre novembre 1794 et septembre 1796 , ca La Besseyres Saint-Mary

Paul VERDIER (cghav-1333)

172-17718 VALETTE-COUTAREL (43-15)

Cm Philippe VALETTE - Marguerite COUTAREL mariés à Lorcières (15) le 23.10.1834 pour avoir les parents de la mariée

Paul VERDIER (cghav-1333)

### 172-17719 Identification de militaires

Pensez-vous que les militaires figurant sur cette photo puissent faire partie du :

- **3<sup>e</sup> Régiment de Zouaves** auquel appartenait Pierre MIOLANE, né le 8 mars 1897 à Bertignat et tué à Verdun le 25 novembre 1917

- **19<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie** auquel appartenait Jean Marie BÉLARD, né le 17 décembre 1896 à Pierrefort (15) et parti à Salonique en février 1917 ?

*(Cf. cliché page suivante)*

Hélène MARTIN (cghav-3404)





Les militaires de cette photo pourraient-ils appartenir au 3<sup>e</sup> Régiment de Zouaves ou au 19<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie ?



## ZOUAVES

Contrairement aux « tirailleurs » (indigènes) les régiments de zouaves (troupes d'élite) étaient constitués exclusivement de « métropolitains » émigrés.

A gauche, tenue d'Afrique : dolman bleu bordé de rouge, pantalon flottant rouge

A droite, tenue en France : tenue entièrement beige dont les formes sont calquées sur la tenue d'Afrique

Dans les deux cas, ils portent un paquetage en sac à dos. Ceinture en cuir supportant baïonnette et cartouchières, maintenue par des boudriers croisés. mousqueton court. En outre, comme tous les soldats en campagne, une gibecière en bandoulière.

L'armement des zouaves, comme celui des artilleurs était le mousqueton, plus court et plus léger que le fusil Lebel, et doté d'un chargeur de 3 cartouches. La baïonnette était plus courte (40 cm contre 63 pour la « Rosalie »)

Alain ROSSI (cgahv-2140)





## Réponses du CGHAV



### RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

#### 172-17671 Fièvre jaune

Le *Dictionnaire* de LITTRÉ ne nous fait pas beaucoup avancer ; il indique que c'est un délire fébrile, c'est-à-dire une forte température avec délire. Je pense que c'est plus un symptôme qu'une pathologie.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Pour aller un petit peu plus loin, il devait s'agir d'une fièvre très élevée (41,5-42 °C), qui s'accompagne normalement de délire. En l'absence de traitement approprié, ne serait-ce qu'un enveloppement dans un drap mouillé d'eau froide, l'issue devait en être fatale.

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 172- Dissolution de promesses de mariage

Un article d'Etienne VO DUC HANH « Se marier en Basse Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle » évoque la question dans la *Revue des Sciences Religieuses*. Les raisons citées sont multiples du côté du garçon : la tromperie par de belles paroles, la course après la dot ou le douaire, le refus de payer les dettes de la fiancée, le manque d'éducation, le dérèglement moral, la folle prodigalité, le déshonorant emprisonnement... De toute façon, en cas de dénonciation unilatérale, il fallait assigner l'autre devant l'official, le juge étudie le motif de la requête et prononce sa sentence dans les meilleurs délais

Yvette JUMEL (cghav-1536)

J'ai déjà vu des actes de mariage qui précisent que les fiançailles d'un des deux époux ont été rompues préalablement.

Il y a aussi le cas où le contrat de mariage a été passé, puis rompu : dans ce cas, c'est juste un nouveau passage chez le notaire, les parties en sont quittes pour perdre quelques écus de papier timbré...

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Ne pas oublier que les fiançailles sont un acte religieux qui ne peut être annulé qu'à l'échelon supérieur (évêque ou archiprêtre). Normalement, sauf dispense (indiquée dans l'acte de mariage) les fiançailles doivent être célébrées avant le mariage et non le jour même (pour laisser le temps de la réflexion ou d'identifier des empêchements).

Ne pas oublier, non plus, qu'une rupture de promesse de mariage est une rupture de contrat, avec des dommages et intérêts à la clé.

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 172-17674 « Inhumée sans tirer à conséquence »

L'expression « a été inhumée sans tirer à conséquence » me semble renvoyer aux multiples disputes de préséances qui pouvaient survenir lors des obsèques d'Ancien Régime, par exemple :

- Lorsqu'un défunt est enterré dans une chapelle ou un caveau qui n'était pas le tombeau « de ses pairs » ou de « ses pères ».
- Ou lorsqu'il y a querelle entre clercs sur la célébration des obsèques : par le curé, le vicaire, les chanoines, un autre prêtre, etc.

Ces contestations qui nous semblent aujourd'hui ahurissantes pouvaient être très rudes et se terminer en justice, voire dans certains cas assez sordides, à l'exhumation clandestine du défunt par la partie mécontente...

Par cette mention, le rédacteur prudent de l'acte de sépulture dégageait par avance sa responsabilité...

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Voici un exemple d'animosité manifestée par un curé constatant un décès dans sa paroisse à l'égard d'un autre d'où le défunt est originaire et où il doit être enterré. Il s'agit de l'acte de décès de Thomas LUQUET, beaumontois frappé par la foudre à Romagnat, le 21 juin 1726 et inséré dans les registres de cette paroisse.

*« Le 21 Juin Thomas Luquet de La paroisse de St Pierre de Beaumon fût tué d'un coup de Tonnerre dans la prairie de Romaniat. J'allay aussi tost Lenlever accompagné de Mr Josat, et Le conduisis dans nôtre église à La maniere accoutumée Ce corps à reposé La iusqu'au Lendemain que Mr Crose curé dud(it) Beaumon m'est venu prier de le Luy remettre accompagné de Mr Le Curé de N.D. de la Rivière et des parens du deffunt, Lequel Crose Curé Jay prié de vouloir attendre Le corps de son Parroissien à La porte de La ville avec sa Compagnie et La croix de son église, Ce qu'il n'a point refusé ; ainsi après avoir fait Le service dans mon église, J'ay conduit ce corps hors des portes, ou estant Le Sr Crose est venu au devant de moy, et apres m'avoir assuré que Le deffunt avoit fait ses pâques et qu'il vivoit moralem(en)t bien. Il a réitéré sa prière et ma sollicité de Luy remettre Le corps de son parroissien pour estre inhumé*

*dans Le tombeau de ses ancêtres et de vouloir Luy donner cette satisfaction, et cette consolation à La famille. Je luy ay répondû en ces termes.*

*J'ay enlevé hier Le corps de Thomas Luquet decédé dans Les confins de cette paroisse d'une mort imprevue: Les*

*Jugemens de Dieu sont incompréhensibles et ses voies impenetrables; Je l'ay conduit dans cette église avec Les ceremonies et Les prières ordinaires, J'ay prié Dieu depuis hier jusqu'a aujourd'hui pour Le repos de son ame, et en particulier dans Le St sacrifice de La messe, Je vous remets son corps non par devoir, mais par honneteté, afin que vous Le conduisiez, et que vous Linhumiez en terre sainte, Je ne doute pas, Monsieur que vous L'accompagniez avec Les chants de Léglise, et que vous ne remplissiez toute Letendüe de ces devoirs avec vôtre zèle et vôtre charité ordinaire. ensuite ie me suis retiré et Le sieur Crose a ôté Létole de dessus son bras pour La mettre à son col et à fait sa fonction ».*

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

Je pense que le problème est avant tout financier : comme le curé l'écrit si bien, il « *fait toutes les prières* » et mérite donc la rémunération qui va avec. L'enchaînement est ensuite normal : il accompagne le défunt jusqu'aux limites de la paroisse pour le remettre au curé de sa propre paroisse qui assurera l'inhumation. Normalement une seule messe des défunts doit être célébrée et non deux. Donc quel curé l'a célébrée ?

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 172-17676 Traduction de termes de chaudronnerie

**Cive** - en fait **sive** - signifie à peu près « ou bien encore », « c'est-à-dire ». On parle ici de deux manières de désigner la même chose dans deux régions différentes

Je ne connais pas tous les mots employés, mais le **caleil** ou le **chaleil** auvergnat est une lampe (à huile bien sûr)

Henri PONCHON (cghav-62)

#### 172-17677 Droit écrit ou droit coutumier ?

D'après le dictionnaire de l'ancien régime sous la direction de Lucien BELY et la carte de la France coutumière dressée en 1837 par Henri KLIMRATH publié dans « *Travaux sur l'histoire du droit français* » Paris Strasbourg. 1848 T.2. Vernet-la-Varenne fait parti des pays de droit coutumier.

Richard DUJON (cghav-2570)

Pour répondre à votre question, la meilleure source est l'ouvrage de CHABROL de 1784-86 sur les coutumes d'Auvergne.

Dans le volume 4, il examine chacune des communautés et indique si elles sont de droit écrit ou de droit coutumier. Le seul problème est que « Le Vernet » (devenu Vernet-La-Varenne) ne figure pas dans sa liste ce qui est extrêmement étonnant.

Sauf si ...

Sauf si Le Vernet ne fut pas autrefois une paroisse de plein exercice mais une succursale. Ce qui m'y fait penser est que la première page des actes de la fin du 17<sup>e</sup> siècle comporte non pas la mention « *paroisse du Vernet* » mais bien « *paroisse Notre Dame du Vernet xxx Sauxillanges* » Si cette paroisse était une succursale de l'abbaye et paroisse de Sauxillange, elle serait de droit écrit.

Si elle était en fait rattachée à Chaméane, elle serait de droit coutumier. Je ne peux faire mieux que cette réponse de ...« Normand »

Au plan pratique, la différence entre les deux droits ne s'applique guère qu'aux testaments dans lesquels le droit écrit autorise à disposer des 2/3 des biens pour en avantager l'un des fils au-delà de sa « légitime » (la part réservataire des enfants représente 1/3 jusqu'à 3, 1/2 à partir de 4)

On sait que les Auvergnats (que ce soit de l'un ou l'autre droit) ne faisaient guère de testament et faisaient le partage du patrimoine dans le contrat de mariage du fils aîné, qui était alors héritier universel, à charge pour lui de doter ses frères et sœurs d'un montant prévu par le contrat.

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 172-17678 Conversion financière

Le « convertisseur » de l'INSEE d'accès facile ne commence qu'avec l'année 1901.

<https://www.insee.fr/fr/information/2417794> )

En l'appliquant aux 10.000 francs, on obtient 40.000 euros. Il y a certainement eu une petite inflation entre 1862 et 1901. En admettant qu'elle ait été de 1% par an, il faudrait gonfler quelque peu cette somme et j'envisagerais volontiers 60.000 euros. Sous toutes réserves bien entendu

On notera que dans les années 1880, GACHON donnait la somme de 600 à 800 francs ramenée de leur saison par les scieurs de long. De même, mon ar.-grand-père qui eut des problèmes avec Napoléon III en 1851, reçut de par la « *Loi de réparation nationale* » du 30 juillet 1881 une rente annuelle de 800 francs. Les épouses ou enfants de ceux qui étaient morts reçurent 1.200 francs de rente.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Il faut comparer la somme à un salaire pour avoir une idée que cela représente en termes de pouvoir d'achat. Le salaire annuel d'un ouvrier était de 700 francs en 1860 (et le salaire horaire de 0,205 F)

10.000 francs 1860 représentent donc 14 fois le salaire annuel d'un ouvrier

Avec un SMIC net actuel annuel de l'ordre de 14.000 euros, 10.000 francs 1860 correspondraient à environ 200.000 euros.

Je préfère cette méthode à tous les convertisseurs

Henri PONCHON (cghav-62)

*La rédaction a fait part de son étonnement devant une telle différence entre les 2 réponses, mais chacun a maintenu sa position.*

Ce n'est pas contradictoire mais seulement deux manières différentes d'interpréter et d'analyser les chiffres.

- Un calcul purement financier tel que le pratique l'Insee avec tous les aléas des dévaluations, inflations autres manipulations monétaires qui ont eu cours depuis 100 ans. Un calcul un peu théorique pour moi.
- Un calcul plus économique essayant de refléter la vie réelle, c'est-à-dire le pouvoir d'achat dans un contexte économique donné et qui évolue avec le temps, sachant que les besoins minima de la vie ne sont pas les mêmes en 1860 et en 2020. Le salaire minimum de l'ouvrier reflète assez bien cette idée. Pour les salaires d'autrefois, j'ai pris les chiffres de FOURASTIÉ qui font référence, et pour aujourd'hui le SMIC (sans tenir compte des transferts résultant des charges sociales).

J'ai toujours défendu cette idée.

Henri PONCHON (cghav-62)

*NDLR : pour résoudre cette dispute, on trouvera **pages 90-91**, les tableaux issus des travaux de Jean FOURASTIÉ et du « convertisseur en euros » de l'INSEE ainsi qu'un calcul basé sur cet ensemble de données, sachant que FOURASTIÉ avait écarté de son calcul les salaires résultant d'une indexation réglementaire comme le SMIC. On constate en effet une énorme différence de valeur entre le salaire*

horaire d'avant 1960 et le SMIC horaire à partir des années 80, même convertis en Euros)

#### 172-17680 Fiche militaire

Nous sommes à l'époque du tirage au sort et ne figurent dans le registre que ceux qui ont été tirés « *bon pour le service* »

Il faut regarder dans les tirés au sort du canton d'Olliegues pour votre Benoit MONTEILHET né à Vetolaye, car c'est classé par canton; il y en a eu 66 désignés par le sort pour ce canton mais pas de Benoit MONTEILHET ; donc il n'a pas eu besoin de faire son service militaire.

Je viens de me livrer à cet exercice pour la commune de La Renaudie sur la période 1859-1889. Guère plus de 50% d'une classe d'âge est tiré bon pour le service, mais le chiffre va croissant entre ces deux dates. Les tous premiers numéros de chaque canton faisaient en outre des périodes de 5 ans et avaient l'avantage pour cette classe d'âge 1870-1875 de partir pour de longs voyages vers La Nouvelle Calédonie accompagnant les condamnés de la Commune avec 6 mois de voyage à l'aller comme au retour via le cap Horn, vers la Cochinchine partir à la conquête de la future Indochine

L'autre hypothèse plus rare serait qu'il soit alors installé hors du département.

Henri PONCHON (cghav-62)

#### 172-17681 Registre militaire

Ce sont des soldats qui étaient affectés à des entreprises indispensables à l'effort de guerre, comme l'étaient MICHELIN, DUNLOP ou MANUFRANCE .... Le soldat continuait la guerre mais n'était plus au front. Des plus calés que moi en 14-18, pourront être plus précis.

Annie FRIER (cghav-3065)

Voici l'article 6 de la loi du 17 août 1915 (dite loi DALBIEZ) publiée au Journal officiel du 19 août 1915 :

*« Le ministre de la guerre est autorisé à affecter aux établissements, usines et exploitations travaillant pour la défense nationale les hommes appartenant à l'une des classes mobilisées ou mobilisables, chefs d'industrie, ingénieurs, chefs de fabrication, contremaîtres, ouvriers, et qui justifieront avoir, pendant un an au moins, exercé leur profession, soit dans lesdits établissements, usines et exploitations, soit dans des établissements, usines et exploitations similaires. Pour les exploitations houillères, le délai d'un an est réduit à six mois. etc »*

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

#### 172-17682 Métier : fabricant de lacets

Pour désigner les fabricants de lacets, j'ai trouvé, sur internet : **Aiguilletiers** (années 1500/1600)

Dans la vallée du Gier, il y avait beaucoup d'usines de tresses et lacets et beaucoup de femmes faisaient les lacets chez elle, payées une misère.

Robert PELARDY (cghav-2948)

Je confirme. Mon traité de l'orthographe du XVIII<sup>e</sup> donne :

*Aiguilletier : s.m. ouvrier qui fait les lacets et les aiguillettes*

*Aiguillete : s.f. cordon ferré par les deux bouts.*

*On écrit aussi aiguillette; mais on ne double pas le t dans la prononciation; et les trois dérivés suivants (sic), Aiguilleté, Aiguilletter et Aiguilletier prouvent en effet qu'il ne faut qu'un t dans Aiguillete.*

La preuve ne me paraît pas très convaincante, mais c'est l'avis de Me J. Félix FAULCON, brillant grammairien.

Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

1/. Anciennement, ouvrier qui ferrait les aiguillettes et les lacets.

2/. À partir de 1850, fabricant de lacets et d'aiguillettes'' (Chesn. 1857).

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

Je maintiens que le terme d'aiguilletier n'était pas utilisé en Auvergne ou du moins dans l'arrondissement d'Ambert, haut lieu de la fabrication des tresses et lacets.

Je vous invite à lire le très long article (70 pages) que Jean Louis BOITHIAS a consacré dans *Le Pays d'Ambert* (Editions de la Montmarie 2010) aux fabricants de lacets et tresses du canton d'Ambert

Les lacets étaient fabriqués dans des usines à l'aide de « *métiers* » et bien sûr d'ouvriers et ouvrières. C'est à St-Chamond que se serait installé, à partir de 1807, la première usine avec rapidement plusieurs dizaines de métiers. Cette ville comptera 2200 métiers productifs en 1830 et 12.000 en 1855.

En 1812, à Ambert, on compte neuf « *tordeurs de fils* » et un sous-traitant exerce le métier de « *ferreur de lacets* ». C'est dans les années 1850 que se situe l'âge d'or des multiples fabricants et usines d'alors

Mais les usines de tresses et les tresseurs existent toujours autour d'Ambert. Il faut rappeler ici l'extraordinaire réussite de la maison OMERIN qui exporte dans le monde entier. Citons également la maison JOUBERT et son fameux tendeur « *Sadow* ».

Henri PONCHON (cghav-62)

Je pense que dans les divergences de termes s'est glissé une divergence de dates.

Les « *aiguilletiers* » travaillaient au temps des pourpoints et hauts-de-chausses, alors que les chaussures et bottes n'étaient pas lacées, tandis que nos fabricants de lacets travaillaient, au 19<sup>e</sup>, à faire des lacets de chaussures et ne connaissaient rien aux pourpoints.

Les appellations de métiers ne font que calquer l'utilisation qui est faite de leur production.

J'ai un autre exemple, celui des « *pâtisseries* » qui ne faisaient pas (essentiellement !) des gâteaux mais surtout des « *pâtés* ». Étant donné l'état des dentures de nos ancêtres, le pâté était le seul moyen de manger de la viande pour les classes aisées, dont c'était l'aliment principal avec le pain.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Au 19<sup>e</sup> siècle, dans la région d'Ambert, suite à la fin de la papeterie, les moulins furent repris par des artisans de la Loire, de la région du Gier, et, même de l'Ardèche, pour installer la fabrication de la tresse : les familles RIVOLLIER, BERNE, BONCHE, GAUTHIER qui ont survécu ou qui sont devenus : COL, MONNERIE, JOUBERT, TOURNEBIZE ...

Jean-Louis BOITHIAS a publié de nombreuses études sur le sujet (soit dans les bulletins du GRAHLF, soit dans les bulletins de l'Académie ...).

Actuellement, il y a la société ambertoise que tout le monde connaît, notamment les amateurs du rugby : la société OMERIN qui sponsorise l'ASM ; le nom est écrit sur tous les maillots des rugbymen en rouge : OMERIN, qui fabrique toujours des dérivés de la tresse !

Dans la région du Livradois, il y avait aussi beaucoup de passementeries ... toujours artisanat lié au textile !

A cette ville d'Ambert, on y trouve tout ou presque !!!

Claude PÉRA (cghav-863)

Il y a un excellent petit paragraphe sur cette usine de lacets de CARCASSE (sur le ruisseau éponyme, usine située sur la commune de la Chapelle-Agnon) dû à Jean Louis BOITHIAS dans *Le Canton de Cunlhat histoire et archéologie*, hors série n° 20 du Grahlf (1992)

Il l'a repris, un peu plus longuement et avec de nombreuses illustrations dans *le Pays de Cunlhat* (pp 372 à 378) publié en 2017 aux Editions des Monts d'Auvergne

Quant au métier, il parle de tresseurs.

Henri PONCHON (cghav-62)

172-17684 Métiers : scieurs de long et peigneurs de chanvre  
Sur les scieurs de long, vous avez *La Grand Histoire des scieurs de long* par Annie ARNOULT en 2 tomes. J'ignore si l'ouvrage est encore disponible. Vous pouvez écrire à l'auteur, *Au bon laboureur*, 42 Sauvain

Sur les métiers pratiqués en Auvergne, de façon plus générale, vous avez beaucoup d'informations dans le livre de Lucien GACHON, *Auvergne et Velay Maisonneuve et Larose* 1997. Je ne sais s'il a été réédité.

Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

172-17686 François TAUREILLES, peintre

Voir dans ce numéro l'article d'Henri PONCHON qui reprend les différentes réponses reçues.

La Rédaction

172-17687 Archives numérisées en Italie et à Chypre

Pour l'Italie, le site s'intitule « ANTENATI », classé par provinces. Le contenu est extrêmement variable selon les anciens découpages historiques et selon les époques. Quand on a de la chance, on bénéficie *dello stato civile napolenico*, en français et sous l'autorité des préfets des Bouches du Po et quelques autres !! Mais ça ne concerne que les brèves années du début du XIX<sup>e</sup>. Le reste progresse, mais ils viennent de loin.

Pierre MALHIÈRE (cghav-3545)

172-17688 Etat civil de Tunisie en 1905

Avant l'instauration du protectorat français dans la Régence de Tunis il n'existait pas d'état civil au sens moderne du terme en Tunisie. Les communautés européennes installées dans la Régence faisaient alors constater les naissances, mariages et décès suivant leur droit national auprès de leurs représentants consulaires et, si elles étaient de confession catholique, suivant le droit canonique dans les registres de paroisses dont elles dépendaient.

Pour les Français, les actes de plus de 100 ans sont versés par le Service central d'état civil ou par les ambassades et consulats français à l'étranger au :

Ministère des Affaires étrangères

*(Direction des Archives - Division historique  
37 Quai d'Orsay - 75007 PARIS - France)*

(Service en charge des actes de l'état civil consulaire, des actes établis dans le monde dont la Tunisie)

**Au début du protectorat français** un décret beylical du 29 juin 1886 a institué un état civil laïc obligatoire pour les seuls européens en ce qui concerne les naissances et les décès mais la forme civile du mariage n'était pas imposée.

un décret beylical du 28 décembre 1908 a réglé ensuite l'état civil des seuls tunisiens pour les naissances et les décès mais ce texte, mis en place par l'administration française, ne semble pas avoir été appliqué d'une manière absolue.

Le décret beylical du 26 décembre 1919 a rendu les déclarations de naissance obligatoires pour tous sur le territoire de la Régence.

Un décret beylical du 30 septembre 1929, applicable tant aux tunisiens qu'aux étrangers, a imposé le mariage civil lorsque l'un des conjoints est non tunisien.

Au regard du droit tunisien et du droit français du protectorat les actes de baptême et de décès (dressés avant le 1er janvier 1920) et de mariage (jusqu'en 1929) sur les registres paroissiaux par les desservants du culte catholique de l'Archidiocèse de Carthage ont la même valeur qu'un acte de l'état civil laïc et le décret beylical du 3 juillet 1941 a validé sur le plan civil les mariages des non tunisiens célébrés en la forme religieuse antérieurement à sa promulgation.

Le décret beylical du 19 février 1953 autorise, pour l'avenir, les mariages religieux entre non tunisiens si la loi personnelle des deux époux admet cette forme; il valide également ceux célébrés entre le 3 juillet 1941 et le 19 février 1953 toujours pour les seuls conjoints dont la loi personnelle admet cette forme. La loi française actuelle n'accepte pas les dispositions de ce décret beylical mais la nullité des mariages concernés doit être constatée judiciairement.

**Après la fin du protectorat français**, la loi tunisienne du 1er août 1957 a réorganisé l'état civil tunisien et a rendu impérativement obligatoire les déclarations de naissance et de décès aussi bien pour les tunisiens que pour les étrangers. Pour les musulmans les mariages devant notaire dits "adoulares" sont toujours admis mais ils doivent ensuite être déclarés à l'état civil laïc. Il semble actuellement que la possibilité des mariages religieux chrétiens ayant valeur civile ait disparu par désuétude.

En France et pour les ressortissant français, le décret du 16 juin 1962 prévoit dans son article 2 que "Sont assimilés à des actes transcrits sur les registres consulaires français les actes de l'état civil concernant des français figurant sur les registres établis par les soins du Ministère des Affaires Étrangères par reproduction des registres de l'état civil tenus en Tunisie et au Maroc antérieurement à l'accession de ces États à l'indépendance ..."

**Source** : l'Etat civil en Tunisie par Pierre d'Outrescaut sur le site de [P.N.org](http://P.N.org)

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

En complément, les archives des Affaires étrangères sont maintenant installées : Centre des Archives diplomatiques  
3 rue Suzanne Masson, 93120 LA COURNEUVE  
(au pied d'une station RER E)

Contacts salle de lecture : Tel 01 4317 7030

Mail : [lecture.archives@diplomatie.gouv.fr](mailto:lecture.archives@diplomatie.gouv.fr)

S'y trouvent tous les registres d'état civil des consulats

Alain ROSSI (cghav-2140)

172-17689 « La Charité » à Lyon

Cette enfant est née à l'hôpital de la Charité de Lyon qui était un hôpital destiné à recevoir les enfants orphelins et les indigents. Il avait été construit au 17<sup>e</sup> siècle, et, il a été détruit en 1933 pour cause d'insalubrité.

Le lieu de naissance est parfois drôle. A Ambert, par exemple, juste après la fin de guerre 1939-1945, dans ce que les Ambertois appelaient alors « L'asile des vieillards » (bâtiment donné par Mme VIMAL-LANAUDIE née CHABRIER) certains enfants y naissaient.

Je connais une personne qui y est née car dans sa future maison il y avait d'autres personnes qui étaient atteints de la scarlatine ; donc, par mesure de précaution, la future maman est allée accoucher dans un milieu moins hostile ...



Je ne pense pas qu'une maternité existait alors à Ambert ...

Claude PÉRA (cghav-863)

Lyon a compté deux établissements principaux sur les quais du Rhône : « l'hôpital du pont du Rhône », devenu l'Hôtel Dieu, et « la Charité ». Les deux ont été fusionnés (sous le 1<sup>er</sup> Empire, je crois) pour former les Hospices Civils de Lyon, qui intégrèrent au fur et à mesure les créations ultérieures, notamment celles du Second Empire.

La Charité a été démolie dans les années 1930, pour bâtir l'imposant Hôtel des Postes. Seul le clocher a été conservé, vacant depuis une vingtaine d'années.

La Charité jouxtait l'Hôpital Desgenettes, hôpital d'instruction des Armées, démoli dans les années 1950 et transféré à la limite de Lyon et Bron ; l'École de Santé, qui correspondait, est partie de ses locaux (affreusement célèbres pour avoir abrité la Gestapo) pour Bron à la fin des années 1970.

Pierre MALHIÈRE (cghav-354)

## RÉPONSES

### AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

#### 167-17496 ANDANSON-MANDON (63)

Geneanet donne 17.04.1784 pour le mariage. Le CM a été passé chez BOUION notaire à Herment le 19.04.1784 (réf.15 C 2729) mais je n'ai pas trouvé la minute.

Mathieu ANDANSON est né à Gelles le 10.02.1754, fs d'Annet et de Dauphine PAILLOUX. Marguerite MANDON est née le 14.10.1759 à St Etienne des Champs, fa de Louis et Jeanne Alleyrat

Marie-José CHABRERIE (cghav-1660)

#### 171-17661 MOINGS-NIGON (63)

Damien Pierre MOINGS, ° 03.06.1817 à St.Bonnet-le-Bg, tailleur d'habits, demeurant à Doranges, a épousé le 30 janvier 1845 à Vergongheon (43) Catherine BARDY ° 28.03.1826 à Vergongheon

Bernard GAREL (cghav-876)

#### 172-17691 ANGLARD (63)

C'est effectivement une énigme. La fratrie (ou en tout cas le trio) n'apparaît pas dans les relevés connus. Le seul élément que j'ai trouvé, c'est que François VACHER (le premier mari de Françoise ANGLARD) est décédé à Prondines le 11.06.1742.

La solution la plus fiable (mais fastidieuse...) serait de dépouiller les registres de l'Enregistrement et de rechercher les .Cm de l'un ou l'autre des différents enfants supposés de Michel ANGLARD. Les registres donneront a minima la date des actes et des notaires concernés, souvent le lieu d'origine des parties, parfois (c'est très rare...), une indication de parenté.

Prondines semble avoir fait partie du bureau de Laqueuille (supprimé en 1704) puis d'Herment

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Effectivement, il faut aller dans les registres de l'enregistrement mais Mme Chantal BRUNNER (site STGPH) m'a donné confirmation de la fratrie par les parrainages et une grande probabilité que Michel ANGLARD soit bien leur père car un témoin de son décès est Marien VACHER très probablement son gendre.

Aucun autre ANGLARD dans les archives de Prondines avant 1700. Par ailleurs Chantal BRUNNER me signale que plusieurs Cm sont chez Me CHASSAING.

Il faudra aller voir.

Emmanuel ANGLARD (cghav-1580)

#### 172-17693 BERQUET

On trouve sur Geneanet un couple BERQUET marié à Clermont en 1814, originaire de Vodable.

Et de nos jours, le Dr Serge BERQUET est ophtalmologue à Ambert. Posons-lui la question.

Annie FRIER (cghav-3065)

Sur les tables de Clermont, il y a le mariage, le 28.08.1920 d'Auguste BERQUET et de Madeleine Jeanne DELARBRE

Jacques GOMOT (cghav-2318)

#### 172-17698 CHASTEL-PRADAT (63)

Une première approche : Gabriel CHASTEL est décédé le 19.12.1819 (et non 1812), soit 2 jours avant son épouse Geneviève PRADAT (sans doute une infection quelconque).

Ils avaient 45 ans, donc nés ca 1775. Leur x se situe donc après 1790/95 et ils ont eu un enfant vers 1811 à Escoutoux.

Plusieurs possibilités de x :

- à Aubusson, rien trouvé, mais il manque les ans III, VI, VII et VIII avant 1815
- à Augerolles pour les ans VII et VIII qui était alors chef-lieu de canton mais rien
- à Escoutoux, pas trouvé dans la période. Pour les ans VII et VIII, il faudrait voir au canton (Thiers)
- ou encore, Vollore, pays des CHASTEL, ou Courpière

Henri PONCHON (cghav-62)

Petit complément d'information : Il naît à Aubusson le 11 pluviose an 5 (30.01.1797) un Gabriel CHASTEL fs de Antoine et Marie PRADAT (qui décède le 11 ventose an 5).

Il s'agit très probablement du fils d'un couple composé des frère et sœur de celui que vous cherchez et le petit Gabriel, sans doute le filleul de votre Gabriel (même en ces temps révolutionnaires). Il y a donc lieu de rechercher deux mariages entre frères et sœurs, simultanés ou en plusieurs temps.

Quant à la mort simultanée des deux époux, comme nous sommes en décembre, j'aurais tendance à penser à un empoisonnement par les champignons. L'amanite phalloïde tue par une insuffisance hépatique qui se développe sur plusieurs semaines et il suffit d'un seul champignon dans un plat. Mais on ne le saura jamais.

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 172-17701 CRESPE-HABEILLON

Cette information provient bien du CGHAV qui a effectué ce relevé à partir des registres paroissiaux déposés aux Archives Départementales il y a une bonne vingtaine d'années.

Jean CRESPE, veuf, 27 ans, fils de Pierre x Jeanne-Marie MENUT, x St-Martin-de-Fugères le 5 ventose an II Marie-Rose HABEILLON, fille de + François et de Marie SURREL, 25 ans, de Villard.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

#### 172-17704 GEDE(T/S) - DERRIAT (03)

Dans l'acte de mariage passé à Audes (03) le 07.02.1769, l'époux Jean FAVARDIN est fs de Blaise et Marie CHARDIOT de la paroisse d'Audes. L'épouse, Marie JEDET est fa mineure de + Antoine JEDET et + Jeanne DERET. Le mariage est passé sous l'autorité d'Urbain COULHON, son curateur. Tous de Neuvéglise (Huriel).

Le curé rappelle les fiançailles célébrées à Neuvéglise le 02.02 et un acte « de curatelle » du 26.01.1769

Cet acte a été relevé par le CGHB sous la référence 137/799-800 en tant que « contrat de mariage »

Pour l'époux, Jean FAVARDIN a été baptisé à Audes le 18.08.1748 (ou peut-être le 29.11.1754, voir ci-dessous).

Il est fs de Blaise, - [lui-même fs de Gilbert (° ca 1662 ; + 2.11.1749 St Vitte-Cher ?) et de Françoise DEVILLERS (+ av 1733)] - et de Marie CHARDIOT, fa d'Antoine et Catherine CASTIN.

Blaise et Marie CHARDIOT x Audes 25.02.1737 (Contrat relevé par CGHB sous la référence 176/49-52)

Blaise FAVARDIN et Marie CHARDIOT ont eu plusieurs enfants

- Pierre ° 27.11.1740 Audes (témoin au mariage)
- François ° 25.10.1743 Audes
- Marie ° 8.03.1746 Audes
- (autre) Jean ° 29.11.1754 Audes (ce Jean aurait eu 15 ans au mariage de 1769)

Jean FAVARDIN et Marie GEDET ont eu un fs Gilbert, né le 21.12.1772 à Vaux (03)

Un Jean FAVARDIN x Vaux 23.01.1776 Marguerite PETITJEAN. Est-ce l'époux de Marie GEDET qui serait veuf, ou plutôt (à mon sens) le second Jean, né en 1754.

Dernier point : Urbain COULHON, le curateur de Marie, ° ca 1723 St Victor (03), + 3.09.1773 Archignat, a été marié deux fois : x1 9.02.1751 Marie RENAUDET et x2 Huriel 16.09.1757 Marie DUMAS. Rien ne laisse supposer une relation familiale avec Marie GEDET qui aurait justifié sa désignation comme tuteur de celle-ci.

Il devrait être possible d'obtenir une copie des deux contrats mentionnés ci-dessus en s'adressant au CGHB :

Cercle Généalogique et Héraldique du Bourbonnais  
93 rue de Paris ; 03000 Moulins

Tel. : 04 7020 9411 (les lundi, mardi, mercredi et vendredi, matins et ap-midis en temps normal)

Mail : [genea.bourbonnais@wanadoo.fr](mailto:genea.bourbonnais@wanadoo.fr)

A moins que les AD03 puissent répondre : 04 7020 0140

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 172-17714 USSON (43)

Question difficile, comme c'est toujours le cas pour les enfants naturels. Néanmoins, on sait que le lieu-dit « La Bastide », où naît Jean USSON à Vorey, est, en fait, partagé entre Vorey et Chamalières-sur-Loire.

Le recensement de Vorey en 1872 nous indique, habitants à La Bastide, les deux personnes suivantes :

- Victoire USSON, célibataire, 60 ans
- Jean USSON, son fils, célibataire, 27 ans

A Chamalières-sur-Loire, le 23.08.1813, on trouve la déclaration de naissance de Victoire USSON, fille de Marguerite BOUDON et de Joseph USSON. Le père est absent, « parti militaire depuis environ 4 mois » et la déclaration est faite par la sage-femme. Je pense qu'il s'agit de votre ancêtre. A vous de chercher plus avant.

Joseph USSON, militaire, a échappé à l'hécatombe de la Campagne de Russie, mais les combats de l'Empire ne sont pas terminés. Il faut essayer de trouver le mariage USSON-BOUDON, qui peut se trouver dans l'une des deux communes ... où ailleurs.

Alain ROSSI (cghav-2140)

---

### **Complément à la généalogie de Jean GIRODIAS (1830-1905)**

(cf. *Ama ! n° 171, p. 40*) par Maurice JAFFEUX (cghav-1926)

2. François GIRODIAS, ° 154.07.1789 Ravel, y + 04.03.1841, x Ravel 18.08.1817
3. Jeanne GAUTHIER, ° 28.07.1789 Vic-le-Comte, + 29.09.1857 Ravel
4. Gilbert GIRODIAS, ° 01.12.1756 Ravel, y + 30.12.1841 x2 Ravel 26.06.1787
5. Marie PUYFOULHIOUX
8. Claude GIRODIAS, ° ca 1730, x Ravel 25.08.1750
9. Antoinette DAULHAT, ° 10.03.1730 Ravel, y + 03.01.1779
16. Jean GIRODIAS, x Ravel 24.02.1716
17. Claudine VILLENEUVE, ° 03.03.1696 Ravel, y ° 08.03.1733
18. Claude DAULHAT, x Ravel 15.02.1724
19. Marie DELORME, + 09.05.1778 Ravel

32. Georges GIRODIAS
33. Marie GPOUTTEGROS
34. Noel VILLENEUVE x Ravel 08.02.1695
35. Jeanne BONTEMPS
36. Jacques DAULHAT
37. Simone ROMEUX
38. Jacques DELORME, x Ravel 17.08.1700
39. Marie BROUSSE, ° 19.11.1673 Ravel, y + 07.04.1739
76. Jean DELORME
77. Antonia LOSIER
78. Jean BROUSSE, x xx.11.1673 Ravel
79. Antoinette PLANCHE, + 04.03.1695 Ravel
156. Ligier BROUSSE

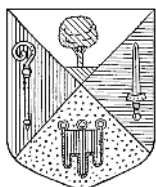
---

### **Compléments au crayon de Marie Dominique ICOLE (cghav-3031)**

(cf. *Ama ! n°171, pp.56-58*) par Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

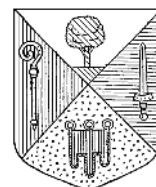
<b>Epoux</b>	<b>Epouse</b>	<b>Date d'union</b>	<b>Lieu d'union</b>	<b>Sosa</b>
DANTRAIQUES Jean	MOLIN Marcelline			3838/3839
FOURNIER Claude	DANTRAIQUES Margueritee	06.10.1682	St-Anthème	1918/1919
FOURNIER Claude	BRIÈRE Françoise			3836/3837
JOURNET Antoine	FOURNIER Marie	27.09.1701	St-Anthème	958/959

# CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie (*reconnue d'Utilité publique*)  
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central  
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay  
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand  
Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



**Conseil d'Administration 2019-2020 :** Mmes Christiane BELLIER (*Trésorière*) – Marie-Françoise BRUNEL (*Présidente*) – Marie Dominique ICOLE – Élise TARAGNAT – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-Marc FAYOLLE – Jean-Noël MAYET – Jacques PAGEIX – Claude PERA – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Vice-Président*)  
**Membre Fondateur :** M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

## Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;  
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : [rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr),
- Renouvellements, Trésorerie : Mme Christiane BELLIER, [ac.bellier@gmail.com](mailto:ac.bellier@gmail.com)  
Bel Horizon, Allée des Rossignols, 63780 – St-Georges-de-Mons
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;  
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures :  
CGHAV – 55 rue de Châteaudun, 63000 – Clermont-Ferrand, [cghav@orange.fr](mailto:cghav@orange.fr).
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 06 8781 2398,  
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr),

**Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.**

Internet : Site Internet : <https://www.cghav.org>

Contact général par le site : « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean Marc FAYOLLE, [fayolle.jeanmarc@bbox.fr](mailto:fayolle.jeanmarc@bbox.fr))

Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*voir ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)

## **Groupes d'échanges :**

Livradois-Forez : M. Jean-Noël MAYET ; Courriel : [jean-noel.mayet@orange.fr](mailto:jean-noel.mayet@orange.fr) ; Tél. : 06 3003 5117

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA,

19 allée des Tilleuls, Neuviale, 03800 Bègues, Courriel : [mumchris63@yahoo.fr](mailto:mumchris63@yahoo.fr)

## **Délégations :**

### **Lyon / Rhône-Alpes :**

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : [fayolle.jeanmarc@bbox.fr](mailto:fayolle.jeanmarc@bbox.fr)

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir les ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

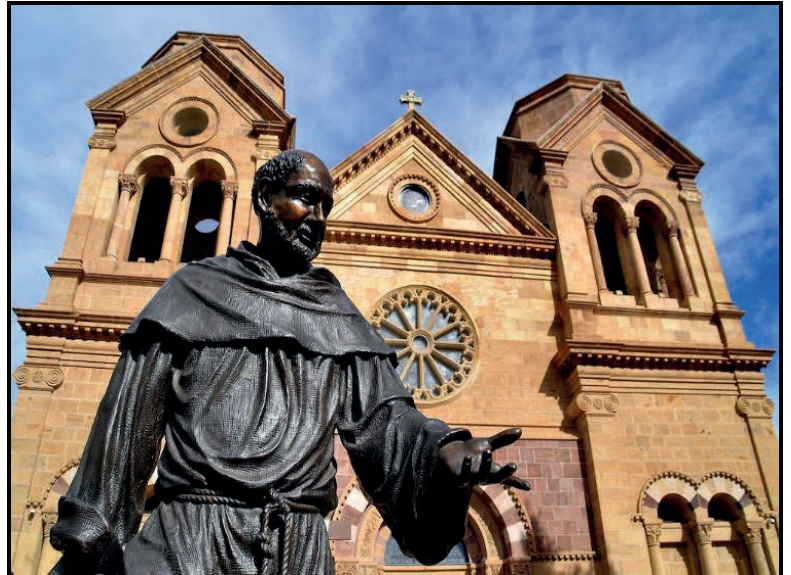
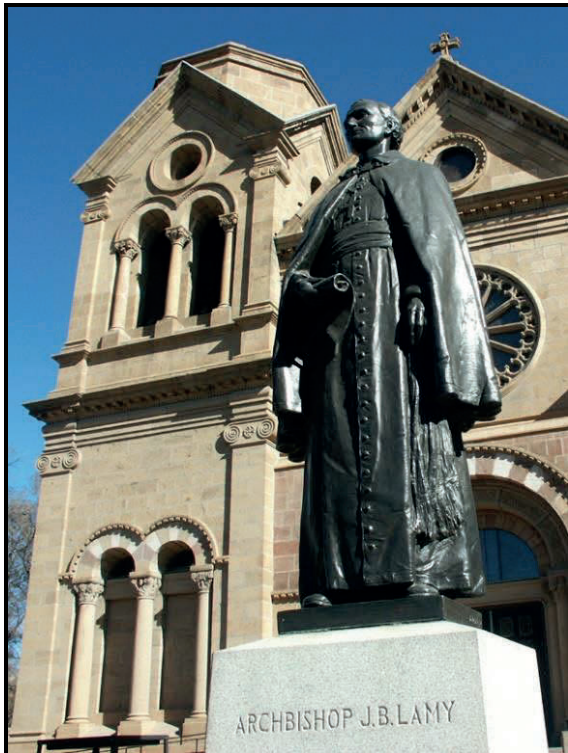
Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : [jacqueline.briffe@wanadoo.fr](mailto:jacqueline.briffe@wanadoo.fr) ;

*Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488)  
Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de  
M. Alain ROSSI, par courrier (16 rue de l'Église - 92200 Neuillys/Seine) ou courriel ([rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr))*



## Présence auvergnate à Santa-Fe (Nouveau Mexique) (voir article page 111)



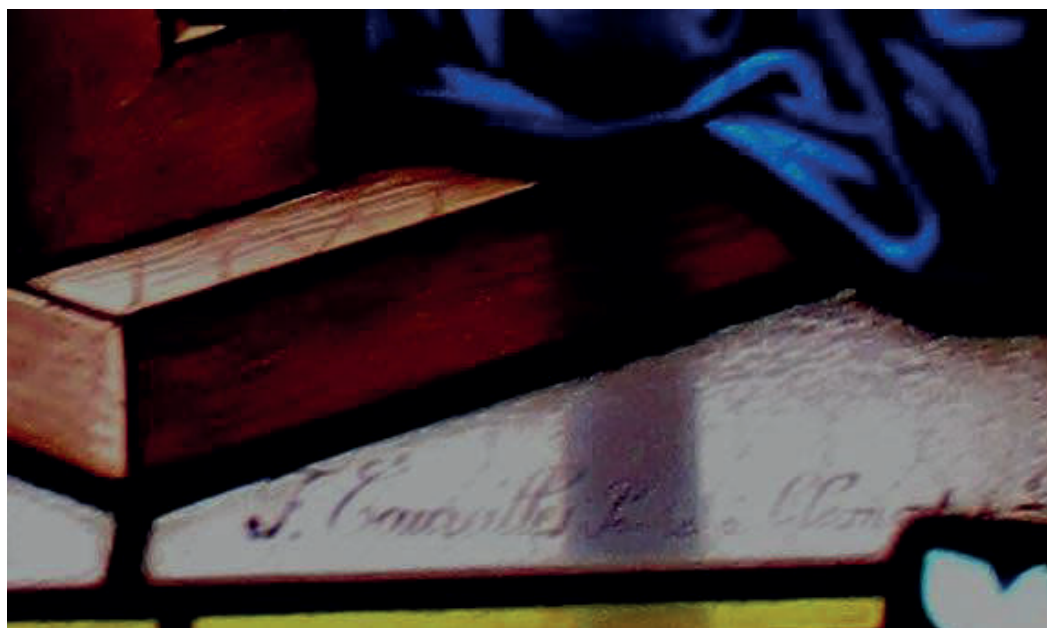
Cathédrale Saint-François de Santa Fe (avec la statue de J B LAMY en premier plan)



La « Santa Fe Trail » vers le Nouveau Mexique



La Renaudie (63) : un des vitraux par François TAUREILLES (voir article page 92)



Signature de « F. Taureilles Peintre à Clermont-Fd » (sous le Prie-Dieu de la Vierge)

**ISSN 0220 6765**

Directeur de la publication : Alain ROSSI  
16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine  
Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex  
Publication trimestrielle, paraissant en février, mai, août et novembre  
N° 172 - Mai 2020 (2<sup>e</sup> trimestre)